

VILLE DE SAINT-LAMBERT

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 16 OCTOBRE 2023 À 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre et des séances extraordinaires du 7 et du 25 septembre 2023
- 1.4. Désignation du maire suppléant
- 1.5. Suivi de la séance précédente
- 1.6. Mot de la mairesse
- 1.7. Tour de table des membres du conseil
- 1.8. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 septembre
- 2.2. Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 19 octobre
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Adoption - Règlement modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux
- 3.2. Avis de motion - Règlement d'emprunt reconstruction de la rue du Poitou et d'une partie du boulevard Simard ainsi qu'une partie de l'avenue d'Alsace
- 3.3. Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 2022-196 constituant le CCU

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Budget additionnel - besoins opérationnels des Travaux Publics

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches
- 5.2. Remplacement du représentant de la Ville au comité de retraite.

6. **APPEL D'OFFRES ET CONTRATS**

- 6.1. Adjudication du contrat 23DAPP36 - Transport de neige (saison 2023-2024)
- 6.2. Adjudication du contrat 23GN13 - Installation de la génératrice du centre de loisirs
- 6.3. Adjudication du contrat 23ENV09 - Collecte et transport de matières résiduelles
- 6.4. Adjudication du contrat 23ENV08 - Installation de compteurs d'eau
- 6.5. Adjudication du contrat 23ÉQUI08 - Acquisition d'un chasse-neige avec oreille hydraulique
- 6.6. Renouvellement du contrat 22GREF01 - Webdiffusion des séances du conseil

7. **ADMINISTRATION**

- 7.1. Renouvellement et nomination aux Comités et Commissions de la Ville
- 7.2. Demande d'aide financière dans cadre du programme PAFIRSPA (programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air)
- 7.3. Entente de développement culturel 2024
- 7.4. Ajout de panneaux d'arrêt sur la rue du Prince-Arthur à l'intersection de l'avenue Edison
- 7.5. Protocole d'entente entre la Ville de Saint-Lambert et le Centre de services scolaire Marie-Victorin - utilisation de la bibliothèque de Préville
- 7.6. Déclaration de soutien à la résistance des femmes iraniennes
- 7.7. Dépôt du procès-verbal de correction - Règlement 2023-214

8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt du procès-verbal de la séance du 23 août 2023 du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demande de dérogation mineure
 - 8.2.1. Dérogation mineure – 543, avenue Birch
- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.3.1. PIIA - 389, rue Saint-Thomas – Transformation de la façade
 - 8.3.2. PIIA - 355, avenue Edison – Transformation de la façade
 - 8.3.3. PIIA - 817, rue Boissy – Transformation de la façade
 - 8.3.4. PIIA - 171, avenue Irvine – Construction neuve
 - 8.3.5. PIIA - 14, avenue Lorne – Transformation de la façade
 - 8.3.6. PIIA - 38, avenue Green – Affichage
- 8.4. Transmission à l'agglomération de Longueuil - Inventaire des immeubles constituant la base de données patrimoniale de la Ville

9. **CLÔTURE**

- 9.1. Seconde période de questions (une heure)
- 9.2. Tour de table des membres du conseil
- 9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 13 octobre 2023

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 octobre tel que présenté.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3)

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre et des séances extraordinaires du 7 et du 25 septembre 2023

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances extraordinaires du 7 et 25 septembre 2023 et de la séance ordinaire tenues le 18 septembre 2023 tels que rédigés.



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 7 septembre 2023 à 20 h à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7

Est absente :

Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présentes :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Mélissa Mercure, directrice générale par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2023-09-295)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 septembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19h32 et se termine à 19h53.

Période de questions portant exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Cette période de questions débute à 19h53 et se termine à 20h32.

(2023-09-296)

Autorisation de signature d'une transaction - 263, rue Elm

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite mettre en oeuvre une transaction permettant le règlement à l'amiable relativement aux dossiers n° 505-17-013316-221 et 505-17-013397-221;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale par intérim à signer la transaction entre la Ville de Saint-Lambert, 9279-9618 Québec Inc. et Investissements Éclo Inc. et tout autre document afin d'y donner suite.

Vote pour: Les conseillers Francis Le Chatelier, Julie Bourgoin, Claude Ferguson, Liette Michaud, Virginie Dostie-Toupin et Alexandrine Lamoureux-Salvas

Vote contre: Le conseiller Loïc Blancquaert

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 20h55.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 18 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présentes :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière
Mélissa Mercure, directrice générale par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2023-09-297)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 septembre tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-298)

Approbation des procès-verbaux des séances du 21 août 2023

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire tenues le 21 août 2023 tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi des séances précédentes

La conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas fait part d'un suivi concernant le dossier sur la destination des bouts du centre d'épuration de la Rive-Sud.

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19 h 33 et se termine à 19 h 47.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 19 h 47 à 20 h 17.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20 h 22 et se termine à 20 h 46.

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 24 août 2023

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 24 août 2023, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).

(2023-09-299)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 septembre 2023

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 21 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson

appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations consignées dans le tableau, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- Loïc Blancquaert : Commission de l'environnement et de l'aménagement

(2023-09-300)

Adoption - Plan d'urbanisme no 2023-214

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE les changements apportés, entre le projet de règlement déposé le 17 avril 2023 et le règlement soumis pour adoption le 18 septembre 2023, ont été présentés lors d'une séance d'information le 13 septembre 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER, conformément aux articles 110.3.1 et 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le règlement visant la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Lambert intitulé *Plan d'urbanisme 2023-214* avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, incluant les programmes particuliers d'urbanisme :

- PPU du secteur Centre-Ville
- PPU du secteur boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
- PPU du secteur St-Charles

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-301)

Adoption - Règlement de zonage no 2023-215

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE les changements apportés, entre le projet de règlement déposé le 17 avril 2023 et le règlement soumis pour adoption le 18 septembre 2023, ont été présentés lors d'une séance d'information le 13 septembre 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER, conformément aux articles 110.3.1 et 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le *Règlement numéro 2023-215 de zonage* de la Ville de Saint-Lambert avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Copies du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-302)

Adoption - Règlement de lotissement no 2023-216

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER, conformément aux articles 110.3.1 et 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le *Règlement numéro 2023-216 de lotissement de la Ville de Saint-Lambert*.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-303)

Adoption - Règlement de construction no 2023-217

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE les changements apportés, entre le projet de règlement déposé le 17 avril 2023 et le règlement soumis pour adoption le 18 septembre 2023, ont été présentés lors d'une séance d'information le 13 septembre 2023.

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le *Règlement numéro 2023-217 de construction* de la Ville de Saint-Lambert avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-304)

Adoption - Règlement sur les permis et certificats no 2023-218

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE les changements apportés, entre le projet de règlement déposé le 17 avril 2023 et le règlement soumis pour adoption le 18 septembre 2023, ont été présentés lors d'une séance d'information le 13 septembre 2023.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Règlement sur les permis et certificats de la Ville de Saint-Lambert (2023-218) avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-305) Adoption - Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) no 2023-219

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le *Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) de la Ville de Saint-Lambert (2023-219)*.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-306) Adoption - Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no 2023-220

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE les changements apportés, entre le projet de règlement déposé le 17 avril 2023 et le règlement soumis pour adoption le 18 septembre 2023, ont été présentés lors d'une séance d'information le 13 septembre 2023.

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Ville de Saint-Lambert (2023-220)* avec les modifications dont fait état le tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-307) Adoption - Règlement sur les projets particuliers de construction, modification et occupation d'immeuble (PPCMOI) no 2023-223

La mairesse mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ADOPTER, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Lambert (2023-223)*.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux

La conseillère Liette Michaud donne un avis de motion voulant qu'un projet de règlement 2023-73-9 modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux soit présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise à incorporer les modifications nécessaires pour permettre à notre prestataire de service de compléter son rôle au niveau du contrôle animalier sur le territoire de la Ville.

Le projet de règlement est déposé.

Avis de motion - Règlement concernant les compteurs d'eau

CONSIDÉRANT QUE dans un souci environnemental et de protection de l'eau potable ainsi que dans le but de respecter les mesures énoncées dans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Ville de Saint-Lambert doit adopter un règlement sur les compteurs d'eau;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 19 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ.c. C- 47), les villes et municipalités peuvent adopter des règlements en matière d'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (« MAMH ») exige que les municipalités mesurent la consommation de l'eau des immeubles non résidentiels, dans le cadre de sa « Stratégie québécoise d'économie d'eau potable – Horizon 2019-2025 »;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH exige que les municipalités estiment la consommation résidentielle de l'eau par un moyen recommandé dans un groupe échantillon de résidences;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'établir un cadre réglementaire pour la mise en place et l'entretien (ou pour l'installation et la gestion) de compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels et l'échantillon de résidences visées;

CONSIDÉRANT les articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F2.1);

Le conseiller Claude Ferguson donne un avis de motion voulant qu'un projet de règlement sur la fourniture, l'installation, l'utilisation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation d'eau potable de certains immeubles non-résidentiels et d'un échantillonnage d'immeubles résidentiels sur le territoire de la Ville de Saint-Lambert soit présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise à faire installer des compteurs d'eau et à pouvoir mesurer la consommation d'eau potable.

Le projet de règlement est déposé.

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2022-207) qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1er au 31 août 2023 pour les sommes respectives de 7 963 421,72\$ et 1 499 612,40 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

(2023-09-308)

Renouvellement - participation à l'initiative tarifaire pour l'accès gratuit au service d'autobus du RTL en période hors pointe pour les résidents âgés de 65 ans et plus

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entente relative à l'initiative tarifaire concernant l'accès gratuit au service d'autobus du RTL en période hors pointe pour les résidents âgés de 65 ans et plus vient modifier le financement de ce service afin de prendre en considération le nombre de déplacements par mois plutôt que l'utilisation du titre;

CONSIDÉRANT QUE le comité économique est favorable à la levée des modalités quant aux seuils de revenus des résidents de la Ville pour l'obtention du titre gratuit;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

DE CONFIRMER le renouvellement de la participation de la Ville pour l'année 2024 uniquement à l'entente relative à l'initiative tarifaire concernant l'accès gratuit au service d'autobus du RTL en période hors pointe pour les résidents âgés de 65 ans et plus intervenue entre la Ville de Longueuil, agissant par son conseil d'agglomération, et l'Autorité régionale de transport métropolitain.

DE CONFIRMER la levée des modalités quant aux seuils de revenus des résidents de la Ville pour l'obtention du titre gratuit.

D'AUTORISER le directeur des finances et trésorier à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 11 juillet 2023 au 31 août 2023.

(2023-09-309)

Désignation - autorité compétente

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

DE NOMMER Mme Sandra Nkankeu, inspecteur municipal comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux.

DE NOMMER Mme Madorelle Hounkanrin, inspecteur au permis et à l'urbanisme comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-310)

Adjudication du contrat 23GN22SP - Services professionnels pour la reconstruction de la piscine Alexandra

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADJUGER le contrat d'approvisionnement n° 23GN22SP ayant pour objet les services professionnels pour la reconstruction du chalet et de la piscine Alexandra à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme qualifiée qui a obtenu le meilleur pointage final, soit *Blouin Tardif Architectes* sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant estimée à 333 001,75 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER le financement de la dépense au programme de paiement comptant progressif (PCP).

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-311)

Adjudication du contrat 23ENV06 - Services professionnels pour l'échantillonnage et l'analyse d'eau pour les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

D'ADJUGER le contrat n° 23ENV06 ayant pour objet les services professionnels pour l'échantillonnage et l'analyse d'eau pour les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme qualifiée qui a obtenu le meilleur pointage final, soit AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC, selon les taux soumis et les termes de la soumission et du devis, au montant de 327 928,13 \$, toutes taxes comprises, pour la période du 29 octobre 2023 au 28 octobre 2026.

La portion pour la Ville de Saint-Lambert, qui représente un montant de 180 227,79 \$, toutes taxes comprises, sera imputée au poste budgétaire 02-470-00-411.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux de la Ville de Saint-Lambert à signer, au nom des villes, tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-312)

Dérogation à la Politique de tournage

CONSIDÉRANT QUE la *politique concernant les tournages pour la production cinématographique et télévisuelle* limite à 15 le nombre de jours permis pour un tournage;

CONSIDÉRANT QUE la *politique concernant les tournages pour la production cinématographique et télévisuelle* impose des frais de 675\$ par jour de tournage;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite déroger à cette politique par résolution;

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

DE PERMETTRE un tournage d'une durée de 6 mois sur la propriété située au 705 Logan.

D'OFFRIR la gratuité de l'autorisation de tournage et de la location d'un espace public à M. Mathieu Gratton, pour la réalisation d'un documentaire sur l'autisme au Parc de la Voie maritime pour une durée d'un jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-313)

Autorisation - Demande d'aide financière dans cadre du programme d'infrastructure municipale d'eau (PRIMEAU) - volet 2 - Renouvellement de conduites

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux.

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux.

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus.

QUE la Municipalité s'engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023.

QUE la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet et tout dépassement de coûts.

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2023 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2023 du comité consultatif d'urbanisme.

(2023-09-314)

PIIA - 123, avenue de Charente – Transformation de la façade (refus)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas le critère de l'article 3.8 b) v) applicable du règlement 2234 qui stipule que la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 123 avenue de Charente tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que le projet dénature la physionomie et le caractère spécifique avec le changement des fenêtres à carreaux sur la porte par un autre type de fenestration du bâtiment offrant, ainsi, une trop grande variété de modèles d'ouverture.

Vote pour: Les conseillers Francis Le Chatelier, Loïc Blancquaert, Virginie Dostie-Toupin, Alexandrine Lamoureux-Salvas et Stéphanie Verreault

Vote contre: Les conseillers Claude Ferguson, Julie Bourgoïn et Liette Michaud

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(2023-09-315)

PIIA - 216, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 216 avenue des Pyrénées, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-316) PIIA - 214, rue Saint-Georges – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 214 rue Saint-Georges, avec la modification suivante :

- Peindre la porte d'entrée en noire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-317) PIIA - 115, avenue Dulwich – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 115 avenue Dulwich, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-318)

PIIA - 113, avenue du Béarn – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 113 avenue du Béarn, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-319)

PIIA - 665, avenue Logan – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 665 avenue Logan, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-320)

PIIA - 861, avenue Victoria – Agrandissement et transformation de la façade (refus)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas les critères des articles 3.1 h), 3.3 a), 3.5 a) i et ii), 3.8 a) v) et b) vii) du règlement 2234 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 861 avenue Victoria tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que les volumes doivent être simplifiés, que la porte patio en façade avant secondaire et les garde-corps de verres ne cadrent pas avec le milieu. L'utilisation de la maçonnerie devrait se limiter au rez-de-chaussée et les pentes de toits devraient s'harmoniser avec le bâtiment existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-321)

PIIA - 595, avenue de Brixton – Agrandissement et transformation de la façade (refus)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas les critères des l'article 3.3 a) et 3.8 a) applicable du règlement 2234 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à la suite de la consultation du comité

consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 595 avenue de Brixton tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que l'escalier d'entrée doit être préservé et que le vestibule proposé ne s'intègre pas de manière harmonieuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-322)

PIIA - 730, avenue Logan – Transformation de la façade (refus)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas le critère de l'article 3.8 b) i) applicable du règlement 2234 qui stipule que les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 730 avenue Logan tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que la proposition de maçonnerie alourdit la volumétrie, que les linteaux en béton au-dessus des ouvertures devraient être conservés et que les matériaux de toitures devraient s'harmoniser.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-323)

PIIA - 246, avenue Rivermere – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 246 avenue Rivermere, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-324)

PIIA - 390, avenue Green – Transformation de la façade (refus)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas les critères des articles 3.1 i), 3.8 b) iv) et vi) applicable du règlement 2234 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 390 avenue Green tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que les éléments de bois ne devraient pas être remplacés par de l'aluminium qui aurait pour effet de diminuer la qualité architecturale du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-325)

PIIA - 877, place de l'Île-de-France – Transformation de la façade (refus)

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas le critère de l'article 3.8 b) i) et ii) applicable du règlement 2234 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 877 place de l'Île-de-France tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que le revêtement en bois est une caractéristique distinctive et que celui-ci devrait être conservé pour le bâtiment et pour la porte de garage. Également, le revêtement devrait être installé de manière uniforme en position verticale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-326)

PIIA - 946, avenue Victoria – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 946 avenue Victoria, avec les modifications suivantes :

- Le modèle de porte #3 être retenu;
- L'ouverture de la porte d'entrée n'est pas agrandie;
- Les éléments architecturaux sont tous de couleur Brun Fauve #569.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-09-327)

PIIA - 477, avenue de Rothesay – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT la nouvelle palette de matériaux déposée pour approbation le 1er septembre 2023 et les avis favorables des membres du CCU obtenus par courriel.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 477 avenue de Rothesay, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à 21 h 31 et se termine à 22 h 20.

Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets n'a pas eu lieu.

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 22 h 21.

Pascale Mongrain
Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi
Greffière



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 25 septembre 2023 à 19 h 02 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6

Sont absentes :

Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présentes :

Sandra Ruel, greffière adjointe
Mélissa Mercure, directrice générale par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2023-09-328)

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 septembre 2023
tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19h33 et se termine à 19h34.

Période de questions portant exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Cette période de questions n'a pas eu lieu.

(2023-09-329)

Adjudication du contrat no 23TI05 - Abonnement Microsoft

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADJUGER le contrat n° 23TI05 ayant pour objet un contrat d'abonnement Microsoft, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Micro Logic Saint-Foy Ltée*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant estimée à 164 856,56 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-133-00-414.

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 19h36.

Pascale Mongrain
Mairesse

Sandra Ruel
Greffière adjointe



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4)

Désignation du maire suppléant

ATTENDU QU'en vertu de l'article 56 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant;

ATTENDU QUE le mandat de la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas se termine le 16 octobre 2023;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 4 du Décret 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, le conseil d'agglomération est composé du maire de chaque municipalité liée et de cinq conseillers de la municipalité centrale;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 5 de ce décret, en cas de vacance du poste de maire d'une municipalité liée ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste, un conseiller peut remplacer le maire comme représentant de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du deuxième alinéa de cet article, une municipalité liée peut désigner, de façon ponctuelle ou en anticipation de l'événement, le conseiller qui remplace le maire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de cet article, une désignation faite par anticipation, sous réserve d'une révocation, est valide tant que dure le mandat de conseiller de la personne désignée;

CONSIDÉRANT la résolution 2023-06-189 qui désignait Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de représentante de la Ville de Saint-Lambert au sein du conseil d'agglomération en cas de vacance du poste de maire ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste;

DE DÉSIGNER madame la conseillère Liette Michaud à titre de mairesse suppléante pour la période s'étendant du 17 octobre 2023 au 15 avril 2024.

DE DÉSIGNER madame la conseillère Liette Michaud à titre de mairesse suppléante pour le conseil exécutif du conseil d'agglomération de Longueuil, pour la période s'étendant du 17 octobre 2023 au 15 avril 2024.

DE DÉSIGNER la conseillère Liette Michaud à titre de représentante de la Ville de Saint-Lambert au sein du conseil d'agglomération en cas de vacance du poste de mairesse ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste.

DE DEMANDER au conseil des maires de l'agglomération de Longueuil de désigner la conseillère Liette Michaud à titre de représentante de la Ville de Saint-Lambert au sein du comité exécutif d'agglomération en cas de vacance du poste de mairesse ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.5)

Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.7)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.8)

**Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour
(30 minutes)**

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1)

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 septembre

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 21 septembre, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 19 octobre

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 19 octobre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations consignées dans le tableau, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 19 octobre 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
1.5	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 septembre 2023	Approbation	Favorable
2.1	Dépôt de correspondances reçues des MRC de Rouville et d'Argenteuil, ainsi que des villes de Rougemont, de Marieville, de Saint-Paul-d'Abbotsford, de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Montréal (SD-2023-2485)	Dépôt	S/O
2.2	Désignation d'un membre au comité de retraite du régime des employés cadres de la Ville de Longueuil et révocation d'une nomination antérieure (SD-2023-2957)	Désignation	
2.3	Établissement du calendrier des séances ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2024 (SD-2023-2477)	Établissement	
2.4	Dépôt de procès-verbaux de réunions d'une commission d'agglomération (SD-2023-2850)	Dépôt	S/O
2.5	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver le nouveau projet Coordination de la Table de solidarité Saint-Bruno (TSSB) et la prolongation du projet Préparer l'avenir des Amis-Soleil dans le cadre de la mesure transitoire de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2023- 3013)	Recommandation	
2.6	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver la modification au projet Les ponts de l'entraide, déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2023-3012)	Recommandation	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 19 octobre 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
2.7	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver la modification au projet Centre communautaire de Greenfield Park, déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (SD-2023-3014)	Recommandation	
2.8	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver la modification du financement des projets déposés dans le cadre de la mesure transitoire de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie, concernant le territoire de la Ville de Brossard (SD-2023-3019)	Recommandation	
2.9	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver la modification du financement des projets déposés dans le cadre de la mesure transitoire de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie, concernant le territoire de l'arrondissement du Vieux-Longueuil (SD-2023-3020)	Recommandation	
2.10	Recommandation à la Table de concertation régionale de la Montérégie d'approuver la modification du financement des projets déposés dans le cadre de la mesure transitoire de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie, concernant le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert (SD-2023-3105)	Recommandation	
4.1	Dépôt des états comparatifs du trésorier visant des compétences d'agglomération (SD-2023-2802)	Dépôt	S/O
4.2	Autorisation des virements budgétaires apparaissant sur la liste du 25 septembre 2023 préparée par la Direction des finances (SD-2023-3053)	Autorisation	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 19 octobre 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.1	Modification au contrat APP-22-105 (option B) pour l'achat de trois équipements de déshydratation pour le Centre d'épuration Rive-Sud (CERS) (SD-2023-2841)	Modification	
6.2	Adjudication du contrat APP-23-089 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des travaux de réfection des filtres de l'usine de production d'eau potable Louise-Gravel (SD-2023- 2800)	Adjudication	
6.3	Adjudication du contrat APP-23-094 pour des travaux d'entretien des cours d'eau de la rivière au Trésor (branches 1 et 2) et du ruisseau Massé (branche 12) (SD-2023-2795)	Adjudication	
6.4	Adjudication du contrat APP-23-093 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie mécanique et électrique dans le cadre du projet de construction d'un nouveau garage au poste de police situé au 699, boulevard Curé-Poirier Ouest (SD-2023-3016)	Adjudication	
6.5	Adjudication du contrat APP-23-096 pour la fourniture et l'installation de systèmes de vidéoconférence, autorisation d'une dépense et emprunts au fonds de roulement de l'agglomération et local (SD-2023-2969)	Adjudication	
6.6	Adjudication du contrat APP-23-097 pour l'exécution de travaux de réfection de la toiture et de remplacement de la tour d'eau de l'hôtel de ville (SD-2023-2937)	Adjudication	
6.7	Adjudication du contrat APP-23-102 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie de structure et civile dans le cadre du projet de construction d'un nouveau garage au poste de police situé au 699, boulevard Curé-Poirier Ouest (SD-2023-3018)	Adjudication	
6.8	Adjudication du contrat APP-23-103 pour l'implémentation d'un outil de protection sécurité par DNS (option 1) (SD-2023-2222)	Adjudication	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 19 octobre 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.9	Adjudication du contrat APP-23-111 pour la fourniture et la livraison de coagulants (SD-2023-2929)	Adjudication	
6.10	Adjudication du contrat APP-23-114 pour la fourniture de services d'entretien des chaudières et autres installations sous pression aux ouvrages d'agglomération d'assainissement des eaux usées (option 3) (SD-2023-2981)	Adjudication	
6.11	Adjudication du contrat APP-23-118 pour le service de nettoyage ou de pompage avec camion écurer et unité sous vide aux installations de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées (option 2) (SD-2023-3023)	Adjudication	
6.12	Adjudication du contrat APP-23-120 pour l'exécution de travaux de réparation de béton au réservoir d'eau potable de Normandie (SD-2023-2858)	Adjudication	
6.13	Adjudication du contrat APP-23-125 pour la construction de la salle de serveurs temporaire du 9-1-1 prochaine génération située au 7151, boulevard Cousineau (SD-2023-2959)	Adjudication	
6.14	Attribution de gré à gré du contrat FU-23-006 pour la fourniture et la livraison de pièces pour les décanteurs de marque Vaughan pour le Centre d'épuration Rive-Sud (CERS) (SD-2023-3124)	Attribution	
6.15	Dépassement des coûts autorisés au contrat APP-22-133 pour la fourniture et la livraison de polymères anioniques et cationiques au Centre d'épuration Rive-Sud (CERS) (SD-2023-3003)	Dépassement	
6.16	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour le mois d'août 2023 (SD-2023-2923)	Dépôt	S/O



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 19 octobre 2023

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
7.1	Approbation	
7.1	Approbation	
8.1	Approbation	
8.1	Approbation	
8.2	Adoption	
8.2	Adoption	
8.3	Adoption	
8.3	Adoption	
8.4	Adoption	
8.4	Adoption	
8.5	Adoption	
8.5	Adoption	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 19 octobre 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.6	Avis de motion d'un règlement ordonnant des travaux au 7151, boulevard Cousineau pour le réaménagement de la salle des serveurs du 9-1-1 et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2023-2993)	Avis de motion	
8.7	Dépôt du projet de Règlement CA-2023-404 ordonnant des travaux au 7151, boulevard Cousineau pour le réaménagement de la salle des serveurs du 9-1-1 et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2023-2993)	Dépôt	S/O
8.8	Approbation du Règlement L-134, adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SD-2023- 2930)	Approbation	
8.9	Approbation d'une entente avec Laboratoires Confab inc. concernant le déversement d'eaux usées industrielles (SD-2023- 2771)	Approbation	
8.10	Approbation d'une entente avec la Société d'habitation du Québec concernant l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL-3) (SD-2023-2983)	Approbation	
8.11	Approbation d'une entente sectorielle de développement pour la structuration montréalaise du développement social pour les années 2023 à 2026 (SD-2023-2702)	Approbation	
8.12	Approbation d'une entente d'aide financière avec l'Orchestre symphonique de Longueuil, aussi reconnue sous le nom d'Orchestre Philharmonique du Québec, pour l'année 2023 (SD-2023-2732)	Approbation	



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1) **Adoption - Règlement modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 septembre 2023, la conseillère Liette Michaud a donné un avis de motion à l'effet que le Règlement 2023-73-9 modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux serait présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance.

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement vise à incorporer les modifications nécessaires pour permettre à notre prestataire de service de compléter son rôle au niveau du contrôle animalier sur le territoire de la Ville.

D'ADOPTER le Règlement 2023-73-9 modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N° 2023-73-9

RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2010-73
CONCERNANT LES CHIENS, LES CHATS ET AUTRES ANIMAUX – SERVICE
ANIMALIER

À sa séance ordinaire du 16 octobre 2023, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. L'article 1.2 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**1.2 AUTORITÉ COMPÉTENTE** : les fonctionnaires désignés par la Ville, le prestataire de service et le Service de police de la Ville de Longueuil, le tout conformément aux dispositions du présent règlement. »

2. L'article 1.4 du Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux (2010-73) est abrogé.

L'article 4.3 du Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**4.3** Le permis visé à l'article 4.3 est non transférable. Pour chaque nouvel animal, un nouveau permis devra être demandé. »

3. L'article 4.4 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**4.4** Dans les limites de la Ville, le gardien d'un chien ou d'un chat doit, chaque année, obtenir un permis pour ce chien ou ce chat, valable pour une période d'un an suivant la date d'émission du permis.

L'article 16 du Règlement provincial stipule que : « Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans la municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois. »

4. L'article 4.5 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**4.5** La demande de permis doit énoncer les nom, prénom, domicile et numéro de téléphone du gardien et toutes les indications requises pour établir l'identité de chaque chat, soit la race, la couleur, le poids, l'âge, le nom et, s'il y a lieu, le numéro d'enregistrement.

Le propriétaire ou gardien du chien doit se conformer aux normes relatives à la possession d'un chien édictées par l'article 16 du Règlement provincial et fournir, pour l'enregistrement de ce dernier, les renseignements et documents énumérés à l'article 17 du Règlement provincial. Il doit également informer le **prestataire de service** de toute modification aux renseignements fournis, conformément à l'article 18 du Règlement provincial. »

5. L'article 4.6 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**4.6** Ce permis est annuel; il est indivisible et non remboursable et son prix est de 40\$ pour les chiens et de 10\$ pour les chats

Des frais de 10\$ pourront être réclamés par l'autorité compétente pour le remplacement d'un médaillon officiel perdu pour chien ou chat. »

6. L'article 4.8 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est abrogé.
7. L'article 4.9 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**4.9** Contre paiement du prix, le permis est émis par l'autorité compétente qui remet également au gardien un médaillon officiel indiquant le numéro d'immatriculation, lequel médaillon doit être porté en tout temps par le chien ou le chat. »
8. L'article 4.12 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**4.12** Le gardien d'un chien trouvé dans la ville sans être muni du médaillon délivré par l'autorité compétente est passible de la pénalité édictée par l'article 34 du Règlement provincial, soit d'une amende de 250 \$ à 750 \$, s'il s'agit d'une personne physique, et de 500 \$ à 1 500 \$, dans les autres cas. »
9. L'article 8.1 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**8.1** Toute personne qui désire avoir accès aux parcs à chiens identifiés à l'annexe « B » du présent règlement doit, en plus d'avoir obtenu et maintenu à jour le permis émis en vertu de l'article 4, obtenir une carte d'accès délivrée par la Ville.»
10. L'article 10.4 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**10.4** Après un délai de **trois** jours à compter de sa détention, un chien errant ou constituant une nuisance ou un chat enlevé dans les circonstances décrites aux articles 10.1 et 10.2 peut être stérilisé, euthanasié, vendu ou, s'il a été confié à une personne désignée par l'autorité compétente, cette personne peut en disposer conformément au règlement. »
11. L'article 10.6 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**10.6** Le gardien peut reprendre possession de son chien ou de son chat, à moins qu'il n'en soit disposé, en payant au prestataire de service, à titre de pension, tous les frais applicables par celui-ci ou tous autres frais encourus par la Ville, le tout sans préjudice aux droits de la municipalité de poursuivre pour infraction au présent règlement s'il y a lieu.»
12. L'article 16.4 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**16.4** La Ville est autorisée à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement, et est autorisée en conséquence à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin. »
13. L'article 16.5 du *Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux* (2010-73) est remplacé par le suivant :

«**16.5** La Ville est autorisée, en cas de contraventions au présent règlement, à annuler la carte d'accès aux parcs à chiens. »

14. L'article 23 du Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux (2010-73) est remplacé par les suivants :

«23 Le prestataire de service est désigné pour la tenue des registres requis par le règlement et le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ c. P-38.002 et l'émission de permis. »

Et

«23.1 Le trésorier et les employés du service des finances sont désignés pour la gestion des cartes d'accès au parc à chiens. »

15. L'article 24 du Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux (2010-73) est remplacé par le suivant :

«24 L'autorité compétente peut :

1° visiter et examiner à toute heure raisonnable toute propriété mobilière ou immobilière ainsi qu'à l'intérieur ou à l'extérieur des maisons, bâtiments ou édifices quelconques pour constater si le règlement est respecté, pour y prélever des échantillons, installer des appareils de mesure et procéder à des analyses;

2° requérir, examiner et prendre copie de tout document ou renseignement nécessaire à l'application de ce règlement. »

16. L'article 26 du Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux (2010-73) est remplacé par le suivant :

«26 Constitue une infraction au règlement le fait d'incommoder, d'injurier, d'interdire ou d'empêcher de quelque manière l'accès à l'autorité compétente ou d'y faire autrement obstacle. »

17. L'article 27 du Règlement concernant les chiens, les chats et autres animaux (2010-73) est remplacé par le suivant :

«27 Constitue une infraction à ce règlement le fait de tromper l'autorité compétente que ce soit par réticence, par une fausse déclaration ou autrement. »

18. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale Mongrain, Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, Greffière

Avis de motion	18 septembre 2023
Adoption	16 octobre 2023
Entrée en vigueur	



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.2) **Avis de motion - Règlement d'emprunt reconstruction de la rue du Poitou et d'une partie du boulevard Simard ainsi qu'une partie de l'avenue d'Alsace**

Le conseiller Claude Ferguson donne un avis de motion à l'effet que le projet de Règlement 2023-228 *d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisation pour des travaux de reconstruction de la rue du Poitou et d'une partie du boulevard Simard ainsi qu'une partie de l'avenue d'Alsace au montant de 7 900 000 \$* sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise un emprunt et le financement, pour une durée de 25 ans, des travaux de reconstruction de la rue du Poitou, de la partie du boulevard Simard comprise entre la rue de Gascogne et la rue du Poitou ainsi que la partie de l'avenue d'Alsace comprise entre la rue de Gascogne et la rue du Poitou, ayant pour objet le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'égout et de la chaussée, au montant de 7 900 000 \$.

Le projet de règlement est déposé.



VILLE DE SAINT-LAMBERT

**PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT
DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATION POUR DES TRAVAUX DE
RECONSTRUCTION DE LA RUE DU POITOU
ET D'UNE PARTIE DU BOULEVARD SIMARD
AINSI QU'UNE PARTIE DE L'AVENUE
D'ALSACE AU MONTANT DE 7 900 000 \$
2023-228**

Avis de motion	16 octobre 2023
Adoption	
Approbation du MAMH	
Entrée en vigueur	

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N° 2023-228**

**Projet de règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisation pour
Des travaux de reconstruction de la rue du Poitou et d'une partie du boulevard
Simard ainsi qu'une partie de l'avenue d'Alsace au montant de 7 900 000 \$**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 16 octobre 2023 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de reconstruction de la rue du Poitou et de la partie du boulevard Simard comprise entre la rue de Gascogne et la rue du Poitou ainsi que la partie de l'avenue d'Alsace comprise entre la rue de Gascogne et la rue du Poitou, ayant pour objet le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'égout et de la chaussée, tel qu'il appert de l'estimation détaillée et selon les plans et devis (portant les numéros 24GN04-PP-AB1, 24GN04-PP-B2, 24GN04-PP-B3, 24GN04-PP-C4) préparés par Simon Bédard-Goulet, ing., en date du 2 octobre 2023, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, lesquels font respectivement partie intégrante du présent règlement comme annexes « A », « B », « C », « D », « E ».
3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 7 900 000 \$ pour les fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 7 900 000 \$ sur une période de 25 ans.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après les catégories et leur valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.
6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention

sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Pascale Mongrain, mairesse

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

AVIS DE MOTION

Annexe A

Cette annexe est constituée de l'estimation détaillée préparée par Simon Bédard-Goulet, ing, le 2 octobre 2023.

AVIS DE MOTION

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
D - ITEMS COMMUNS					
0	Généralité				
0.1	Balai mécanique / Camion-citerne	global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
0.2	Arpentage (relevés finaux)	global	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
	<i>Total - Article 0</i>				27 500,00 \$
1	Gestion de la circulation				
1.1	Signalisation des travaux (incluant clôture Oméga, signalisation, etc.)	global	1	80 000,00 \$	80 000,00 \$
1.2	Panneaux spéciaux	m.ca.	10	350,00 \$	3 500,00 \$
	<i>Total - Article 1</i>				83 500,00 \$
2	Réfections d'ouvrages supplémentaires et/ou à la demande de la Ville				
2.1	Abat-poussière	litre	10000	0,60 \$	6 000,00 \$
2.2	Remblai sans retrait	m.cu.	75	190,00 \$	14 250,00 \$
2.3	Prolongement de branchement de service ou déviation :				
2.3.1	• Aqueduc	m.lin	30	185,00 \$	5 550,00 \$
2.3.2	• Égout sanitaire	m.lin	30	185,00 \$	5 550,00 \$
2.3.3	• Égout pluvial	m.lin	30	185,00 \$	5 550,00 \$
2.4	Isolant rigide	m.ca.	20	43,00 \$	860,00 \$
2.5	Travaux de plomberie sur autorisation du représentant de la ville	heure	16	150,00 \$	2 400,00 \$
2.6	Entrée ou autre surface en enrobé bitumineux EB-10C, PG 58S-28, 50mm d'ép. min.	m.ca.	100	125,00 \$	12 500,00 \$
2.7	Trottoir d'accès en pierres	m.ca.	40	165,00 \$	6 600,00 \$
2.8	Bordure en béton privée coulé sur place	m.lin.	15	265,00 \$	3 975,00 \$
2.9	Bordure en béton privée préfabriquée	m.lin.	15	100,00 \$	1 500,00 \$
2.10	Bordure en bois privée	m.lin.	10	150,00 \$	1 500,00 \$
2.11	Construction de marches en béton	m.lin.	10	500,00 \$	5 000,00 \$
2.12	Dalle de béton	m.ca.	50	300,00 \$	15 000,00 \$
2.13	Surface en pavé-uni	m.ca.	150	180,00 \$	27 000,00 \$
2.14	Gazon en plaque incluant la terre végétale	m.ca.	500	30,00 \$	15 000,00 \$
2.15	Réfection du système d'irrigation (gicleurs)	heure	125	250,00 \$	31 250,00 \$
2.16	Aménagement paysager à enlever et à reconstruire	heure	125	350,00 \$	43 750,00 \$
2.17	Élagage des branches d'arbres	heure	80	450,00 \$	36 000,00 \$
2.18	Précoupage de racines d'arbres	heure	30	225,00 \$	6 750,00 \$
2.19	Hydro-excavation	heure	40	350,00 \$	14 000,00 \$
2.20	Haie à enlever et à réinstaller	m.lin.	25	170,00 \$	4 250,00 \$
2.21	Arbuste à enlever et à réinstaller	unité	15	140,00 \$	2 100,00 \$
2.22	Arbres à transplanter	unité	5	1 100,00 \$	5 500,00 \$
2.23	Arbres à enlever et à essoucher	unité	20	1 500,00 \$	30 000,00 \$
2.24	Plantation d'un arbre au choix de la ville	unité	50	1 350,00 \$	67 500,00 \$
	<i>Total - Article 2</i>				369 335,00 \$
3	Gestion des sols contaminés et matières résiduelles				
3.1	Chargement, transport et disposition des sols contaminés	t.m.	5000	80,00 \$	400 000,00 \$
	<i>Total - Article 3</i>				400 000,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET D - ITEMS COMMUNS					880 335,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
2.5	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	155	11,00 \$	1 705,00 \$
2.6	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	155	9,50 \$	1 472,50 \$
Total - Article 2					156 727,50 \$
3	Égout pluvial				
3.1	Conduites d'égout :				
3.1.1	• 600 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	155	550,00 \$	85 250,00 \$
3.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
3.2.1	• M-1200 FLEX-LOK 200	unité	2	8 600,00 \$	17 200,00 \$
3.2.2	• M-1600 FLEX-LOK 200	unité	1	12 000,00 \$	12 000,00 \$
3.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, blanc	unité	15	1 750,00 \$	26 250,00 \$
3.5	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	325	40,00 \$	13 000,00 \$
3.6	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	8	5 500,00 \$	44 000,00 \$
3.7	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	155	11,00 \$	1 705,00 \$
3.8	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	155	9,50 \$	1 472,50 \$
Total - Article 3					200 877,50 \$
4	Chaussée				
4.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	1300	40,00 \$	52 000,00 \$
4.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	1300	2,20 \$	2 860,00 \$
4.3	Sous-fondation: Pulvérisat, 300mm ép.	m.ca.	1300	8,00 \$	10 400,00 \$
4.4	Fondation inférieure: MG-56, 400mm ép.	m.ca.	1300	30,00 \$	39 000,00 \$
4.5	Fondation supérieure: MG-20, 300mm ép.	m.ca.	1300	22,00 \$	28 600,00 \$
4.6	Revêtement bitumineux:				
4.6.1	• Couche de base, type ESG-14, PG 58S-28, 70mm ép.(pose en 2024)	m.ca.	1300	35,00 \$	45 500,00 \$
4.6.2	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 50mm ép.(pose en 2025)	m.ca.	1300	22,00 \$	28 600,00 \$
4.13	Marquage et signalisation	global	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Total - Article 4					210 960,00 \$
5	Ouvrages en béton et autres ouvrages				
5.1	Trottoir et saillies de béton 35 MPa :				
5.1.1	• Trottoir monolithique de 1,5m de large	m.lin.	180	280,00 \$	50 400,00 \$
5.2	Bordure de béton	m.lin.	180	180,00 \$	32 400,00 \$
Total - Article 5					82 800,00 \$
6	Éclairage de rue				
6.1	Démolition du système d'éclairage existant	global	1	13 000,00 \$	13 000,00 \$
6.1	Base de béton	unité	6	2 500,00 \$	15 000,00 \$
6.2	Tranchée hors pavage	m.lin.	180	75,00 \$	13 500,00 \$
6.3	Conduit en PVC rigide, 53 mm Ø	m.lin.	215	32,00 \$	6 880,00 \$
6.4	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6	m.lin.	681	11,00 \$	7 491,00 \$
6.5	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6, vert	m.lin.	227	11,00 \$	2 497,00 \$
6.6	Lampadaire	unité	6	10 000,00 \$	60 000,00 \$
6.3	Tranchée sous pavage	m.lin.	35	150,00 \$	5 250,00 \$
6.5	Gaine en PVC 150 mmØ pour traverse de rue	m.lin.	35	30,00 \$	1 050,00 \$
6.13	Coffret d'alimentation et de distribution	m.lin.	1	18 000,00 \$	18 000,00 \$
6.14	Vérification électrique et mise en service	unité	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$
6.9	Dispositif antivol de câbles	unité	3	400,00 \$	1 200,00 \$
Total - Article 6					146 868,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET C - AV. D'ALSACE					1 009 583,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
4.5	Fondation supérieure: MG-20, 300mm ép.	m.ca.	2800	22,00 \$	61 600,00 \$
4.6	Revêtement bitumineux:				
4.6.1	• Couche de base, type ESG-14, PG 58S-28, 70mm ép.(pose en 2024)	m.ca.	2800	35,00 \$	98 000,00 \$
4.6.2	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 50mm ép.(pose en 2025)	m.ca.	2800	22,00 \$	61 600,00 \$
4.13	Marquage et signalisation	global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Total - Article 4					455 760,00 \$
5 Ouvrages en béton et autres ouvrages					
5.1	Trottoir et saillies de béton 35 MPa :				
5.1.1	• Trottoir monolithique de 1,5m de large	m.lin.	420	280,00 \$	117 600,00 \$
5.2	Bordure de béton	m.lin.	410	180,00 \$	73 800,00 \$
Total - Article 5					191 400,00 \$
6 Éclairage de rue					
6.1	Démolition du système d'éclairage existant	global	1	18 000,00 \$	18 000,00 \$
6.1	Base de béton	unité	15	2 500,00 \$	37 500,00 \$
6.2	Tranchée hors pavage	m.lin.	450	75,00 \$	33 750,00 \$
6.3	Conduit en PVC rigide, 53 mm Ø	m.lin.	450	32,00 \$	14 400,00 \$
6.4	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6	m.lin.	1440	11,00 \$	15 840,00 \$
6.5	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6, vert	m.lin.	480	11,00 \$	5 280,00 \$
6.6	Lampadaire	unité	15	10 000,00 \$	150 000,00 \$
6.13	Coffret d'alimentation et de distribution	m.lin.	1	18 000,00 \$	18 000,00 \$
6.14	Vérification électrique et mise en service	unité	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$
6.9	Dispositif antivol de câbles	unité	8	400,00 \$	3 200,00 \$
Total - Article 6					298 970,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET B - RUE DU POITOU					2 450 440,00 \$
C - AV. D'ALSACE					
0 Généralité					
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	20 000,00 \$	20 000,00 \$
0.2	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	1800	4,50 \$	8 100,00 \$
Total - Article 0					28 100,00 \$
1 Aqueduc					
1.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
1.2	Conduites d'eau potable en PVC DR-18				
1.2.1	• 200 mm de diamètre	m.lin.	160	500,00 \$	80 000,00 \$
1.3	Vanne incluant bouche à clé				
1.3.1	• 200 mm de diamètre	unité	4	3 800,00 \$	15 200,00 \$
1.3	Raccordement à une conduite d'eau potable existante	unité	1	6 000,00 \$	6 000,00 \$
1.4	Branchement d'eau potable :				
1.4.1	• 19 mm de diamètre	unité	13	1 850,00 \$	24 050,00 \$
1.4.2	• 25 mm de diamètre	unité	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
1.4.2	• 150 mm de diamètre	unité	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
1.5	Poteau d'incendie	unité	2	12 500,00 \$	25 000,00 \$
1.6	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Total - Article 1					183 250,00 \$
2 Égout sanitaire					
2.1	Conduites d'égout :				
2.1.1	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	155	550,00 \$	85 250,00 \$
2.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	3	8 600,00 \$	25 800,00 \$
2.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
2.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, noir	unité	15	2 500,00 \$	37 500,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
B - RUE DU POITOU					
0	Généralité				
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	80 000,00 \$	80 000,00 \$
0.2	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	3360	4,50 \$	15 120,00 \$
	Total - Article 0				95 120,00 \$
1	Aqueduc				
1.1	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	global	1	35 000,00 \$	35 000,00 \$
1.2	Conduites d'eau potable en PVC DR-18				
1.2.1	• 150 mm de diamètre	m.lin.	80	500,00 \$	40 000,00 \$
1.2.1	• 200 mm de diamètre	m.lin.	350	500,00 \$	175 000,00 \$
1.2.1	• 300 mm de diamètre	m.lin.	95	560,00 \$	53 200,00 \$
1.3	Vanne incluant bouche à clé				
1.3.1	• 200 mm de diamètre	unité	6	3 800,00 \$	22 800,00 \$
1.4	Chambre de vanne	unité	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
1.5	Branchement d'eau potable :				
1.5.1	• 19 mm de diamètre	unité	22	1 850,00 \$	40 700,00 \$
1.5.2	• 25 mm de diamètre	unité	2	2 000,00 \$	4 000,00 \$
1.6	Poteau d'incendie	unité	4	12 500,00 \$	50 000,00 \$
1.7	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	Total - Article 1				446 700,00 \$
2	Égout sanitaire				
2.1	Conduites d'égout :				
2.1.1	• 300 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	240	500,00 \$	120 000,00 \$
2.1.1	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	180	550,00 \$	99 000,00 \$
3.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
3.2.2	• M-1200 FLEX-LOK 200	unité	6	8 600,00 \$	51 600,00 \$
3.2.1	• M-2400 FLEX-LOK 200	unité	1	18 000,00 \$	18 000,00 \$
2.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, noir	unité	24	2 500,00 \$	60 000,00 \$
2.5	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	420	11,00 \$	4 620,00 \$
2.6	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	420	9,50 \$	3 990,00 \$
	Total - Article 2				357 210,00 \$
3	Égout pluvial				
3.1	Conduites d'égout :				
2.1.1	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	15	425,00 \$	6 375,00 \$
3.1.1	• 1050 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	410	750,00 \$	307 500,00 \$
3.2	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
3.2.2	• M-1600 FLEX-LOK 200	unité	1	12 000,00 \$	12 000,00 \$
3.2.1	• MR-1050B FLEX-LOK 200	unité	7	13 000,00 \$	91 000,00 \$
3.3	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
3.4	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, blanc	unité	24	1 750,00 \$	42 000,00 \$
3.5	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	850	40,00 \$	34 000,00 \$
3.6	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	18	5 500,00 \$	99 000,00 \$
3.7	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	410	11,00 \$	4 510,00 \$
3.8	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	410	9,50 \$	3 895,00 \$
	Total - Article 3				605 280,00 \$
4	Chaussée				
4.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	2800	40,00 \$	112 000,00 \$
4.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	2800	2,20 \$	6 160,00 \$
4.3	Sous-fondation: Pulvérisat, 300mm ép.	m.ca.	2800	8,00 \$	22 400,00 \$
4.4	Fondation inférieure: MG-56, 400mm ép.	m.ca.	2800	30,00 \$	84 000,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
3.6	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	10	5 500,00 \$	55 000,00 \$
3.7	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	139	11,00 \$	1 529,00 \$
3.8	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	139	9,50 \$	1 320,50 \$
Total - Article 3					356 599,50 \$
4	Chaussée				
4.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	1800	42,00 \$	75 600,00 \$
4.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	1800	2,20 \$	3 960,00 \$
4.3	Sous-fondation: Pulvérisat, 300 mm ép.	m.ca.	1800	8,00 \$	14 400,00 \$
4.4	Fondation inférieure: MG-56, 600mm ép.	m.ca.	1800	45,00 \$	81 000,00 \$
4.5	Fondation supérieure: MG-20, 200mm ép.	m.ca.	1800	18,00 \$	32 400,00 \$
4.6	Revêtement bitumineux:				
4.6.1	• Couche de base, type GB-20, PG 58S-28, 90mm ép.(pose en 2024)	m.ca.	1800	42,00 \$	75 600,00 \$
4.6.2	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 64H-28, 50mm ép.(pose en 2025)	m.ca.	1800	25,00 \$	45 000,00 \$
4.7	Marquage et signalisation	global	1	10 000,00 \$	10 000,00 \$
4.8	Signalisation lumineuse	global	1	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Total - Article 4					341 460,00 \$
5	Ouvrages en béton et autres ouvrages				
5.1	Trottoir et saillies de béton 35 MPa :				
5.1.1	• Trottoir monolithique de 1,5m de large	m.lin.	250	280,00 \$	70 000,00 \$
5.1.2	• Saillie	m.ca.	95	250,00 \$	23 750,00 \$
5.2	Plaques podotactiles en fonte, fini naturel	m.ca.	13,0	800,00 \$	10 400,00 \$
Total - Article 5					104 150,00 \$
6	Éclairage de rue				
6.1	Démolition du système d'éclairage existant	global	1	12 000,00 \$	12 000,00 \$
6.1	Base de béton	unité	6	2 500,00 \$	15 000,00 \$
6.2	Tranchée hors pavage	m.lin.	210	75,00 \$	15 750,00 \$
6.3	Conduit en PVC rigide, 53 mm Ø	m.lin.	245	32,00 \$	7 840,00 \$
6.4	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6	m.lin.	771	11,00 \$	8 481,00 \$
6.5	Câble monoconducteur RWU90, calibre 6, vert	m.lin.	257	11,00 \$	2 827,00 \$
6.6	Lampadaire	unité	6	10 000,00 \$	60 000,00 \$
6.3	Tranchée sous pavage	m.lin.	35	150,00 \$	5 250,00 \$
6.5	Gaine en PVC 150 mmØ pour traverse de rue	m.lin.	35	30,00 \$	1 050,00 \$
6.13	Coffret d'alimentation et de distribution	m.lin.	1	18 000,00 \$	18 000,00 \$
6.14	Vérification électrique et mise en service	unité	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$
6.9	Dispositif antivol de câbles	unité	6	400,00 \$	2 400,00 \$
Total - Article 6					151 598,00 \$
7	Piste cyclable				
7.1	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	480	17,00 \$	8 160,00 \$
7.2	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	480	2,20 \$	1 056,00 \$
7.3	Fondation supérieure: MG-20, 300mm ép.	m.ca.	480	22,00 \$	10 560,00 \$
7.4	Revêtement bitumineux:				
7.4.1	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 50mm ép.(pose en 2025)	m.ca.	480	22,00 \$	10 560,00 \$
7.5	Marquage et signalisation	global	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Total - Article 7					31 336,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET A - BOUL. SIMARD DE GASCOGNE (INCL. INT.) À PAS-DE-CALAIS (EXCL. INT.)					1 563 743,50 \$



RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DU BOUL. SIMARD (GASCOGNE À PAS-DE-CALAIS), DE L'AV. D'ALSACE (GASCOGNE À POITOU) ET DE LA RUE DU POITOU

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
A - BOUL. SIMARD DE GASCOGNE (INCL. INT.) À PAS-DE-CALAIS (EXCL. INT.)					
0	Généralité				
0.1	Enlèvement des structures existantes	global	1	60 000,00 \$	60 000,00 \$
0.2	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	1800	4,50 \$	8 100,00 \$
0.3	Abandon de la conduite d'aqueduc entre Flandres et Poitou	global	1	55 000,00 \$	55 000,00 \$
0.4	Excavation de roc	m.cu.	600	80,00 \$	48 000,00 \$
	Total - Article 0				171 100,00 \$
1	Aqueduc				
1.1	Conduites d'eau potable en PVC DR-18				
1.1.1	• 200 mm de diamètre	m.lin.	15	500,00 \$	7 500,00 \$
1.1.2	• 300 mm de diamètre	m.lin.	130	550,00 \$	71 500,00 \$
1.2	Vanne incluant bouche à clé				
1.2.1	• 200 mm de diamètre	unité	1	3 800,00 \$	3 800,00 \$
1.2.2	• 300 mm de diamètre	unité	4	4 500,00 \$	18 000,00 \$
1.3	Raccordement à une conduite d'eau potable existante	unité	2	6 000,00 \$	12 000,00 \$
1.4	Poteau d'incendie	unité	1	12 500,00 \$	12 500,00 \$
1.6	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	3 000,00 \$	3 000,00 \$
	Total - Article 1				128 300,00 \$
2	Égout sanitaire				
2.1	Conduites d'égout :				
2.1.1	• 375 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	50	550,00 \$	27 500,00 \$
2.1.2	• 900 mm de diamètre en TBA Cl. IV	m.lin.	90	1 050,00 \$	94 500,00 \$
2.2	Reconstruction d'un tronçon de 900mm et de 1200mm pour permettre le passage des conduites de la rue Gascogne, incl. racc. ex.	global	1	45 000,00 \$	45 000,00 \$
2.2	Reconstruction d'un tronçon de 900mm et de 1200mm pour permettre le passage des conduites de la rue Poitou incluant un accès temporaire, incl. racc. ex.	global	1	55 000,00 \$	55 000,00 \$
2.3	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
2.3.1	• M-1200 FLEX-LOK 200	unité	2	8 600,00 \$	17 200,00 \$
2.3.3	• MR-1200 FLEX-LOK 200	unité	2	15 000,00 \$	30 000,00 \$
2.4	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	6 500,00 \$	6 500,00 \$
2.5	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	140	14,00 \$	1 960,00 \$
2.6	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	140	11,00 \$	1 540,00 \$
	Total - Article 2				279 200,00 \$
3	Égout pluvial				
3.1	Conduites d'égout :				
3.1.1	• 525 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	22	500,00 \$	11 000,00 \$
3.1.2	• 1050 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	27	750,00 \$	20 250,00 \$
3.1.4	• 1800 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	90	2 000,00 \$	180 000,00 \$
3.3	Regards d'égout préfabriqués en béton armé				
3.3.1	• M-1200 FLEX-LOK 200	unité	2	11 000,00 \$	22 000,00 \$
3.3.2	• M-7 FLEX-LOK 200	unité	2	25 000,00 \$	50 000,00 \$
3.4	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	1	6 500,00 \$	6 500,00 \$
3.5	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	225	40,00 \$	9 000,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
SOUS-TOTAL - TRAVAUX					5 904 101,50 \$
AUTRES DÉPENSES RELIÉS AU PROJET					
CONTINGENCES					
	Selon la directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction	global	5%		295 205 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX & CONTINGENCES					6 199 307 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS					
	Frais relatifs à Traces Québec - Attestra (2,35\$ / tm)	global	1		25 000 \$
	Honoraires de laboratoire pour le contrôle des matériaux et environnemental	global	3%		185 979 \$
	Honoraires pour ingénierie (conception et surveillance)	global	12%		743 917 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX, CONTINGENCES & HONORAIRES PROFESSIONNELS					7 154 203 \$
TAXES NETTES					
	T.P.S. (5%)	global	0%		0 \$
	T.V.Q. (9,975%)	global	4,988%		356 816 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX TAXES NETTES					7 511 018 \$
FRAIS INCIDENTS					
	Frais administratifs, frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires et autres coûts de même nature	global	5%	du montant net ristourne	388 982 \$
COÛT TOTAL DU PROJET - TAXES NETTES					7 900 000 \$

Préparé par:


 Simon Bédard-Goulet ing. OIQ no. 5005623
 Chef de division - Plans & Conception - Génie

Révisé par:

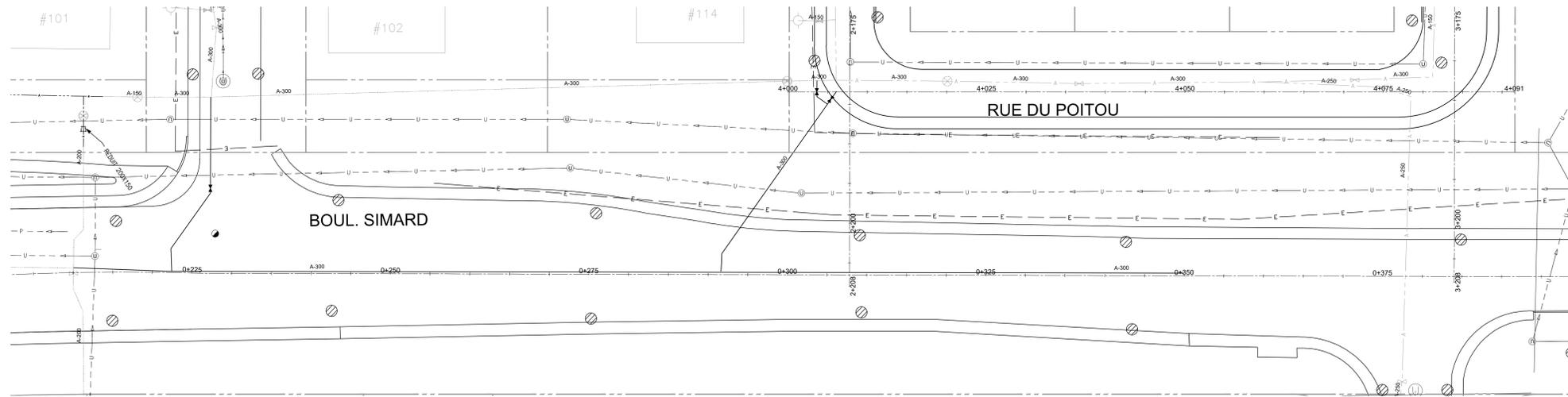

 Nicolas Beaudoin, ing. no. OIQ 5078922
 Chef de division - Réalisation de travaux - Génie

AVIS DÉMARRÉ

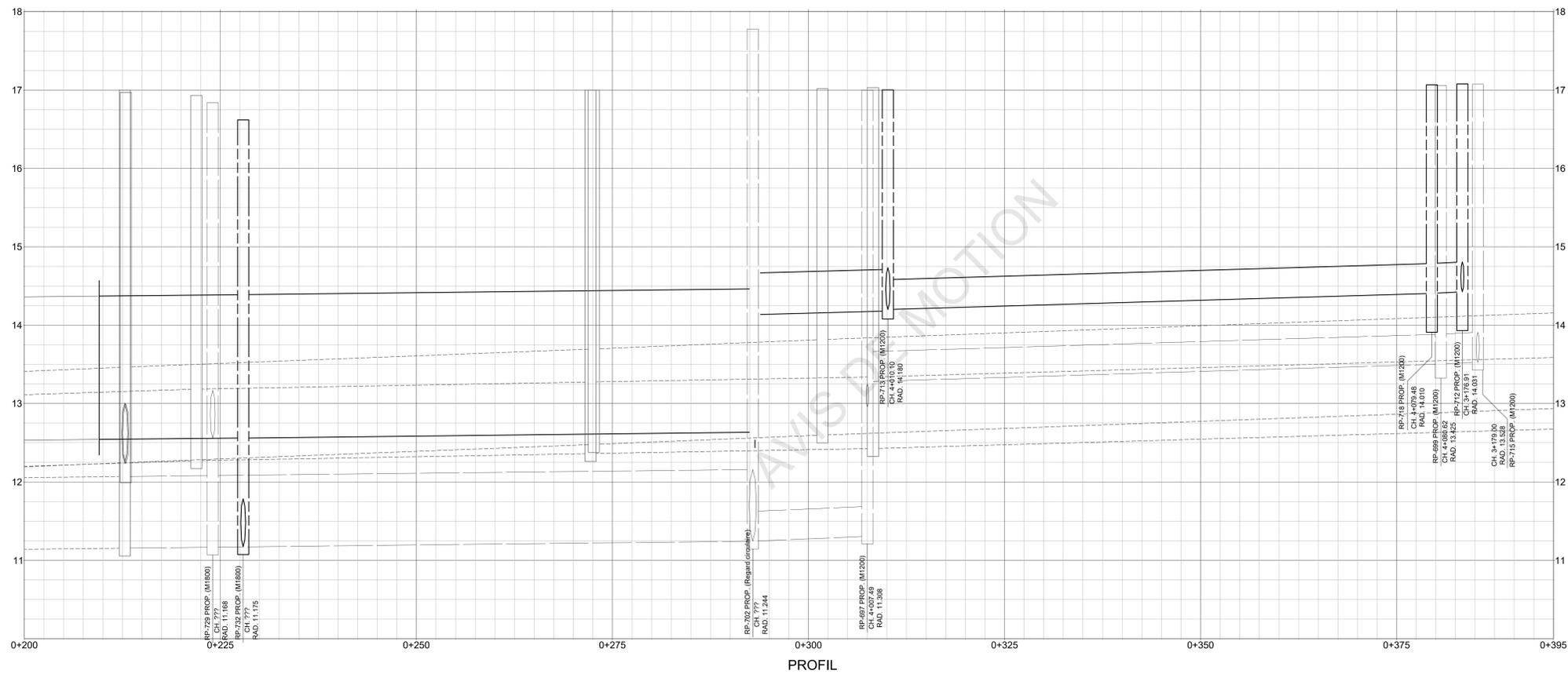
Annexe B

Cette annexe est constituée du plan 24GN04-PP-A1 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 2 octobre 2023.

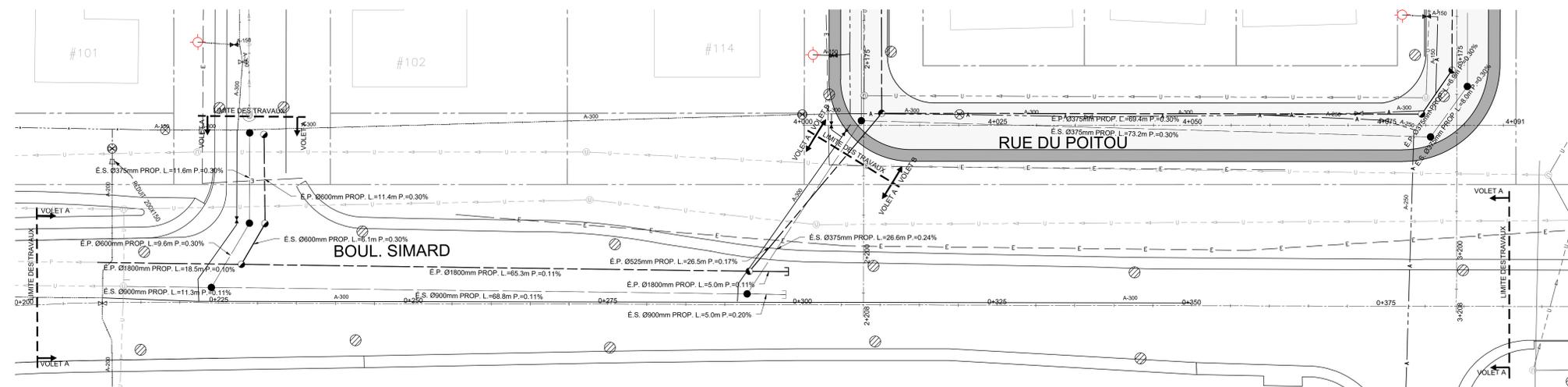
AVIS DE MOTION



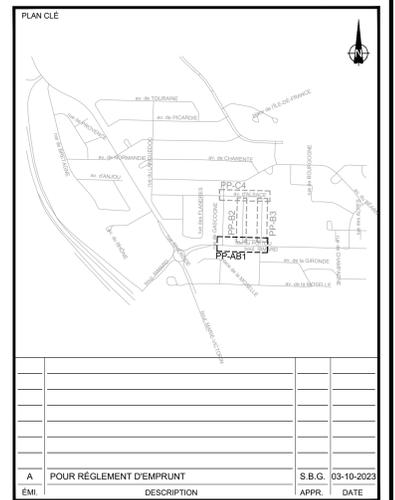
VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



PROFIL



VUE EN PLAN - PROPOSÉ



SCÉAUX



VILLE DE SAINT-LAMBERT
 DIVISION DU GÉNIE
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

--	--

PROJET:
 RECONSTRUCTION DE LA RUE DU POITOU
 ET D'UNE PARTIE DU BOUL. SIMARD ET DE L'AV. D'ALSACE

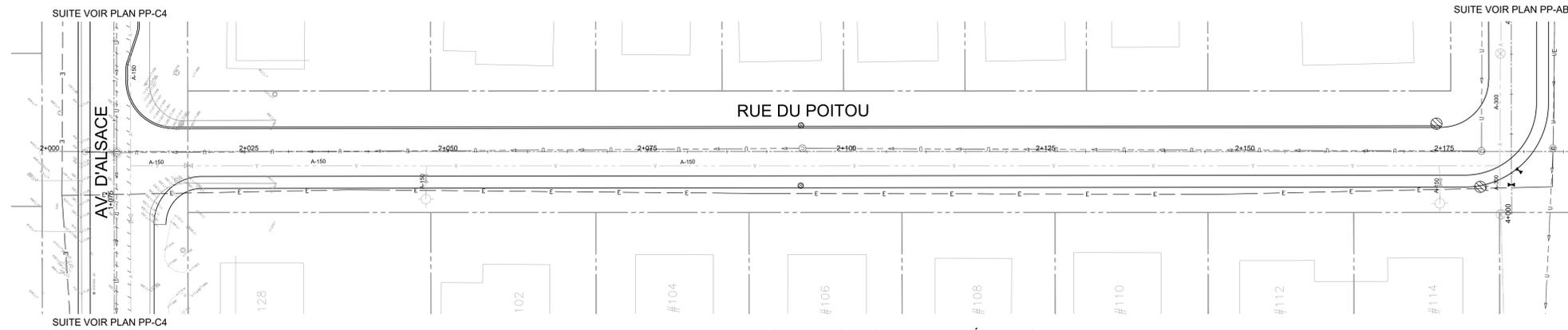
TITRE:
VUE EN PLAN ET EN PROFIL
RUE DU POITOU ET SIMARD
 CH: 0+200 À 0+395
 CH: 4+000 À 4+090

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1:250 VERT: 1:25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, Ing.	FEUILLET: 1 DE 4
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, Ing.	DATE: 01 Septembre 2023
CONTRAT NO: 24GN04	DESSIN NO: PP-AB1
	EMI: A

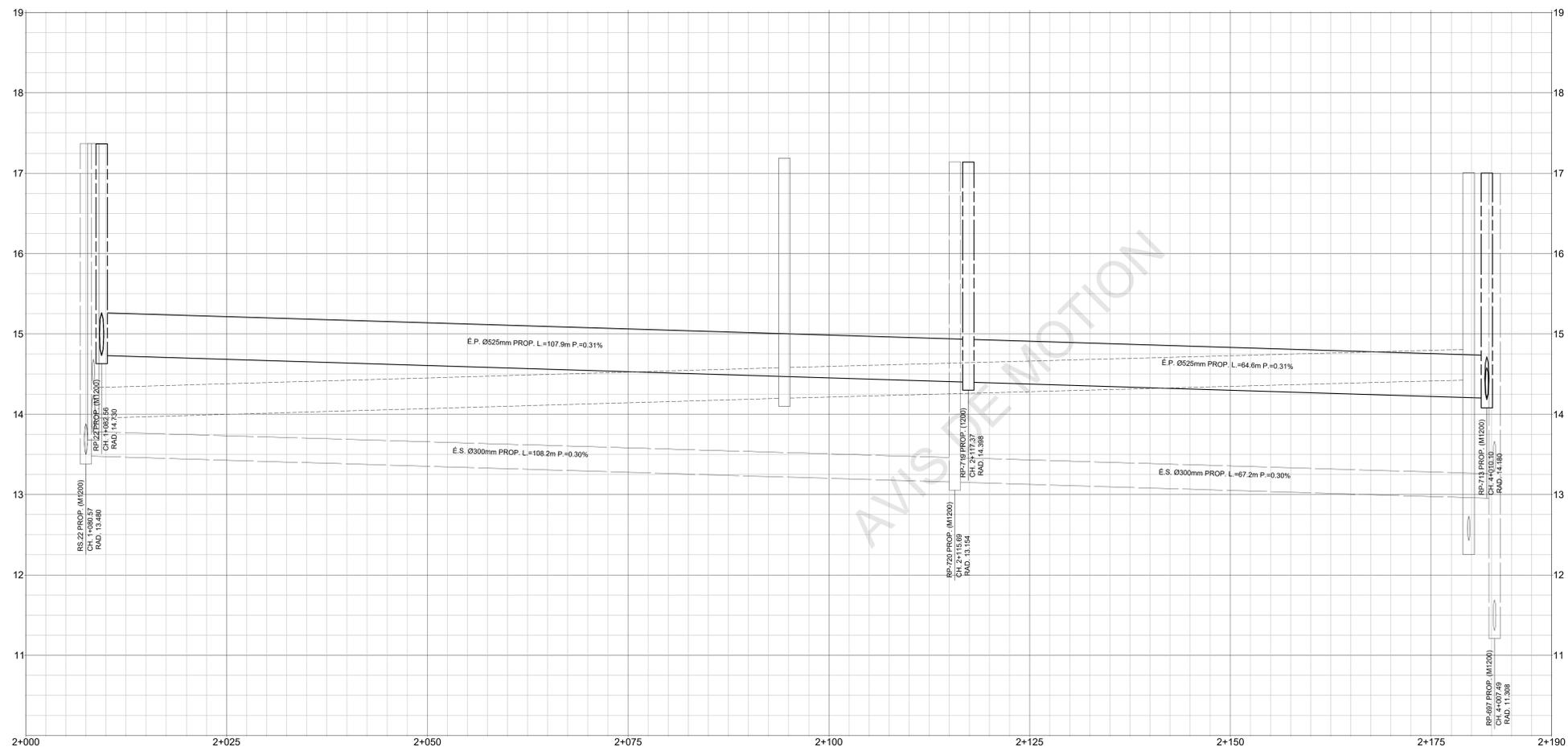
Annexe C

Cette annexe est constituée du plan 24GN04-PP-B2 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 2 octobre 2023.

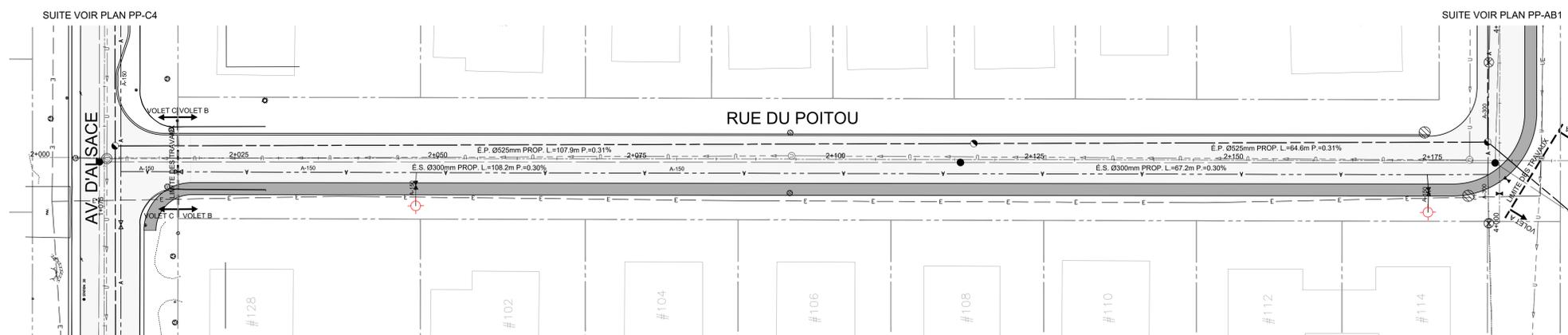
AVIS DE MOTION



VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



PROFIL



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

PLAN CLÉ

EM.	DESCRIPTION	APPR.	DATE
A	POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT	S.B.G.	03-10-2023



VILLE DE SAINT-LAMBERT
 DIVISION DU GÉNIE
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

PROJET:
 RECONSTRUCTION DE LA RUE DU POITOU
 ET D'UNE PARTIE DU BOUL. SIMARD ET DE L'AV. D'ALSACE

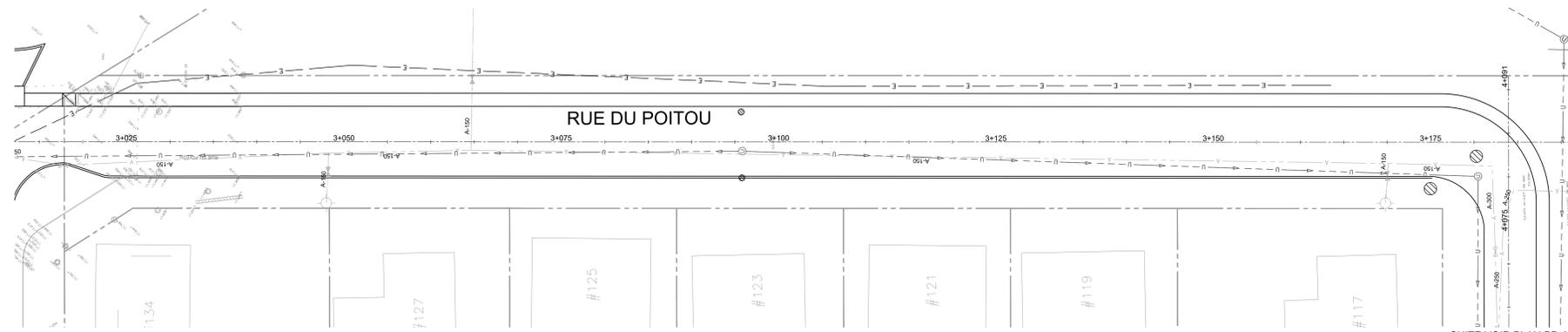
TITRE:
VUE EN PLAN ET EN PROFIL
RUE DU POITOU
CH: 2+000 À 2+190

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1:250	VERT: 1:25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, Ing.	FEUILLET: 2 DE 4	
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, Ing.	DATE: 01 Septembre 2023	
CONTRAT NO: 24GN04	DESSIN NO: PP-B2	EM: A

Annexe D

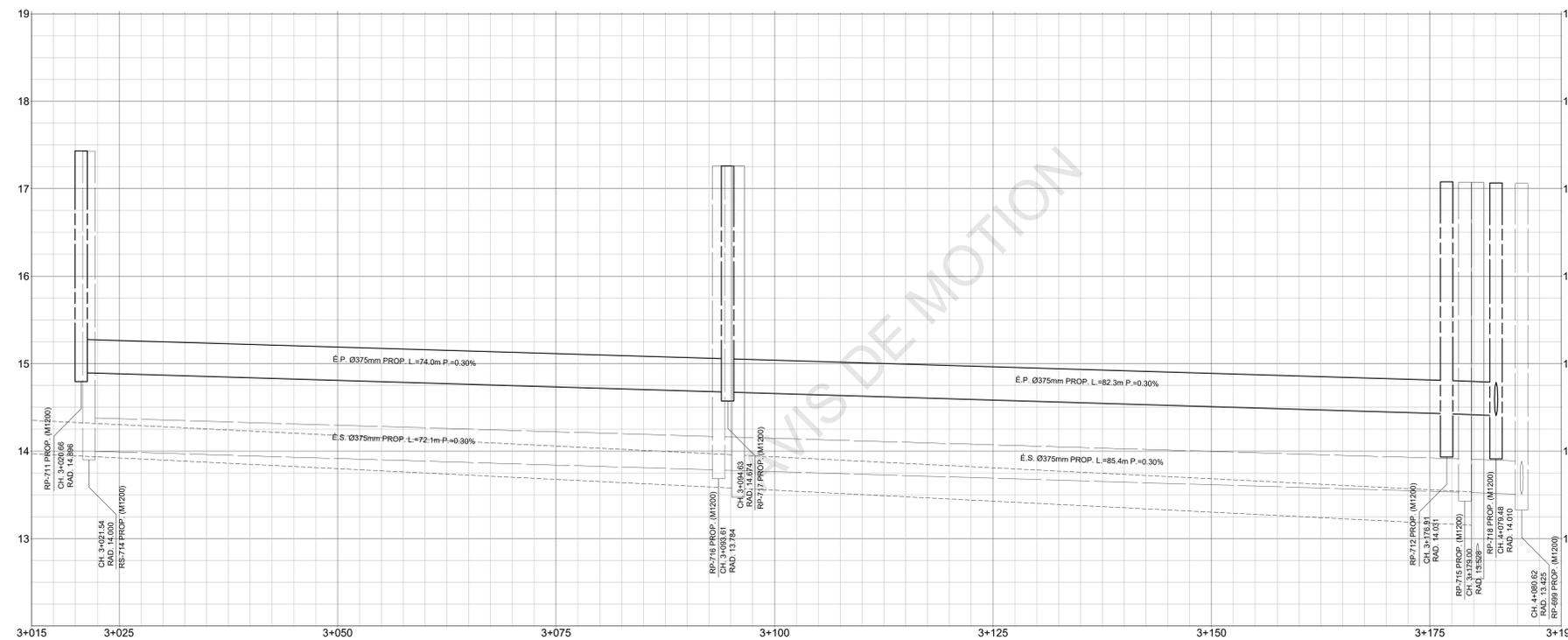
Cette annexe est constituée du plan 24GN04-PP-B3 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 2 octobre 2023.

AVIS DE MOTION

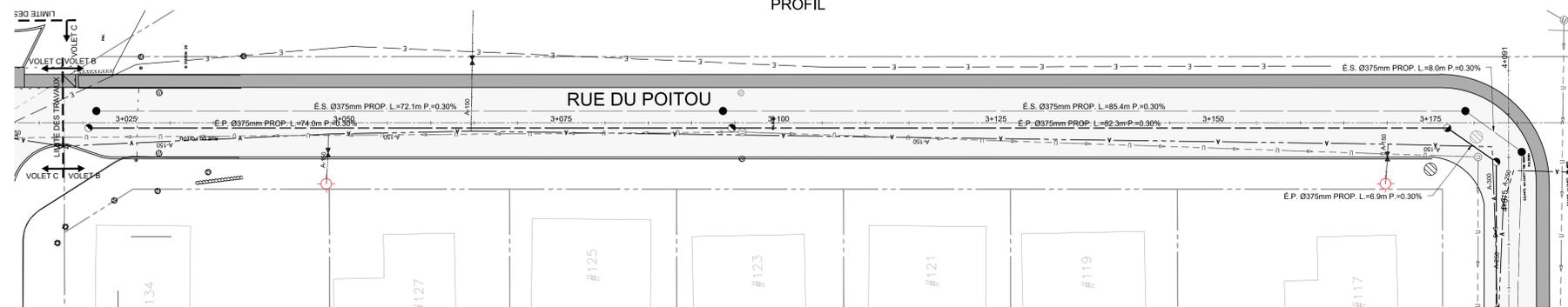


VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION

SUITE VOIR PLAN PP-AB1

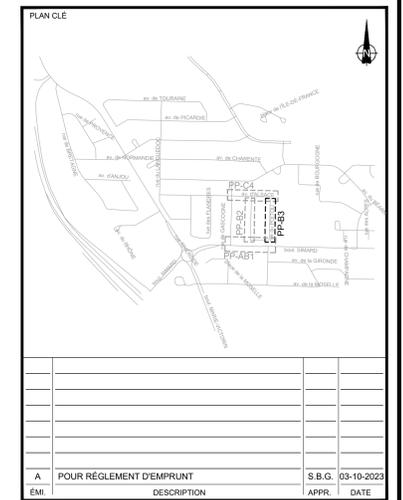


PROFIL



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

SUITE VOIR PLAN PP-AB1



SCEAUX



VILLE DE SAINT-LAMBERT
 DIVISION DU GÉNIE
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

--

PROJET:
 RECONSTRUCTION DE LA RUE DU POITOU
 ET D'UNE PARTIE DU BOUL. SIMARD ET DE L'AV. D'ALSACE

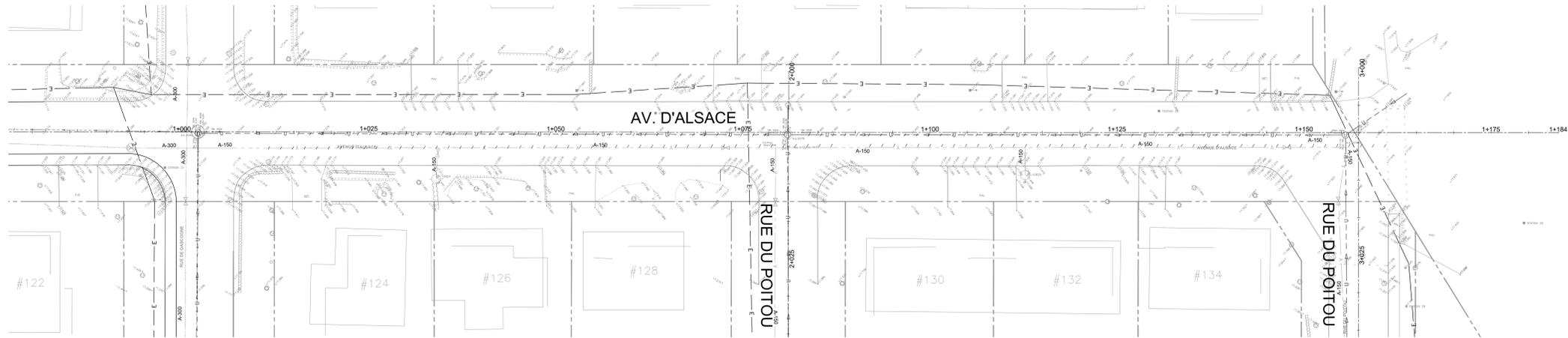
TITRE:
VUE EN PLAN ET EN PROFIL
RUE DU POITOU
CH: 3+000 À 3+190

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1/250 VERT: 1/25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, Ing.	FEUILLET: 3 DE 4
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, Ing.	DATE: 01 Septembre 2023
CONTRAT NO: 24GN04	DESSIN NO: PP-B3

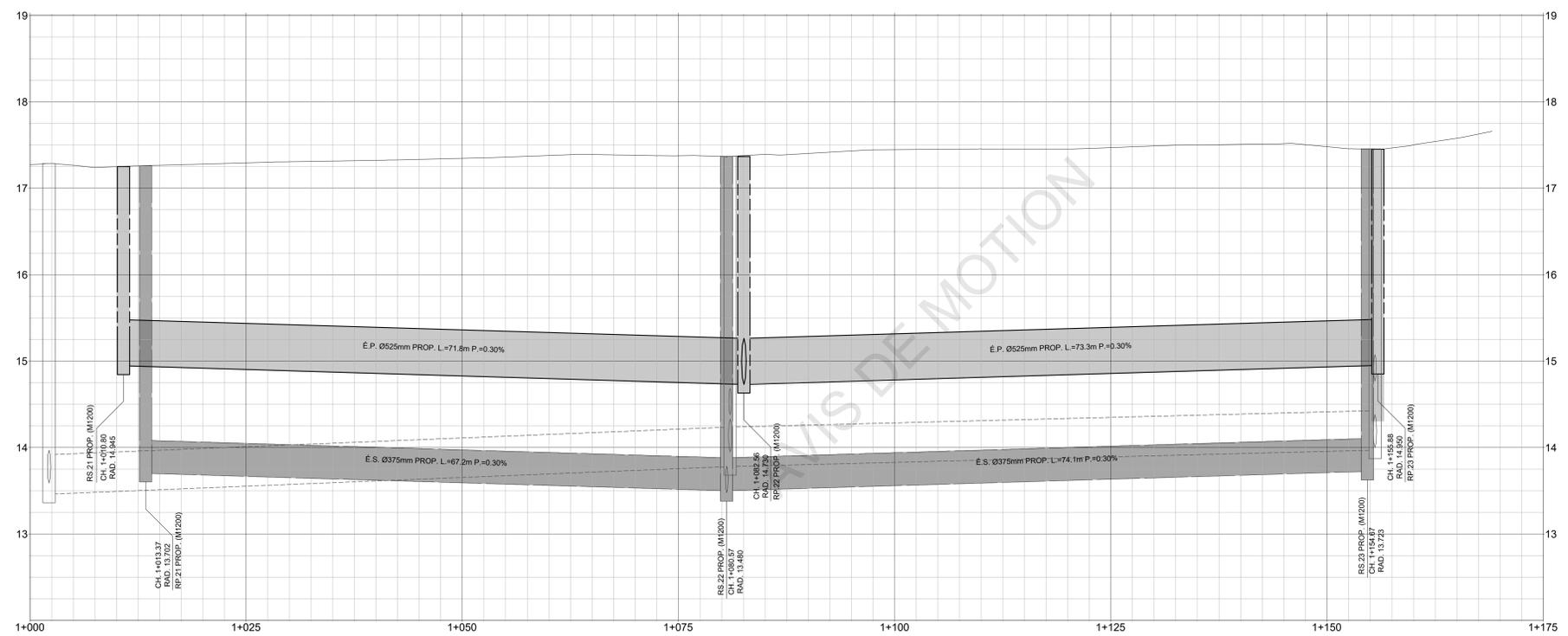
Annexe E

Cette annexe est constituée du plan 24GN04-PP-C4 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 2 octobre 2023.

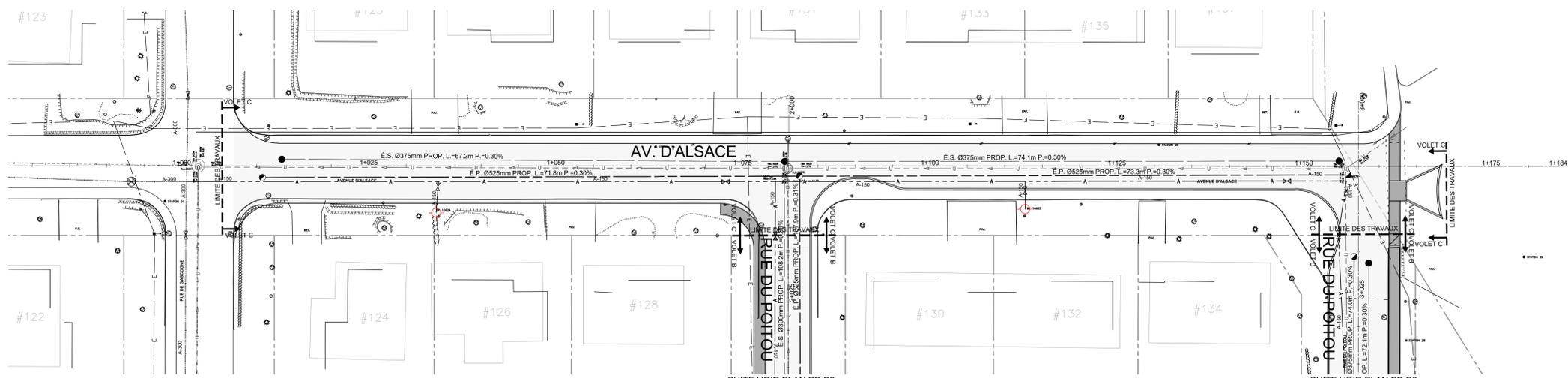
AVIS DE MOTION



VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



PROFIL



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

PLAN CLÉ

EM.	DESCRIPTION	APPR.	DATE
A	POUR RÉGLEMENT D'EMPRUNT	S.B.G.	03-10-2023

SCEAUX



VILLE DE SAINT-LAMBERT
 DIVISION DU GÉNIE
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825
 genie@ville-saint-lambert.ca

RÉFÉRENCES

PROJET:
 RECONSTRUCTION DE LA RUE DU POITOU
 ET D'UNE PARTIE DU BOUL. SIMARD ET DE L'AV. D'ALSACE

TITRE:
VUE EN PLAN ET EN PROFIL
AV. D'ALSACE
CH: 1+000 À 1+175

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1/250	VERT: 1/25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, Ing.	FEUILLET: 4 DE 4	
VÉRIFIÉ: Nicolas BEAUDOIN, Ing.	DATE: 01 Septembre 2023	
CONTRAT NO: 24GN04	DESSIN NO: PP-C4	EM: A



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.3)

Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 2022-196 constituant le CCU

La conseillère Julie Bourgoin donne un avis de motion à l'effet que le projet de Règlement 2023-196-1 *visant à modifier le règlement 2022-196 constituant le comité consultatif d'urbanisme* sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise à modifier la composition du comité afin de permettre au maire d'y être désigné plutôt que de restreindre aux conseillers.

Le projet de règlement est déposé.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
RÈGLEMENT N° 2023-196-1

PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2022-196
CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

À sa séance ordinaire du _____ 2023, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. L'article 2.1 du *Règlement constituant le comité consultatifs d'urbanisme* (2022-196) est remplacé par le suivant :

«2.1 Le Comité se compose des membres suivants désignés par le Conseil municipal:

- a) deux élus, dont l'un agit à titre de président conformément à l'article 5;
- b) quatre résidents de la Ville de Saint-Lambert, dont deux membres ou membres à la retraite de l'Ordre des Architectes du Québec et deux membres possédant une expertise en urbanisme;
- c) un représentant de la Société d'histoire Mouillepie, résident de la Ville de Saint-Lambert.»

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale Mongrain, Mairesse

Cassandra Comin Bergonzi, Greffière

Avis de motion	16 octobre 2023
Adoption	
Entrée en vigueur	



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2022-207) qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1er au 30 septembre 2023 pour les sommes respectives de 4 117 105.05 \$ et 1 009 652.13 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169306	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	95651	Nom:	ENTREPRISES BRIXI INC. (LES)	Montant:	4 174,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-13	20230413	LOCATION MENSUELLE - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA MAIRIE ET LA DIRE			Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9114)		4 174,40 \$	
No paiement:	169348	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	96175	Nom:	ANITA ANAND	Montant:	250,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-22	BSL-01	ANIMATION DU CLUB DE LECTURE (2023-2114)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2114)		250,00 \$	
No paiement:	169349	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	96078	Nom:	AUTOBUS TRANSCO (1988) INC	Montant:	709,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-21	260832	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2023-1793)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1793)		709,98 \$	
No paiement:	169350	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	51944	Nom:	A25 LE LIEN INTELLIGENT	Montant:	10,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	3900283298105	PÉAGE PONT DE L'AUTOROUTE 25 (2023-2303)			Vasco Morgado	Sébastien Gravel (2023-2303)		10,40 \$	
No paiement:	169351	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant:	1 212,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	8259	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2257)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2257)		1 212,30 \$	
No paiement:	169352	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	60573	Nom:	CAROLINE GOULET	Montant:	1 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-10	N0100823	PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE- JEUDIS DE LA PLACE (2023-4260)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4260)		1 000,00 \$	
No paiement:	169353	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	59688	Nom:	CONSULTANTS RG	Montant:	2 213,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	236	COMPAGNONNAGE POUR 3 OPÉRATEUR POUR LA CERTIFICATION OPA (2023-4254)			Eric Painchaud	Vasco Morgado (2023-4254)		2 213,27 \$	
No paiement:	169354	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	60078	Nom:	CONSULTANTS TECHNIQUES TECHNOLOGIC	Montant:	233,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-09	121678	APPEL DE SERVICE - BÂTIMENTS (2023-9256)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9256)		233,40 \$	
No paiement:	169355	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	60576	Nom:	DANIEL ST-PIERRE	Montant:	1 200,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-11	20230811	PRÉSENTATION D'UN SPECTACLE - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2023-4267)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4267)		1 200,00 \$	
No paiement:	169356	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	96158	Nom:	DYNAMIX ADVENTURES INC. (EVERBLAST PLAY COMPANY)	Montant:	15 745,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: 169356	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 96158	Nom: DYNAMIX ADVENTURES INC. (EVERBLAST PLAY COMPANY)	Montant: 15 745,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-09	729	ANIMATION CAMP DE JOUR - SEMAINE DU 31 JUILLET (2023-9211)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2023-9211)	5 248,61 \$
2023-08-09	730	ANIMATION CAMP DE JOUR - SEMAINE DU 21 AOÛT 2023 (2023-9211)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2023-9211)	5 248,61 \$
2023-08-09	728	ANIMATION CAMP DE JOUR - SEMAINE DU 17 JUILLET 2023 (2023-9211)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2023-9211)	5 248,61 \$

No paiement: 169357	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 96202	Nom: ECOLE DE THEATRE PLAYBACK / ELISABETH COUTURE	Montant: 675,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-28	20230828	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		675,03 \$

No paiement: 169358	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)	Montant: 1 479,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-21	735000208337	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	55,86 \$
2023-08-21	725000205948	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	21,59 \$
2023-08-21	735000208340	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	52,47 \$
2023-08-21	745000199989	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	56,38 \$
2023-08-21	735000208336	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	865,13 \$
2023-08-21	735000208341	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	302,78 \$
2023-08-21	735000208342	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	44,00 \$
2023-08-21	735000208339	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	37,33 \$
2023-08-21	735000208338	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	44,00 \$

No paiement: 169359	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 95612	Nom: ENTREPRISE ROBERT THIBERT INC.	Montant: 1 042,79 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-10	FA230251843	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6276)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6276)	1 042,79 \$

No paiement: 169360	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 03563	Nom: EXPRESS MAG	Montant: 134,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-30	34785	ABONNEMENT AU MAGAZINE LIRE LITTÉRAIRE (2023-2259)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2259)	134,52 \$

No paiement: 169361	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 03190	Nom: GRAND ET TOY	Montant: 101,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-02-28	T766937	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU - VOIR CRÉDIT T870644 (2023-1557)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1557)	9 168,11 \$
2023-04-04	T870644	RETOUR DE FOURNITURE DE BUREAU - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE T76693	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1557)	(9 066,24 \$)

No paiement: 169362	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 745,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-23	646 002 991 721	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		126,31 \$
2023-08-04	637 002 998 146	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		619,25 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: 169363	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 59937	Nom: JULIE LEPAGE-LANTHIER	Montant: 1 206,63 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-25	20230825	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ MOINS FRAIS D'ADMINISTRATION	Maxime Marquis		1 206,63 \$

No paiement: 169364	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 05067	Nom: LAUDIOM INC.	Montant: 6 018,91 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-11	24786	SERVICE DE LOCATION D'EQUIPEMENT (2023-4263)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4263)	1 304,93 \$
2023-08-05	24772	SERVICE DE LOCATION D'EQUIPEMENT (2023-9141)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9141)	1 494,68 \$
2023-08-05	24773	SERVICE DE LOCATION D'EQUIPEMENT (2023-9141)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9141)	2 069,55 \$
2023-08-11	24783	SERVICE DE LOCATION D'EQUIPEMENT (2023-9141)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9141)	1 149,75 \$

No paiement: 169365	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 58796	Nom: MARC PELLETIER	Montant: 100,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-24	20230824	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		100,03 \$

No paiement: 169366	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 60581	Nom: MELISSA BATCHOUN	Montant: 445,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-24	20230824	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		445,00 \$

No paiement: 169367	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 05256	Nom: Philippe Gosselin & Ass. Ltée	Montant: 6 040,73 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-09	FC-00203040	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2241)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-2241)	6 040,73 \$

No paiement: 169368	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.	Montant: 45,46 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-11	454120547	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	21,84 \$
2023-08-18	454168893	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	23,62 \$

No paiement: 169369	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 02941	Nom: QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant: 14,46 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-08	PF 41397	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6596)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6596)	14,46 \$

No paiement: 169370	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 60582	Nom: RICHARD COUTURE	Montant: 365,62 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-23	20230823	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		365,62 \$

No paiement: 169371	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 96112	Nom: ROUSSEAU LEFEBVRE INC.	Montant: 1 149,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169371	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	96112	Nom:	ROUSSEAU LEFEBVRE INC.	Montant:	1 149,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-31	23415-30B	SERVICE PROFESSIONNEL POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD UNION (2023-17			Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-1715)		1 149,75 \$	
No paiement:	169372	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	60584	Nom:	SSERGE MENARD ET JOHANNE PROVOST	Montant:	5 045,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-29	20230829	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ MOINS FRAIS D'ADMINISTRATION			Maxime Marquis			5 045,47 \$	
No paiement:	169373	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	05321	Nom:	Servicorp	Montant:	1 581,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-08	IN486421	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-2242)			Jean-François Blanchette	Vasco Morgado (2023-2242)		1 581,14 \$	
No paiement:	169374	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	58282	Nom:	TYSON CLINTON	Montant:	20,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-24	20230824	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Dominique-Anne Soucie			20,00 \$	
No paiement:	169375	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04849	Nom:	AIGUISAGE BOOMERANG / 9128-1295 QUÉBEC INC.	Montant:	91,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-17	3905	AIGUISAGE DE LAME (ZAMBONI) (2023-2287)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2287)		91,98 \$	
No paiement:	169376	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	05358	Nom:	Amazon Canada	Montant:	20,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	CA3Q5TR306GI	ACHAT DE JEUX DE DÉS (2023-2301)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2301)		20,11 \$	
No paiement:	169377	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	96078	Nom:	AUTOBUS TRANSCO (1988) INC	Montant:	1 050,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-24	260868	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2023-1793)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1793)		97,16 \$	
2023-04-21	260833	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2023-1793)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1793)		317,62 \$	
2023-04-24	260866	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2023-1793)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1793)		317,62 \$	
2023-04-24	260869	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2023-1793)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1793)		317,62 \$	
No paiement:	169378	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA	Montant:	257,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-01	X012859817230901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-1336) (2023-9019)			Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)		61,25 \$	
2023-09-01	X012461689230901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-4803) (2023-9019)			Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)		19,88 \$	
2023-09-01	X010806412230901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-3324) (2023-9019)			Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)		59,64 \$	
2023-09-01	X001753848230901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-1443) (2023-9019)			Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)		76,55 \$	
2023-09-01	X012930862230901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-9656) (2023-9019)			Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)		19,88 \$	
2023-09-01	X012961465230901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450 671-9680) (2023-9019)			Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)		20,03 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: 169379	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 51695	Nom: BENEVA INC. (CAPITALE ASSURANCES)	Montant: 79 724,88 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	R-0000516887	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR SEPTEMBRE 2023 (C	Maxime Marquis		56 648,68 \$
2023-08-31	R-0000518011	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR SEPTEMBRE 2023 (C	Maxime Marquis		23 076,20 \$

No paiement: 169380	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 1 108,28 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-07-25	8144	ACHAT POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-2210)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-2210)	491,46 \$
2023-08-23	8271	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2023-6720)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6720)	616,82 \$

No paiement: 169381	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 00509	Nom: CENTRE DE LOCATION ARCO INC	Montant: 476,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-14	476451	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-2267)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2267)	476,00 \$

No paiement: 169382	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 01137	Nom: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	Montant: 4 930,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-19	21	ANIMATION CAMP DE JOUR - CAMP DE MUSIQUE (2023-9195)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9195)	4 930,00 \$

No paiement: 169383	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 04139	Nom: DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.	Montant: 6 270,28 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-07-31	429826	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 JUILLET 2023 - EGLISE ANGLICANE -	Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9056)	6 270,28 \$

No paiement: 169384	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 00066	Nom: REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	Montant: 218 810,80 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-30	20230830	CAISSE DE RETRAITE CADRES - AOÛT 2023	Maxime Marquis		115 231,78 \$
2023-08-30	20230830-2	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS - AOÛT 2023	Maxime Marquis		103 579,02 \$

No paiement: 169385	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 95761	Nom: GROUPE MASTER (LE)	Montant: 1 078,63 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-08	1966725-00	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PISCINES (2023-6584)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6584)	908,47 \$
2023-07-26	1966388-00	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6580)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6580)	73,99 \$
2023-08-02	1966573-00	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2023-6690)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6690)	157,57 \$
2023-07-12	1965895-00	PIÈCES/MATÉRIEL - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (2023-6584)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6584)	168,55 \$
2023-08-16	1966959-00	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 1967104-00 (2023-6599)	Yannick Raymond	Natalie Fallon (2023-6599)	(229,95 \$)

No paiement: 169386	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 48 869,77 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	674 802 646 113	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 060 466 172)	Francis Blondeau		266,80 \$
2023-08-31	682 002 958 219	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		3 707,57 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: 169386	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 48 869,77 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-01	612 702 869 483	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 855 461)	Francis Blondeau		141,27 \$
2023-09-01	654 102 719 345	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 169 070)	Francis Blondeau		37,68 \$
2023-09-01	652 302 731 443	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		106,93 \$
2023-09-01	676 602 634 293	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		30 951,59 \$
2023-08-28	659 502 975 836	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		356,44 \$
2023-09-01	676 602 634 292	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451	Francis Blondeau		6 435,85 \$
2023-08-25	682 902 595 268	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 088 693 955)	Francis Blondeau		839,61 \$
2023-08-28	660 402 702 618	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		3 037,67 \$
2023-08-24	634 302 764 576	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		505,52 \$
2023-09-01	676 602 634 294	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 576)	Francis Blondeau		2 482,84 \$

No paiement: 169387	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 95641	Nom: LAVE AUTO BLEU BLANC ROUGE	Montant: 241,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-16	2041	NETTOYAGE DE VEHICULE (2023-2277)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2277)	68,98 \$
2023-08-17	1861	NETTOYAGE DE VEHICULE (2023-6714)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6714)	172,46 \$

No paiement: 169388	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 95412	Nom: METAL ACTION	Montant: 910,43 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-17	246717	ACHAT DE MATÉRIEL - SALLE D'INFORMATIQUE (2023-2283)	Yannick Raymond	Francis Blondeau (2023-2283)	697,80 \$
2023-08-17	246716	ACHAT DE MATÉRIEL - PVM (2023-6583)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6583)	212,63 \$

No paiement: 169389	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 96093	Nom: MOBI MOBILIER URBAIN INC	Montant: 9 859,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-15	MO-10151	ACHAT DE MATÉRIAUX - AMÉNAGEMENT DE PARCS & TERRAINS DE JEUX (2023-1545)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1545)	9 859,10 \$

No paiement: 169390	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 01915	Nom: OASIS IRRIGATION	Montant: 91,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-15	2026531	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-2282)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2282)	91,75 \$

No paiement: 169391	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 95417	Nom: PAVAGES METROPOLITAIN INC.	Montant: 2 095,76 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-12	18000197	ASPHALTE ROUTIER (2023-9157)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)	2 095,76 \$

No paiement: 169392	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 58014	Nom: PETITE CAISSE BIBLIOTHEQUE	Montant: 84,80 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-06	20230906	PETITE CAISSE BIBLIOTHEQUE	Elizabeth Jacques		84,80 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169393	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	50001	Nom:	PETITE CAISSE CDL (SOPHIE ABBOTT-BROWN)	Montant:	716,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	2023-08-30	PETITE CAISSE CDL (SOPHIE ABBOTT-BROWN)			Josée Véronneau			716,65 \$	
No paiement:	169394	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	50110	Nom:	PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)	Montant:	286,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-05	20230905	PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)			Jasmin Savard			286,45 \$	
No paiement:	169395	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	96204	Nom:	PHILIPPE PROVOST	Montant:	266,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-01	20230901	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - SL2300447 - PLUS INTÉRÊT VERSÉ DE 5.20\$.			Maxime Marquis			266,92 \$	
No paiement:	169396	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	95877	Nom:	PRINCESS AUTO	Montant:	176,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-14	449325	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2023-6707)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6707)		176,98 \$	
No paiement:	169397	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	03293	Nom:	PUROLATOR INC.	Montant:	26,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-01	454282927	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)		18,28 \$	
2023-08-25	454223484	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)		7,87 \$	
No paiement:	169398	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	00064	Nom:	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	Montant:	67 900,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	20230830	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS D'A			Maxime Marquis			67 900,86 \$	
No paiement:	169399	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	01882	Nom:	RESSORTS LAPRAIRIE INC (LES)	Montant:	2 014,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-14	68798	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6709)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6709)		2 014,89 \$	
No paiement:	169400	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	00061	Nom:	SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	Montant:	9 455,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	20230830	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLEUS			Maxime Marquis			9 455,85 \$	
No paiement:	169401	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	60420	Nom:	SERVICES ENUF INC.	Montant:	2 018,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-31	1035	ANIMATION BRIGADE VERTE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-9242)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-9242)		2 018,23 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169402	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	05773	Nom:	STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.	Montant:	234,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	45733	ACHAT DE PROPANE (2023-1894)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1894)		234,62 \$	
No paiement:	169403	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	59130	Nom:	STUDIO DANSE C	Montant:	7 800,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	2023-01	ANIMATION CAMP DE JOUR - DANSE- STYLES VARIÉS (2023-9193)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2023-9193)		7 800,00 \$	
No paiement:	169404	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	96063	Nom:	STUDIO VIAU INC	Montant:	10 301,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	FAC-21552	LOCATION DE MATERIEL, SERVICE TECHNIQUE SONORISATION ET ECLAIRAGE POUR LE			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-2150)		10 301,76 \$	
No paiement:	169405	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	95671	Nom:	TRAINS-TRAINS INC.	Montant:	2 579,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-27	1159	PAIEMENT FINAL - LOCATION DE TRAIN POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-1935)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1935)		2 579,75 \$	
No paiement:	169406	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04561	Nom:	VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	Montant:	458,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-18	1212255	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2300)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2300)		458,56 \$	
No paiement:	169407	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	01806	Nom:	WOLSELEY CANADA INC	Montant:	270,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	2714193	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2337)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2337)		270,20 \$	
No paiement:	169408	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	05358	Nom:	Amazon Canada	Montant:	959,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-25	CA311MC2FGI	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-2309)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-2309)		919,20 \$	
2023-08-25	CA3AXY14OE96I	ACHAT DE MATÉRIEL - BIBLIOTHÈQUE (2023-2312)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2312)		11,20 \$	
2023-08-25	CA3FK76GZ38I	ACHAT DE MATÉRIEL - BIBLIOTHÈQUE (2023-2312)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2312)		17,13 \$	
2023-08-25	CA315PVD637I	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-2309)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-2309)		12,29 \$	
No paiement:	169409	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	96078	Nom:	AUTOBUS TRANSCO (1988) INC	Montant:	317,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-24	260871	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR LES CAMPS DE JOUR (2023-1793)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1793)		317,62 \$	
No paiement:	169410	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA	Montant:	3 780,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-01	X010896090230901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (41361628) (2023-9026)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9026)		21,59 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: 169410	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 3 780,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-04	X012296547230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6554) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	66,26 \$
2023-09-04	X001904703230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6612) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	21,60 \$
2023-08-25	X011433800230825	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-466-4719) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	21,49 \$
2023-08-28	X011439135230828	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-0898) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	21,49 \$
2023-09-04	X011235439230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6601) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	21,60 \$
2023-09-04	X012284942230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6529) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	2 122,34 \$
2023-09-04	X013195883230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6514) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	61,36 \$
2023-09-04	X001757274230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6582) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	21,60 \$
2023-09-04	X001757365230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-8621) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	1 041,36 \$
2023-09-04	X011065734230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6579) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	190,00 \$
2023-09-04	X001941790230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6575) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	21,60 \$
2023-09-04	X001757273230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6576) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	21,60 \$
2023-09-04	X001757297230904	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6510) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	99,27 \$
2023-08-28	X010860410230828	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-7829) (2023-9019)	Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)	27,24 \$

No paiement: 169411	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 1 651,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-01	X010829370230901	FRAIS D'INTERNET POUR 81 HOOPER (517682929) (2023-9069)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9069)	227,65 \$
2023-09-01	X014869149230901	FRAIS D'INTERNET DU 6 DESAULNIERS (543874524) (2023-9024)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9024)	233,40 \$
2023-09-01	X014979241230901	FRAIS D'INTERNET POUR LE 2035 VICTORIA (545470032) (2023-9024)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9024)	1 190,00 \$

No paiement: 169412	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 33,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-24	8273	ACHAT DE MATERIEL - FORESTERIE (2023-2285)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-2285)	33,75 \$

No paiement: 169413	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 00856	Nom: CNW GROUP LTD	Montant: 925,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-21	M0282639	DIFFUSION SUR FIL DE PRESSE - NOMINATION DU NOUVEAU DG - FRANÇOIS PÉPIN	Mélanie Dallaire		925,56 \$

No paiement: 169414	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 95366	Nom: DECODE LE CODE CA	Montant: 490,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-20	1097	SERVICES PROFESSIONNELS - CHASSE AUX TRÉSOIRS - 20 AOÛT 2023 (2023-2351)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2351)	490,00 \$

No paiement: 169415	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 57847	Nom: DISTRIBUTEUR TAPICO LTEE	Montant: 70 767,11 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-13	030605	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE À L'ARÉNA ÉRIC-SH,	Mélissa Mercure	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9225)	63 690,40 \$
2023-07-18	030745	LIBÉRATION DE RETENUE - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN REVÊTEMENT DE SOL	ε Vasco Morgado		7 076,71 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169416	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	96203	Nom:	DOMINIC BESSETTE	Montant:	3 219,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-01-16	DB2302	ANIMATION JEUDI DE LA PLACE - SPECTACLE DE BLUES ROCK - 31 AOUT 2023 (2023-427)			Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-4279)		3 219,30 \$	
No paiement:	169417	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04670	Nom:	EMBALLAGES CARROUSEL INC (LES)	Montant:	191,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-22	2549851	ACHAT DE MATÉRIEL - FÊTE DE SAINT=LAMBERT (2023-2288)			Jasmin Savard	Jasmin Savard (2023-2288)		191,79 \$	
No paiement:	169418	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	95761	Nom:	GROUPE MASTER (LE)	Montant:	709,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	6453836-00	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6584)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6584)		285,89 \$	
2023-08-24	88555458-00	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6600)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6600)		293,11 \$	
2023-08-21	1967104-00	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6599)			Yannick Raymond	Natalie Fallon (2023-6599)		130,12 \$	
No paiement:	169419	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	03820	Nom:	HEBDRAULIQUE INC	Montant:	866,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-21	30021825	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6718)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6718)		866,50 \$	
No paiement:	169420	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	1 466,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-05	647 802 732 853	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)			Francis Blondeau			1 087,85 \$	
2023-09-07	654 102 722 739	FRAIS D'ELECTRICITÉ 299 049 227 786			Francis Blondeau			88,99 \$	
2023-08-29	610 003 194 276	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			289,71 \$	
No paiement:	169421	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	413,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	834678	TRAVAUX D'ELECTRICITE (2023-2358)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2358)		413,91 \$	
No paiement:	169422	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04287	Nom:	LOCATION DICKIE MOORE	Montant:	3 049,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-21	833313	LOCATION D'UNE PELLE EXCAVATRICE (2023-9161)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9161)		3 049,14 \$	
No paiement:	169423	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	96055	Nom:	MICHEL GUIMONT ENTREPRENEUR ELECTRICIEN LTEE	Montant:	24 133,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-14	94059	REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DU PARC DE LA VOIE MARITIME PVM2 (2022-9170)			Simon Bédard-Goulet			24 133,31 \$	
No paiement:	169424	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	51761	Nom:	MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE SOCIALE	Montant:	125,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169424	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	51761	Nom:	MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE SOCIALE	Montant:	125,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-07	20230907	FRAIS POUR LE RENOUELEMENT DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION - PRÉPOSÉ À L'A			Eric Painchaud			125,00 \$	
No paiement:	169425	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	95417	Nom:	PAVAGES METROPOLITAIN INC.	Montant:	5 904,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-19	18000210	ASPHALTE ROUTIER (2023-9157)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)		5 388,13 \$	
2023-08-19	78000236	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2023-9157)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)		516,01 \$	
No paiement:	169426	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	50006	Nom:	PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)	Montant:	218,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-06	20230906	PETITE CAISSE PERCEPTION (GUYLAINE BENOIT)			Maxime Marquis			218,90 \$	
No paiement:	169427	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	03519	Nom:	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	Montant:	5 748,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	2749182	SERVICES PROFESSIONNELS - L'OPTIMISATION DES RESSOURCES (VOR) (2023-9236)			Maxime Marquis	Maxime Marquis (2023-9236)		5 748,76 \$	
No paiement:	169428	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD	Montant:	1 073,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	41460-13809551	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-2302)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-2302)		259,96 \$	
2023-08-24	41460-13811081	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-6591)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-6591)		132,10 \$	
2023-08-25	41040-14038811	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ENTRETIEN (2023-6636)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6636)		460,90 \$	
2023-08-22	41460-13807201	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6591)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-6591)		78,50 \$	
2023-08-22	41460-13807861	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6591)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-6591)		142,46 \$	
No paiement:	169429	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	59130	Nom:	STUDIO DANSE C	Montant:	7 800,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	2023-02	ANIMATION CAMP DE JOUR - SEMAINE DU 21 AOÛT 2023 (2023-9193)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2023-9193)		7 800,00 \$	
No paiement:	169430	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	00313	Nom:	TELUS	Montant:	1 989,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	35290023056	FRAIS DE TELEPHONES CELLULAIRES (2023-9054)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-9054)		1 989,62 \$	
No paiement:	169431	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05358	Nom:	Amazon Canada	Montant:	66,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-29	CA335HW73FEI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2322)			Vasco Morgado	Maxime Marquis (2023-2322)		24,82 \$	
2023-08-29	CA32XG8RAUMI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2322)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-2322)		41,39 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169432	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05757	Nom:	AQUALITECK	Montant:	1 392,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-08-28	28280823	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2023-1146)				Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1146)	1 392,35 \$	
No paiement:	169433	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	54606	Nom:	CENTRE D'ART DE PREVILLE	Montant:	1 700,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-05-11	2023-46	ATELIER CRAIE - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2023-4285)				Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4285)	1 200,00 \$	
2023-02-20	2023-44	SERVICES PROFESSIONNELS - PIANO PUBLIC - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2023-4286)				Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4286)	500,00 \$	
No paiement:	169434	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01137	Nom:	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	Montant:	500,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-02-17	22	SERVICES PROFESSIONNELS - PIANO PUBLIC - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2023-4287)				Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4287)	500,00 \$	
No paiement:	169435	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	60078	Nom:	CONSULTANTS TECHNIQUES TECHNOLOGIC	Montant:	1 679,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-08-28	121755	APPEL DE SERVICE - PARC ALEXANDRA, PRÉVILLE ET PVM (2023-9256)				Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9256)	1 445,91 \$	
2023-08-31	121814	APPEL DE SERVICE - ACCÈS DES PORTES AU CDL (2023-6569)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6569)	233,40 \$	
No paiement:	169436	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	00533	Nom:	COUNTRY CLUB MONTREAL	Montant:	18 235,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-08-07	20230807	JOURNÉE DE GOLF DU CITOYEN 2023 (2023-4303)				Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4303)	18 235,05 \$	
No paiement:	169437	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	95386	Nom:	DAFCO FILTRATION GROUP	Montant:	178,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-08-28	1989385	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2341)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2341)	178,95 \$	
No paiement:	169438	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	95957	Nom:	ERIC LAFONTAINE	Montant:	840,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-05-09	10-2023	ATELIERS DJEMBÉ - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4288)				Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4288)	840,00 \$	
No paiement:	169439	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05158	Nom:	Excellence hydraulique Inc.	Montant:	2 063,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2023-08-31	46937	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE - VOIR CRÉDIT 46953 (2023-6727)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6727)	3 226,03 \$	
2023-09-05	46954	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6727)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6727)	2 063,78 \$	
2023-09-05	46953	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 46937 (2				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6727)	(3 226,03 \$)	
No paiement:	169440	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	60349	Nom:	GROUPE ICIBLE	Montant:	707,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: 169440	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 60349	Nom: GROUPE ICIBLE	Montant: 707,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-31	20223403	LICENCE - TUXEDO POUR AOÛT 2023 (2023-9018)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9018)	707,10 \$

No paiement: 169441	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 1 509,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-15	656 802 718 343	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 867 633)	Francis Blondeau		55,51 \$
2023-09-15	639 702 764 600	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)	Francis Blondeau		276,40 \$
2023-09-13	682 902 607 480	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		109,14 \$
2023-09-13	676 602 643 136	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 870)	Francis Blondeau		124,73 \$
2023-09-11	667 602 677 793	FRAIS D'ELECTRICITÉ (299 109 506 244)	Francis Blondeau		313,68 \$
2023-09-11	667 602 677 792	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 109 506 228)	Francis Blondeau		180,37 \$
2023-09-12	665 802 693 422	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 888)	Francis Blondeau		267,66 \$
2023-09-12	619 003 077 969	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 679 949)	Francis Blondeau		122,04 \$
2023-09-11	637 003 023 833	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		59,67 \$

No paiement: 169442	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 413,91 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-16	834723	TRAVAUX D'ELECTRICITÉ (2023-2364)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2364)	413,91 \$

No paiement: 169443	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 60586	Nom: JEAN-FRANCOIS PILON	Montant: 216 333,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-19	20230919	LIBÉRATION DE LA GARANTIE D'EXÉCUTION - DÉMOLITION PARTIELLE 147 AVENUE WALM	Mélissa Mercure		216 333,00 \$

No paiement: 169444	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04643	Nom: L.P. PHOTO (2000) INC	Montant: 1 552,16 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-31	12619	PRISE DE PHOTOS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4302)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4302)	1 552,16 \$

No paiement: 169445	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 59664	Nom: MARCHÉ DU STORE (LE)	Montant: 3 119,12 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-07	090-416699	ACHAT DE STORES (2023-2297)	Mélissa Mercure	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-2297)	3 119,12 \$

No paiement: 169446	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 60291	Nom: MARIE-CATHERINE BRODEUR	Montant: 46 000,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-19	20230919	LIBÉRATION DE LA GARANTIE D'EXÉCUTION - DÉMOLITION PARTIELLE 178 AVENUE WALM	Mélissa Mercure		46 000,00 \$

No paiement: 169447	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 02312	Nom: MARTECH INC	Montant: 100,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-08	199646	PANNEAU COPEAUX DE BOIS EN LIBRE-SERVICE (2023-2193)	Marie-Eve Ferland	Vasco Morgado en remplacement de Marie-Eve Ferland (2023-2193)	100,03 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169448	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	95757	Nom:	MARTINE MOREAU	Montant:	1 640,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-25	2023-031	CONTES ET BRICOLAGE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4277)			Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-4277)		1 640,00 \$	
No paiement:	169449	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	60585	Nom:	MAUDE GELINAS	Montant:	559,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-13	20230913	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ PAR VENDEUR MOINS FRAIS D'A			Maxime Marquis			559,41 \$	
No paiement:	169450	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	95899	Nom:	PAVAGE AXION INC.	Montant:	2 617,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-24	8140 RET	LIBÉRATION DE RETENUE 50% - INSTALLATION DE MOBILIER URBAIN			Simon Bédard-Goulet			2 617,97 \$	
No paiement:	169451	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	95417	Nom:	PAVAGES METROPOLITAIN INC.	Montant:	200,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-26	78000244	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET ASPHALTE (2023-9157)			Jean-François Blanchette	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)		200,23 \$	
No paiement:	169452	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	95430	Nom:	SOLUTIONS D'AIR DESHUMIDIFIE INC	Montant:	5 598,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-12	195089S	ACHAT DE PIÈCES - DÉSHUMIDIFICATEUR DE LA PISCINE INTÉRIEURE (2023-2149)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-2149)		5 598,13 \$	
No paiement:	169453	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01236	Nom:	SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTD	Montant:	12,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-25	288872147	CONTRAT D'ENTRETIEN - IMPRIMANTE - BIBLIOTHEQUE (2023-2395)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2395)		12,22 \$	
No paiement:	169454	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	04724	Nom:	VIDEOTRON	Montant:	75,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-01	00005038/01-20230901	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 AVENUE OAK (2023-9039)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9039)		75,74 \$	
No paiement:	169455	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	95953	Nom:	VINCENT ARSENEAU	Montant:	400,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-12	23-027	SERVICES PROFESSIONNELS - CONFÉRENCE VERSAILLES, SON FASTE, SA GRANDEUR -			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-2394)		400,00 \$	
No paiement:	169456	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	03686	Nom:	WM QUEBEC INC (RCI ENVIRONNEMENT)	Montant:	1 897,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-10	556894 C	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 0556894-0733-0 (2020-9127)			Marie-Eve Ferland	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2020-9127)		(385,17 \$)	
2023-09-01	0577675-0733-8	LEVEE DE CONTENEUR (2020-9127)			Marie-Eve Ferland	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2020-9127)		948,54 \$	
2023-07-03	0556894-0733-0	LEVEE DE CONTENEUR (2020-9127)			Marie-Eve Ferland	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2020-9127)		1 017,53 \$	
2023-08-01	0567671-0733-9	LEVEE DE CONTENEUR (2020-9127)			Marie-Eve Ferland	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2020-9127)		316,18 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169457	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	60291	Nom:	MARIE-CATHERINE BRODEUR	Montant:	100 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-19	20230919-1	LIBÉRATION DE LA GARANTIE D'EXÉCUTION - DÉMOLITION PARTIELLE 178 AVENUE WALM			Mélissa Mercure			100 000,00 \$	
No paiement:	169459	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	05358	Nom:	Amazon Canada	Montant:	475,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-24	CA35GKYOUKAI	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-2305)			Mélanie Dallaire	Mélanie Dallaire (2023-2305)		41,61 \$	
2023-08-22	CA3322D00OAI	ACHAT DE MATÉRIEL - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-2291)			Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-2291)		80,46 \$	
2023-08-03	CA39TWPSR5QI	ACHAT DE MATÉRIEL - FÊTES LOCALES (2023-2239)			Dominique-Anne Soucie	Josée Véronneau (2023-2239)		50,06 \$	
2023-09-02	CA389N1WFOKI	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-2336)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-2336)		68,06 \$	
2023-08-01	CA31VBTOYACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2235)			Mélanie Dallaire	Mélissa Mercure en remplacement de Mélanie Dallaire (2023-2235)		235,70 \$	
No paiement:	169460	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA	Montant:	174,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-10	X011140074230910	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-672-2217) (2023-9019)			Francis Blondeau	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9019)		174,65 \$	
No paiement:	169461	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	50103	Nom:	BELL CANADA	Montant:	946,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-01	548675806-20230901	FRAIS D'INTERNET (2023-9238)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9238)		946,63 \$	
No paiement:	169462	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	05259	Nom:	CDW Canada	Montant:	1 878,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-08	LV08192	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2357)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-2357)		1 878,83 \$	
No paiement:	169463	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	95528	Nom:	CHRISTIANE LEVEQUE	Montant:	63,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	20230823	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Josée Véronneau			63,24 \$	
No paiement:	169464	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	50153	Nom:	CLUB DE WATER-POLO DE SAINT-LAMBERT	Montant:	3 000,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-26	649	ANIMATION CAMP DE JOUR - SEMAINE DU 3 JUILLET ET 31 JUILLET 2023 (2023-9205)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9205)		3 000,00 \$	
No paiement:	169465	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	52390	Nom:	DAVID LLEWELLYN	Montant:	500,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-21	20230921	PAIEMENT FINAL - TRANSACTION EN RÈGLEMENT DE VOS RÉCLAMATIONS: DOSSIER 202			Cassandra Comin Bergor			500,00 \$	
No paiement:	169466	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	05893	Nom:	DÉCHI-TECH MOBILE	Montant:	365,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169466	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	05893	Nom:	DÉCHI-TECH MOBILE	Montant:	365,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-22	102257	SERVICE DE DECHIQUETAGE (2022-9139)			Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2022-9139)		365,91 \$	
No paiement:	169467	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	04139	Nom:	DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.	Montant:	17 289,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-31	432218	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 AOÛT 2023 - DOSSIER 101159 - RES			Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9057)		955,73 \$	
2023-08-31	432222	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 AOÛT 2023 - EGLISE ANGLICANE - D			Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9056)		13 159,69 \$	
2023-08-31	432278	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 31 AOÛT 2023 - AVIS DE RÉSERVE SAIL			Cassandra Comin Bergor	Sandra Ruel (2023-4243)		3 173,88 \$	
No paiement:	169468	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	05158	Nom:	Excellence hydraulique Inc.	Montant:	1 162,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-05	46955	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6729)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6729)		1 162,27 \$	
No paiement:	169469	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	96218	Nom:	FRANCIS BLONDEAU	Montant:	95,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-22	20230922	FRAIS D'INSCRIPTION - MESURES D'URGENCES POLYTECHNIQUE			Maxime Marquis			95,92 \$	
No paiement:	169470	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	03291	Nom:	GROUPE JLD-LAGUE	Montant:	221,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-05	781928	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6578)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6578)		221,47 \$	
No paiement:	169471	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	60588	Nom:	JULIE RAINVILLE	Montant:	194,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-21	20230921	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Eric Carignan			194,00 \$	
No paiement:	169472	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	59268	Nom:	KENT AUTOMOTIVE	Montant:	2 652,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-07	9310900344	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6736)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6736)		520,83 \$	
2023-09-07	9310900343	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6728)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6728)		2 132,02 \$	
No paiement:	169473	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	54689	Nom:	LASER GAME EVOLUTION BROSSARD (9344-2515 QUEBEC INC.)	Montant:	3 920,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	53032	ANIMATION CAMP DE JOUR (2023-9207)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9207)		3 920,65 \$	
No paiement:	169474	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	95757	Nom:	MARTINE MOREAU	Montant:	390,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-27	2023-017	ANIMATION DE L'ATELIER DE BÉBÉ CONTE AVEC BRICOLAGE (2023-4118)			Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-4118)		390,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: 169475	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 01915	Nom: OASIS IRRIGATION	Montant: 22,90 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-05	2026563	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-2363)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2363)	22,90 \$

No paiement: 169476	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 96215	Nom: PASCAL DOSTALER	Montant: 98,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-21	20230921	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		98,00 \$

No paiement: 169477	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 95464	Nom: PLOMBERIE CHAUFFAGE VINCENT	Montant: 1 564,30 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-07	C-3486	TRAVAUX PLOMBERIE - 430 RIVERSIDE (2023-9162)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-9162)	433,44 \$
2023-09-07	C-3485	TRAVAUX PLOMBERIE - TRAVAUX PUBLICS (2023-9162)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-9162)	1 130,86 \$

No paiement: 169478	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.	Montant: 37,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-08	454333268	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	6,38 \$
2023-09-15	454382435	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	30,81 \$

No paiement: 169479	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 51,17 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-05	41460-13824091	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2023-6772)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6772)	51,17 \$

No paiement: 169480	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 00683	Nom: SANIVAC INC (9363-9888 QUEBEC INC)	Montant: 17 809,63 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-10	0000798056	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9218)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9218)	2 023,56 \$
2023-06-07	0000813269.REV	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9218)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9218)	1 816,61 \$
2023-05-08	0000803102.REV	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9164, 2023-9218)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9164), Vasco Morgado (2023-9218)	1 563,66 \$
2023-06-05	0000813256	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9218)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9218)	2 023,56 \$
2023-06-15	0000813321	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9218)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9218)	2 575,44 \$
2023-06-14	0000813305	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9218)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9218)	2 150,03 \$
2023-05-04	0000798656.REV	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9218)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9218)	2 023,56 \$
2023-05-09	0000796328.REV	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9164)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9164)	2 069,55 \$
2023-04-25	0000792452.REV	SERVICE D'HYDRO-EXCAVATION (2023-9164)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9164)	1 563,66 \$

No paiement: 169481	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 05321	Nom: Servicorp	Montant: 163,13 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-05	IN487600	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2333)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2333)	163,13 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	169482	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	95951	Nom:	SOLUTIONS ITED INC.	Montant:	1 969,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-24	157426	TRAVAUX DE CABLAGES RESEAUX (2023-4244)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-4244)		1 969,52 \$	
No paiement:	169483	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	05890	Nom:	ULULAB INC.	Montant:	334,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-09	INV-0368	LICENCE POUR JEUX ÉDUCATIFS D'ULULAB - 1ER SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOUT 2024 (20			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2398)		334,58 \$	
No paiement:	169484	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	60587	Nom:	VALERIE BARSOOM	Montant:	133,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	20230823	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Dominique-Anne Soucie			133,50 \$	
No paiement:	169485	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	50644	Nom:	VILLE DE BOUCHERVILLE	Montant:	111,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-07	202323-300000018	REPARTITION DE LA FACTURE MEGALINK VOIX # 450 449 8100 - D'AVRIL 2023 SELON LA C			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9041)		111,10 \$	
No paiement:	S19962	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	54493	Nom:	DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	Montant:	13 945,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-21	20230821	DÉPÔT - 3 CARTES MAGNÉTIQUES POUR L'ÉQUIPE D'ENTRETIEN MÉNAGER			Stéphanie Fournier			60,00 \$	
2023-01-01	20230101-SA	LOCATION MENSUELLE 2023 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LES SERVICES			Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)		8 794,92 \$	
2023-01-01	20230101-U	LOCATION MENSUELLE 2023 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LE SERVICE D			Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9123)		5 090,52 \$	
No paiement:	S19963	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	96157	Nom:	ANIMATION KATAG	Montant:	2 688,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-10	5752	ANIMATION KATAG - CAMP DE JOUR (2023-9208)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9208)		2 688,00 \$	
No paiement:	S19964	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	95621	Nom:	ATCO STRUCTURES& LOGISTIQUE	Montant:	1 281,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-01	MTL-SR 46779345	LOCATION DE ROULOTTE DE CHANTIER - AOÛT 2023 (2022-9120)			Vasco Morgado	Éric Painchaud (2022-9120)		1 281,98 \$	
No paiement:	S19965	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	50027	Nom:	BFL CANADA	Montant:	1 731,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-09	MUN13736-2	HONORAIRES PROFESSIONNELS -RECLAMATION 2021-043 (2022-1806)			Cassandra Comin Bergor	Maxime Marquis (2022-1806)		1 731,30 \$	
No paiement:	S19966	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	03572	Nom:	CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE	Montant:	493,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-09	2023-82523	INSPECTION ET MAINTENANCE - VÉHICULE (2023-2265)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2265)		493,26 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S19967	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04827	Nom:	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant:	255,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	167984	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2256)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2256)		255,91 \$	
No paiement:	S19968	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	59120	Nom:	CONCEPTION EMILIE CAMPBELL	Montant:	390,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-27	1112	ANIMATION ATELIER DE TATOUAGE TEMPORAIRE POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDANTS			Jasmin Savard			390,92 \$	
No paiement:	S19969	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	60157	Nom:	DEC ENVIRO (9139-6903 QUEBEC INC)	Montant:	19 028,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	INV-2312246	SERVICES PROFESSIONNELS EN CONTRÔLE DES MATÉRIAUX- ÉTUDES GÉOTECHNIQUE			Nicolas Beaudoin	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9156)		16 947,32 \$	
2023-08-07	INV-2312247	SERVICES PROFESSIONNELS EN CONTRÔLE DES MATÉRIAUX- ÉTUDES GÉOTECHNIQUE			Nicolas Beaudoin	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9239)		1 822,35 \$	
2023-08-07	INV-2312248	SERVICES PROFESSIONNELS EN CONTRÔLE DES MATÉRIAUX- ÉTUDES GÉOTECHNIQUE			Nicolas Beaudoin	Jasmin Savard (2023-9181)		258,69 \$	
No paiement:	S19970	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	95376	Nom:	DISTRIBUTECK ELECTRIQUE	Montant:	327,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	256479	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-6496)			Yannick Raymond	Francis Blondeau (2023-6496)		327,68 \$	
No paiement:	S19971	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	95905	Nom:	DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO	Montant:	22,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	204-8791	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)			Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)		22,50 \$	
No paiement:	S19972	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	01710	Nom:	DISTRIBUTIONS PLA-M INC	Montant:	680,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-10	156013	ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN MENAGER (2023-6502)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6502)		680,37 \$	
No paiement:	S19973	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT LTEE	Montant:	360,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	FC00518021	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6488)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6488)		9,01 \$	
2023-08-07	FC00518022	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6495)			Yannick Raymond	Francis Blondeau (2023-6495)		351,95 \$	
No paiement:	S19974	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	01952	Nom:	ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	Montant:	23 521,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-09	87238	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2207)			Eric Painchaud	Éric Painchaud (2023-2207)		23 521,54 \$	
No paiement:	S19975	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	03036	Nom:	ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC (LES)	Montant:	1 667 921,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-24	35740	DÉCOMPTE NO. 4 - TRAVAUX REFECTION AV. DE DULWICH (2023-9154)			Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9154)		1 667 921,06 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S19976	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	96066	Nom:	ENTRETIEN 4M INC.	Montant:	1 609,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-01	128433	ENTRETIEN MENAGER AU 2035 AVENUE VICTORIA - AOÛT 2023 (2023-1004)			Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-1004)		1 609,65 \$	
No paiement:	S19977	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	03297	Nom:	EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE (LES)	Montant:	629,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-09	INV289222	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6673)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6673)		629,95 \$	
No paiement:	S19978	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	95647	Nom:	FONTAINE MOBILE	Montant:	747,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-17	212	SOLDE A PAYER POUR LOCATION D'UNE STATION D'EAU POUR LES FETES DE SAINT-LAM			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-10019)		747,34 \$	
No paiement:	S19979	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	59082	Nom:	GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant:	147 874,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-31	N60001707602	COLLECTE DES RESIDUS VERTS ET D'ENCOMBRANTS (2023-9155)			Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9155)		18 228,26 \$	
2023-06-30	N60001706696	COLLECTES DECHETS /ORGANIQUE /RECYCLAGE POUR JUILLET 2023 (2023-9155)			Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9155)		129 645,98 \$	
No paiement:	S19980	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	03255	Nom:	GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant:	133,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	CW30224216	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)		133,32 \$	
No paiement:	S19981	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	60575	Nom:	GROUPE DE MUSIQUE IMTL INC.	Montant:	2 299,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	3218	SERVICES PROFESSIONNELS - ANIMATION FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4270)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4270)		2 299,50 \$	
No paiement:	S19982	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	00555	Nom:	GROUPE LABERGE INC.	Montant:	10 462,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-01	044249	ENTRETIEN MENAGER DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU 31-35 FORT - AOÛT 2023 (2023-9015)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9015)		10 462,95 \$	
No paiement:	S19983	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	59748	Nom:	INNOVA INC.	Montant:	987,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-08	6647	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6416)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6416)		987,35 \$	
No paiement:	S19984	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04344	Nom:	J.A. LARUE INC	Montant:	101,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	I000075443	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2255)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2255)		101,74 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S19985	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 2 030,94 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-08	192636	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	149,88 \$
2023-08-08	192634	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	168,63 \$
2023-08-08	192635	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	699,41 \$
2023-08-08	192640	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	36,70 \$
2023-08-08	192633	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	919,74 \$
2023-08-08	192639	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	10,45 \$
2023-08-08	192637	RETOUR DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	(13,60 \$)
2023-08-08	192638	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	59,73 \$

No paiement: S19986	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 67,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-08	CW30224771	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	67,99 \$

No paiement: S19987	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 764,97 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-08	27204890-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6494)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2023-6494)	764,97 \$

No paiement: S19988	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 165,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-10	21248729-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6700)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6700)	84,72 \$
2023-08-11	21248729-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6700)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6700)	80,54 \$

No paiement: S19989	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 05690	Nom: MANUTEL PRODUITS INDUSTRIELS	Montant: 818,11 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-08	99937	ACHAT DE MATÉRIEL SÉCURITÉ (2023-2250)	Eric Painchaud	Vasco Morgado (2023-2250)	818,11 \$

No paiement: S19990	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 198,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-08	1012147	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-9008)	134,61 \$
2023-08-08	1012146	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-9008)	42,22 \$
2023-08-08	1012148	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-9008)	21,85 \$

No paiement: S19991	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant: 1 298,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-07	185511	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2023-2262)	Eric Valotaire	Jean-François Blanchette (2023-2262)	1 298,40 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S19992	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 131,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-11	346488	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$

No paiement: S19993	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 60396	Nom: MAZOUT G. BELANGER	Montant: 29 344,35 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-07	01656200	ACHAT D'ESSENCE (2022-9086)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9086)	4 910,60 \$
2023-08-07	01656203	ACHAT DE DIESEL (2022-9086)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9086)	24 433,75 \$

No paiement: S19994	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 856,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-08	14888	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Eric Painchaud	Vasco Morgado (2023-1002)	40,24 \$
2023-08-08	14872	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Eric Painchaud	Vasco Morgado (2023-1002)	97,73 \$
2023-08-08	14891	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Eric Painchaud	Vasco Morgado (2023-1002)	80,48 \$
2023-08-08	14886	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Eric Painchaud	Vasco Morgado (2023-1002)	51,74 \$
2023-08-10	15412	GESTION PARASITAIRE (2023-2276)	Sébastien Gravel	Yannick Raymond (2023-2276)	459,90 \$
2023-08-10	14851	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Eric Painchaud	Vasco Morgado (2023-1002)	126,47 \$

No paiement: S19995	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 3 413,61 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-08	336542	ENTRETIEN DES PRODUITS CHIMIQUES DE LA TOUR D'EAU ET INSPECTION JOURNALIER	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-9248)	3 413,61 \$

No paiement: S19996	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 95614	Nom: OASIS MOBILE INC.	Montant: 430,27 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-23	1196	DÉPÔT - LOCATION D'ÉQUIPEMENT - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4139)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4139)	430,27 \$

No paiement: S19997	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 00168	Nom: OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant: 1 811,84 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-08	D26225	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-6625)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6625)	995,84 \$
2023-08-08	D26224	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6624)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6624)	816,00 \$

No paiement: S19998	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 51529	Nom: PG SOLUTIONS INC.	Montant: 77,85 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-08	STD53912	DROIT MENSUEL ET FRAIS TRANSACTIONNELS - JUILLET 2023 (2023-9121)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9121)	77,85 \$

No paiement: S19999	Date: 2023-09-01	Référence Fourn.: 03621	Nom: PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	Montant: 773,65 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-08	136593	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2263)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2263)	773,65 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20000	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04116	Nom:	PRESCOTT S.M.	Montant:	198,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-22	548173	ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER (2023-2190)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2190)		125,32 \$	
2023-08-07	547019	ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER (2023-1989)			Eric Painchaud	Yannick Raymond (2023-1989)		73,04 \$	
No paiement:	S20001	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04481	Nom:	PROLUDIK INC	Montant:	287,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	44894	RÉPARATION - JEU GONFLABLE (2023-4248)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4248)		287,38 \$	
No paiement:	S20002	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04494	Nom:	PROMOTIONS UNIVERSELLES INC	Montant:	324,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-08	334447	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-2237)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-2237)		324,21 \$	
No paiement:	S20003	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	2 380,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-10	Q2110515	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2152)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-2152)		2 380,15 \$	
No paiement:	S20004	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant:	224,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-09	0552461	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6507)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6507)		73,11 \$	
2023-08-09	0552417	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-2261)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2261)		151,02 \$	
No paiement:	S20005	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	03143	Nom:	ROBERT BOILEAU INC	Montant:	408,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-11	96393	ACHAT DE PIÈCES POUR ZAMBONI (2023-2274)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2274)		408,12 \$	
No paiement:	S20006	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	339,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	286161	APPEL DE SERVICE (2023-6564)			Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2023-6564)		97,73 \$	
2023-08-08	286195	ACAHT DE CADENAS (2023-4250)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4250)		241,45 \$	
No paiement:	S20007	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	00290	Nom:	SIGNEL SERVICES INC	Montant:	800,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-01	125345	APPEL DE SERVICE (2023-6452)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6452)		800,69 \$	
No paiement:	S20008	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	01682	Nom:	SPIN	Montant:	1 948,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	SP-2346	ANIMATION CAMP DE JOUR - SKATEBOARD (2023-9204)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9204)		1 948,83 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20009	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	03562	Nom:	TECH-MIX (BAUVAL)	Montant:	544,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-08	1051933	ASPHALTE ROUTIER (2023-6622)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6622)		544,58 \$	
No paiement:	S20010	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	95458	Nom:	TEXPRIM	Montant:	1 941,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-06	1947	IMPRESSION DE CARTES D'AFFAIRE - URBANISME (2023-2216)			Anik Fortin	Anik Fortin (2023-2216)		74,54 \$	
2023-08-06	1946	ACHAT DE COROPLAST ET FRAIS D'IMPRESSION (2023-2222)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-2222)		1 867,15 \$	
No paiement:	S20011	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	04207	Nom:	UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC	Montant:	64 469,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-20	169456	ASSURANCES GENERALES/QUOTE-PART FONDS DE GARANTIE DU 1ER JANVIER 2023 AU			Maxime Marquis			64 469,63 \$	
No paiement:	S20012	Date:	2023-09-01	Référence Fourn.:	00019	Nom:	WURTH CANADA LTEE	Montant:	1 988,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-11	25501184	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6702)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6702)		1 988,88 \$	
No paiement:	S20013	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04621	Nom:	ADF DIESEL	Montant:	1 020,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-17	FA07-219986	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6711)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6711)		1 020,28 \$	
No paiement:	S20014	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	02700	Nom:	ARCHE DE NOE	Montant:	258,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-24	7279	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9018)		86,23 \$	
2023-08-18	7274	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9018)		86,23 \$	
2023-08-18	7275	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9018)		86,23 \$	
No paiement:	S20015	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04838	Nom:	AREO-FEU	Montant:	291,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	F0049193	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6710)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6710)		291,47 \$	
No paiement:	S20016	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04387	Nom:	AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	Montant:	34,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-19	70473/E	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 69786/E (2023-6426)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6426)		(17,25 \$)	
2023-08-24	78209/E	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2023-6722)			Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2023-6722)		51,91 \$	
No paiement:	S20017	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	59309	Nom:	AUTOENERGIE CANADA INC	Montant:	212,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20017	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	59309	Nom:	AUTOENERGIE CANADA INC	Montant:	212,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	039755	APPEL DE SERVICE A LA BIBLIOTHEQUE - TRAVAUX DE REGULATION AUTOMATIQUE (202			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2317)		212,70 \$	
No paiement:	S20018	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	02116	Nom:	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	Montant:	366,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-17	23FAC00230414	EXAMEN PRE EMPLOI (2023-9122)			Véronique Guité	Veronique Guité (2023-9122)		366,20 \$	
No paiement:	S20019	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	03232	Nom:	BRANDT (NORTRAX)	Montant:	6 363,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	8205389	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6697)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6697)		251,93 \$	
2023-08-16	8205390	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-4252)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-4252)		4 496,04 \$	
2023-08-21	8205486	ACHAT DE PIÈCES POUR MATERIEL ROULANT (2023-6712)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6712)		1 615,32 \$	
No paiement:	S20020	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	05236	Nom:	Canadian Tire Longueuil	Montant:	218,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-04	0382	ACHAT D'UNE CAFETIÈRE (2023-2249)			Mélissa Mercure	Mélissa Mercure en remplacement de Jasmin Savard (2023-2249)		218,44 \$	
No paiement:	S20021	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04767	Nom:	COMAQ	Montant:	586,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-16	1024752	FORMATION APPELS D'OFFRES MUNICIPAUX BONNES PRATIQUES (2023-4220)			Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4220)		586,37 \$	
No paiement:	S20022	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	1 283,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	2023 18056036	CRIBLURE DE PIERRE (2023-9222)			Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-9222)		487,04 \$	
2023-08-17	2023 18055885	ASPHALTE ROUTIER (2023-2284)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2284)		471,86 \$	
2023-08-17	2023 18056064	CRIBLURE DE PIERRE & PIERRE CONCASSÉE (2023-9222)			Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-9222)		324,82 \$	
No paiement:	S20023	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	01880	Nom:	DELISLE DESPAUX ET ASSOCIES INC	Montant:	5 720,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-31	14 118	SERVICES PROFESSIONNELS - CRÉATION D'UN DEVIS TECHNIQUE AFIN DE MODIFIER LE			Vasco Morgado	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-1538)		5 720,01 \$	
No paiement:	S20024	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04906	Nom:	DEVELOTECH INC.	Montant:	4 265,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	12444	ACHAT DE COLLANT - ZONE SCOLAIRE - MAXIMUM 20 (2023-2272)			Eric Valotaire	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-2272)		1 265,63 \$	
2023-08-15	12445	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-2271, 2023-2295)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2271), Éric Valotaire (2023-2295)		2 999,70 \$	
No paiement:	S20025	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04490	Nom:	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant:	154,93 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20025	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04490	Nom:	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant:	154,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-14	140822	ACHAT DE MATÉRIEL - FÊTES LOCALES (2023-2212)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-2212)		154,93 \$	
No paiement:	S20026	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	00377	Nom:	ECOLE DE GOLF L'OISELET	Montant:	5 311,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-18	G-210823C	ANIMATION CAMP DE JOUR - SEMAINE DU 21 AU 25 AOÛT 2023 (2023-9206)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9206)		5 311,85 \$	
No paiement:	S20027	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT LTEE	Montant:	197,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-14	FC00519492	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6497)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6497)		145,45 \$	
2023-08-14	FC00519493	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6498)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6498)		29,32 \$	
2023-08-15	FC00519856	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6500)			Yannick Raymond	Jasmin Savard (2023-6500)		22,67 \$	
No paiement:	S20028	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	05484	Nom:	Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	Montant:	8 587,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	4417	TRAVAUX D'ELAGAGE (2023-9170)			Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9170)		8 587,25 \$	
No paiement:	S20029	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	00041	Nom:	ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	Montant:	59,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	61209	ACHAT DE PLAQUES DE NOM (2023-4251)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4251)		59,33 \$	
No paiement:	S20030	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	01952	Nom:	ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	Montant:	2 062,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-14	87256	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6704)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6704)		254,52 \$	
2023-08-16	87264	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2207)			Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2023-2207)		1 808,16 \$	
No paiement:	S20031	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	05649	Nom:	EQUIPEMENTS C.M. INC. (LES)	Montant:	215,28 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	CM18306	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2275)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2275)		215,28 \$	
No paiement:	S20032	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	03282	Nom:	EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	Montant:	2 109,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-14	FA-95384	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6687)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6687)		278,87 \$	
2023-08-14	FA-95390	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6701)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6701)		1 639,93 \$	
2023-08-18	FA-95462	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6713)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6713)		190,67 \$	
No paiement:	S20033	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	58887	Nom:	FNX-INNOV	Montant:	39 698,64 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20033	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 58887	Nom: FNX-INNOV	Montant: 39 698,64 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-22	417286-A	SERVICE D'INGÉNIERIE POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX, LES ÉTUDES GÉOTECHNI	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1010)	28 627,13 \$
2023-08-22	417288-A	SERVICE D'INGÉNIERIE POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX, LES ÉTUDES GÉOTECHNI	Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard (2022-9162)	6 239,07 \$
2023-08-22	417889-A	SERVICE D'INGÉNIERIE POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX, LES ÉTUDES GÉOTECHNI	Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard (2022-9163)	4 832,44 \$

No paiement: S20034	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 03870	Nom: FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	Montant: 8 209,38 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-30	20230830	REMISES DU 16 JUILLET AU 26 AOÛT 2023 - RÉFÉRENCE NO 25965	Maxime Marquis		8 209,38 \$

No paiement: S20035	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 224,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-12	M30015931758	CONTENEUR RESIDUS REBUTS SECS (2023-9155)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9155)	224,20 \$

No paiement: S20036	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant: 364,27 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-07	CWQ30224217	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	36,74 \$
2023-08-18	CW30244444	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	310,75 \$
2023-08-18	CW30243176	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	16,78 \$

No paiement: S20037	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 00555	Nom: GROUPE LABERGE INC.	Montant: 13 905,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-16	044362	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER ET MANOEUVRE POUR L'ARÉNA - JUIN (2023-9175)	Eric Carignan	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9175)	8 747,94 \$
2023-08-16	044364	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER ET MANOEUVRE POUR L'ARÉNA - JUILLET 2023 (2023-9	Eric Carignan	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9175)	5 157,93 \$

No paiement: S20038	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 59197	Nom: IMPRESSION ND	Montant: 563,39 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-15	6596	ACHAT DE COROPLAST (2023-2187)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-2187)	63,24 \$
2023-08-16	6612	ACHAT DE COROPLAST (2023-2230)	Josée Véronneau	Mélissa Mercure en remplacement de Martin Latulippe (2023-2230)	298,94 \$
2023-08-16	6666	ACHAT DE COROPLAST (2023-2273)	Jasmin Savard	Jasmin Savard (2023-2273)	201,21 \$

No paiement: S20039	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 04344	Nom: J.A. LARUE INC	Montant: 707,45 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-14	I000075528	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6696)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6696)	707,45 \$

No paiement: S20040	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 04880	Nom: JARDINS W.G. CHARLEBOIS INC. (LES)	Montant: 11 663,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-01	2464	FOURNITURE DE PLANTES ANNUELLES POUR 2023 (2023-1001)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1001)	11 663,99 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20041		2023-09-08	00870	KING GEORGE ELECTRONIQUE INC	197,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-15	6142	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2264)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-2264)	197,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20042		2023-09-08	00166	LESLIE MACDONALD	594,65 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-14	140823-1	SERVICE DE TRADUCTION / REVISION / MAJ DE DOCUMENTS (2023-10025)		Mélanie Dallaire	Mélanie Dallaire (2023-10025)	594,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20043		2023-09-08	01258	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	375,56 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-16	CW30237887	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)		Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	83,03 \$
2023-08-11	CWQ30229164	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)		Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	99,59 \$
2023-08-11	CW30229163	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)		Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	192,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20044		2023-09-08	05896	MACPEK INC.	35,03 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-18	74291485-01	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6686)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6686)	35,03 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20045		2023-09-08	96034	MARTIN INC	201,95 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-15	1012693	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-9008)	21,85 \$
2023-08-15	1012691	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-9008)	42,22 \$
2023-08-15	1012692	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)		Eric Painchaud	Jasmin Savard (2023-9008)	137,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20046		2023-09-08	05775	MBM EXTERMINATION INC.	143,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-18	15729	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)		Marie-Eve Ferland	Vasco Morgado (2023-1002)	143,72 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20047		2023-09-08	01441	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	1 267,60 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-17	4894	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23GN13 ET 23ENV08 (2023-9052)		Stéphanie Fournier	Cassandra Comin Bergonzi (2023-9052)	1 267,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20048		2023-09-08	00023	NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.	1 490,08 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-07-06	2307065	SERVICES DE FORESTERIE URBAINE - EXPERTISES D'ARBRES (2022-9036)		Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-9036)	1 490,08 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20049		2023-09-08	95614	OASIS MOBILE INC.	1 290,79 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20049		2023-09-08	95614	OASIS MOBILE INC.	1 290,79 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	1197	BRUMISATEURS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4139)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4139)	1 290,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20050		2023-09-08	96076	ORZ CERAMIQUE	13 302,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-13	1571	TRAVAUX DE CÉRAMIQUE - PISCINE INTÉRIEURE (2023-1277)		Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1277)	13 302,61 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20051		2023-09-08	00168	OUTILS PIERRE BERGER INC	116,47 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-16	555904	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-6632)		Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6632)	116,47 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20052		2023-09-08	96152	PASCALE LEGER	1 332,27 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-17	23-007	SERVICES PROFESSIONNELS - PISCINE ALEXANDRA (2023-1883)		Eric Painchaud	Éric Painchaud (2023-1883)	1 332,27 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20053		2023-09-08	00196	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	447,02 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-12	F0226370 00	APPEL DE SERVICE - VÉHICULE (2023-2266)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2266)	447,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20054		2023-09-08	52248	PROMOTIONS ZONE (LES)	3 478,94 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-16	Z108154	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR - 16 AOÛT 2023 (2023-4046)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4046)	580,31 \$
2023-08-15	Z109501	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR - 15 AOÛT 2023 (2023-4264)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4264)	588,17 \$
2023-08-14	Z108152	ACTIVITE CAMP DE JOUR - 14 AOÛT 2023 (2023-4045)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4045)	806,42 \$
2023-08-18	Z108158	ACTIVITE CAMP DE JOUR - 18 AOÛT 2023 (2023-4048)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4048)	675,20 \$
2023-06-28	Z108149	ACTIVITE CAMP DE JOUR - 28 JUIN 2023 (2023-4041)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4041)	828,84 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20055		2023-09-08	58072	PUBLICITE JL INC.	995,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-17	3023347	ACHAT DES VOLANTS PLIABLES (2023-4266)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4266)	995,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20056		2023-09-08	04706	QUINCAILLERIE DEMERS INC	175,19 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-01	0552076	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN PISCINE ALEXANDRA (2023-2352)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2352)	175,19 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20057		2023-09-08	01606	RELIURE O'FODO	220,08 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20057	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	01606	Nom:	RELIURE O'FODO	Montant:	220,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-17	1101	RELIURE DE VOLUMES (2023-9214)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9214)		220,08 \$	
No paiement:	S20058	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	01272	Nom:	RENE RIENDEAU (1986) INC	Montant:	1 867,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-09	PSR006601-1	RETOU DE PIÈCES POUR VÉHICULE - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE PSO11296			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6689)		(788,07 \$)	
2023-08-11	PSO114628-1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6689)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6689)		437,82 \$	
2023-08-17	PSO109252-1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6451)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6451)		1 848,80 \$	
2023-08-17	PSO114804-1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6689)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6689)		368,50 \$	
No paiement:	S20059	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	03143	Nom:	ROBERT BOILEAU INC	Montant:	91,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-18	96505	APPEL DE SERVICE - ZAMBONI (2023-6716)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6716)		91,93 \$	
No paiement:	S20060	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	59303	Nom:	SERVICES PISCINES & SPAS GODMAIRE INC.	Montant:	517,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	02086	FORMATION - PISCINE (2023-2279)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2279)		517,39 \$	
No paiement:	S20061	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	02109	Nom:	SIGNOPLUS	Montant:	397,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-16	FC 98353	PANNEAUX D'ALUMINIUM - LIMITE DE VITESSE (2023-6629)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6629)		397,53 \$	
No paiement:	S20062	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	01217	Nom:	SOCIETE DE SAUVETAGE	Montant:	588,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-18	216328	BREVETS - MEDAILLE DE BRONZE (2023-4265)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4265)		588,50 \$	
No paiement:	S20063	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	50091	Nom:	SYLVIE THEROUX	Montant:	2 208,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-06	20230906	ANIMATION CAMP DE JOUR - DANSE - SEMAINES DU 14 ET 21 AOÛT (2023-9199)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9199)		2 208,00 \$	
No paiement:	S20064	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	00062	Nom:	SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306	Montant:	11 734,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	20230830	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS			Maxime Marquis			11 734,34 \$	
No paiement:	S20065	Date:	2023-09-08	Référence Fourn.:	58199	Nom:	TETRA TECH QI INC.	Montant:	3 789,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	60824947	SERVICES PROFESSIONNELS - RÉDACTION DEVIS COMPTEURS D'EAU (2023-1997)			Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1997)		3 789,59 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20066	Date: 2023-09-08	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 199,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-14	25503536	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6703)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6703)	199,93 \$

No paiement: S20067	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant: 2 797,35 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-25	76296	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6573)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6573)	339,18 \$
2023-08-25	76293	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6571)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6571)	1 609,65 \$
2023-08-25	76297	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6608)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6608)	346,08 \$
2023-08-25	76295	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6572)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6572)	186,26 \$
2023-08-25	76294	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6571)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6571)	316,18 \$

No paiement: S20068	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 00379	Nom: CIME HAUT-RICHELIEU	Montant: 10 780,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-24	2787	ANIMATION CAMP DE JOUR - MONT SAINT-GRÉGOIRE (2023-9201)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9201)	10 780,00 \$

No paiement: S20069	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 59120	Nom: CONCEPTION EMILIE CAMPBELL	Montant: 2 288,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-25	1107	SERVICE DE MAQUILLAGE ET TATOUAGES - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4276)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4276)	2 288,00 \$

No paiement: S20070	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 554,57 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-21	2023 18057908	PIERRE CONCASSÉE (2023-9222)	Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-9222)	206,82 \$
2023-08-21	2023 18058121	PIERRE RECYCLÉE (2023-9222)	Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-9222)	139,60 \$
2023-08-23	2023 18058864	PIERRE CONCASSÉE (2023-9222)	Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-9222)	208,15 \$

No paiement: S20071	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 95905	Nom: DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO	Montant: 22,50 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-23	204-9021	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	22,50 \$

No paiement: S20072	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 01160	Nom: DUFRESNE STANDARD & SPECIAL INC	Montant: 17,60 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-06-21	1112869	ACHAT DE MATÉRIAUX - FORESTERIE (2023-2104)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-2104)	17,60 \$

No paiement: S20073	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 443,69 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-22	FC00521357	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-2338)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2338)	443,69 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20074	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	Montant: 24 425,86 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-24	4419	TRAVAUX D'ELAGAGE (2023-9170)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9170)	9 159,74 \$
2023-08-24	4418	TRAVAUX - ABATTAGE ET ESSOUCHAGE (2023-9171)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9171)	15 266,12 \$

No paiement: S20075	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 05892	Nom: EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH	Montant: 122,51 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-23	IN10300900	LOCATION/REMPLISSAGE BONBONNES GAZ DIVERS (2023-2315, 2023-9022)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-2315), Sébastien Gravel (2023-9022)	122,51 \$

No paiement: S20076	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC	Montant: 402,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-07-24	INV57285	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-2355)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2355)	402,41 \$

No paiement: S20077	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 03651	Nom: FILMS CRITERION (LES)	Montant: 1 494,68 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-01	818101	SERVICE DE PROJECTION - KRYPTO SUPER-CHIEN - 31 AOUT 2023 (2023-1824)	Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-1824)	1 149,75 \$
2023-08-01	818102	LICENCE DE REPRESENTATION PUBLIQUE - KRYPTO SUPER-CHIEN - 31 AOUT 2023 (2023-1824)	Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-1824)	344,93 \$

No paiement: S20078	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant: 256,13 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-22	CW30251178	ACHAT DE MATÉRIEL (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	256,13 \$

No paiement: S20079	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 83,38 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-23	CW30252832	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	76,55 \$
2023-06-06	CW30123800	ACHAT DE JEUX DIVERS (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	6,83 \$

No paiement: S20080	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 1 334,21 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-25	26922351-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6393)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-6393)	617,92 \$
2023-08-21	27281527-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-2294)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2294)	716,29 \$

No paiement: S20081	Date: 2023-09-15	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 195,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-22	1013287	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	21,85 \$
2023-08-22	1013286	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	130,98 \$
2023-08-22	1013285	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	42,22 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20082	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	03046	Nom:	MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant:	809,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-22	186282	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2023-2354)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2354)		809,82 \$	
No paiement:	S20083	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	05775	Nom:	MBM EXTERMINATION INC.	Montant:	500,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-21	15721	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)			Marie-Eve Ferland	Vasco Morgado (2023-1002)		143,72 \$	
2023-08-24	15453	GESTION PARASITAIRE (2023-6563)			Yannick Raymond	Josée Véronneau (2023-6563)		356,89 \$	
No paiement:	S20084	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant:	1 122,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-24	4943	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23ENV09 ET 23TI05 (2023-9052)			Stéphanie Fournier	Cassandra Comin Bergonzi (2023-9052)		1 122,74 \$	
No paiement:	S20085	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04347	Nom:	MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant:	8,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-15	35584	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6708)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6708)		8,63 \$	
No paiement:	S20086	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	00380	Nom:	NEURONES ATOMIQUES (LES)	Montant:	14 112,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	F11256	ANIMATION CAMP DE JOUR - CAMP SCIENTIFIQUE - SEMAINE DU 21 AOÛT 2023 (2023-920)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9203)		8 381,68 \$	
2023-08-23	F11257	ANIMATION CAMP DE JOUR - CAMP SCIENTIFIQUE - SEMAINE DU 14 AOÛT 2023 (2023-919)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9196)		5 730,35 \$	
No paiement:	S20087	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	05331	Nom:	NSW CONTROLE INC.	Montant:	1 772,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-19	038217	PROGRAMME D'ENTRETIEN ET D'OPTIMISATION DES SUSTEMES DE COMMANDE ET REG			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-9002)		1 772,53 \$	
No paiement:	S20088	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	03621	Nom:	PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	Montant:	5 473,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-25	136719	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2286)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-2286)		5 473,36 \$	
No paiement:	S20089	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	52360	Nom:	PRODUCTIONS CHOSE BINE (LES)	Montant:	574,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-21	23115-2	MAGICIEN - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4117)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4117)		574,88 \$	
No paiement:	S20090	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	53017	Nom:	PRODUCTIONS KATOMIX (LES)	Montant:	1 724,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-25	619	ANIMATION MARDI EN FAMILLE - A LA DECOUVERTE DES DINOSAURES (2023-4216)			Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-4216)		1 724,63 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20091	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	50685	Nom:	PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.	Montant:	33 935,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-25	F04232	TONTES DE PELOUSE (2023-9126)			Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9126)		33 935,88 \$	
No paiement:	S20092	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant:	149,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-21	0553036	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-6634)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6634)		123,55 \$	
2023-08-24	0553199	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2352)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2352)		12,09 \$	
2023-08-21	0553002	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-6633)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6633)		13,74 \$	
No paiement:	S20093	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	01541	Nom:	RABAIS CAMPUS	Montant:	95,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-22	764143630	RENOUVELLEMENT - ABONNEMENT - PERIODIQUE (2023-2340)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2340)		95,94 \$	
No paiement:	S20094	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	95550	Nom:	ROBERT LAFONTAINE	Montant:	919,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-12	995	CARICATURES DES CITOYENS - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2023-4145)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4145)		919,80 \$	
No paiement:	S20095	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant:	51,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-24	286869	ACHAT DE CLÉS (2023-2320)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2320)		40,24 \$	
2023-08-16	286517	ACHAT DE CLÉS (2023-1327)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1327)		11,50 \$	
No paiement:	S20096	Date:	2023-09-15	Référence Fourn.:	03693	Nom:	TENAQUIP	Montant:	915,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-22	15556066-00	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ENTRETIEN (2023-6635)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6635)		915,17 \$	
No paiement:	S20097	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	02787	Nom:	AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant:	4 110,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	76383	ACHAT DE MATÉRIEL - PVM (2023-6576)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6576)		1 523,42 \$	
2023-08-30	76382	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2023-9043)			Dominique-Anne Soucie	Jasmin Savard (2023-9043)		2 586,94 \$	
No paiement:	S20098	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	02700	Nom:	ARCHE DE NOE	Montant:	86,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-31	7288	SERVICE ANIMALIER (2022-9018)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9018)		86,23 \$	
No paiement:	S20099	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	00375	Nom:	ASSOCIATION DE SOCCER DE SAINT-LAMBERT	Montant:	22 093,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20099		2023-09-22	00375	ASSOCIATION DE SOCCER DE SAINT-LAMBERT	22 093,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-01	20230901-4	RESPONSABILITÉ DES TACHES D'APPARITEUR - CAMP DE JOUR - VERSEMENT 1 (2021-90)	Eric Carignan	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9064)	6 746,53 \$
2023-09-01	20230901-3	RESPONSABILITÉ DES TACHES D'APPARITEUR PLATEAU SPORTIF - SELON ENTENTE - VE	Martin Latulippe	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2021-9064)	15 346,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20100		2023-09-22	95621	ATCO STRUCTURES& LOGISTIQUE	1 281,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-01	MTL-SR 46905646	LOCATION DE ROULOTTE DE CHANTIER (2022-9120)	Vasco Morgado	Éric Painchaud (2022-9120)	1 281,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20101		2023-09-22	04387	AUTO VALUE J.P. COTE LONGUEUIL	1 598,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	79169/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6726)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6726)	89,23 \$
2023-08-28	78662/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6706)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6706)	1 322,57 \$
2023-08-30	79124/E	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6706)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6706)	186,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20102		2023-09-22	96183	AXIS PEINTURE INC	1 149,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-17	12441	TRAVAUX DE PEINTURE SUR LAMPADAIRE (2023-2147)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2147)	1 149,75 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20103		2023-09-22	01852	BELANGER SAUVE AVOCATS	1 107,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-29	0000421379	SERVICES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE POUR JUILLET 2023 (2023-1405)	Cassandra Comin Bergor	Cassandra Comin Bergonzi (2023-1405)	1 107,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20104		2023-09-22	05031	BOUTIQUE TOUT POUR LE DOS	86,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	F-016527	APPEL DE SERVICE - APPUI-BRAS (2023-2319)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-2319)	86,23 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20105		2023-09-22	04827	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	1 079,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-23	168539	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-2361)	Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-2361)	1 079,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20106		2023-09-22	04767	COMAQ	247,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-29	1025525	FORMATION - PROJET DE LOI NO. 96 - DÉMYSTIFIER LES NOUVELLES EXIGENCES AVANT	Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4281)	247,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20107		2023-09-22	04640	CONSTRUCTION DJL INC	1 264,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-29	2023 18061277	PIERRE RECYCLÉE (2023-9222)	Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-9222)	124,34 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20107	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 1 264,15 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-29	2023 18061291	EMULPLUS RC EN VRAC (2023-2348)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2348)	773,32 \$
2023-08-29	2023 18060787	PIERRE CONCASSÉE (2023-9222)	Jean-François Blanchette	Yannick Nantel (2023-9222)	366,49 \$

No paiement: S20108	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 01880	Nom: DELISLE DESPAUX ET ASSOCIES INC	Montant: 655,36 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-31	14 146	SERVICES PROFESSIONNELS - DEVIS TECHNIQUE AFIN DE MODIFIER LE SYSTÈME D'AMI	Vasco Morgado	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-1538)	655,36 \$

No paiement: S20109	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 96073	Nom: DIFFUSION FAR	Montant: 2 122,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-25	FAC-2023595	ATELIERS DE BULLES GÉANTES - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4294)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4294)	1 061,22 \$
2023-08-25	FAC-2023618	ATELIERS DE HULA HOOP - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2023-4295)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4295)	1 061,22 \$

No paiement: S20110	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04490	Nom: DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	Montant: 334,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-28	140968	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-2316)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-2316)	334,93 \$

No paiement: S20111	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 01710	Nom: DISTRIBUTIONS PLA-M INC	Montant: 95,20 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-31	156561	ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN MENAGE (2023-2326)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-2326)	95,20 \$

No paiement: S20112	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 52113	Nom: DOSE CULTURE	Montant: 2 144,21 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-29	1262	ACHAT MURALE - LOGO (2023-4278)	Martin Latulippe	Josée Véronneau (2023-4278)	2 144,21 \$

No paiement: S20113	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	Montant: 4 579,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-28	4420	TRAVAUX D'ELAGAGE (2023-9170)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9170)	4 579,87 \$

No paiement: S20114	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 00041	Nom: ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	Montant: 28,69 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-07-11	61058	ACHAT DE COROPLAST - ENVIRONNEMENT (2023-2160)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-2160)	28,69 \$

No paiement: S20115	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 01952	Nom: ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	Montant: 17 844,39 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-30	87362	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2293)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-2293)	17 844,39 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20116	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 96066	Nom: ENTRETIEN 4M INC.	Montant: 1 609,65 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-01	128695	ENTRETIEN MENAGER AU 2035 AVENUE VICTORIA - SEPTEMBRE 2023 (2023-1004)	Yannick Raymond	Jasmin Savard (2023-1004)	1 609,65 \$

No paiement: S20117	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.	Montant: 611,44 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-01	40306	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6419)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6419)	611,44 \$

No paiement: S20118	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 02154	Nom: EUROFINS ENVIRONEX	Montant: 5 097,98 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	901305	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	3 449,25 \$
2023-08-31	901301	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	886,45 \$
2023-08-31	901673	ANALYSE DE L'EAU DE BAIGNADE (2023-9003)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9003)	484,28 \$
2023-08-31	901303	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	8,90 \$
2023-08-31	901302	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	31,79 \$
2023-08-31	901300	PRELEVEMENT POUR ANALYSE EN LABORATOIRE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU DEPOT	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-9010)	237,31 \$

No paiement: S20119	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 50102	Nom: FRANCINE GRAVEL GESTION DESIGN	Montant: 218,45 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-09	2954	SERVICES DE GRAPHISME - AFFICHE NOUVEAUX RÉSIDENTS (2023-4261)	Mélanie Dallaire	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-4261)	218,45 \$

No paiement: S20120	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 03137	Nom: GOODYEAR CANADA INC	Montant: 3 899,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	0087108947	ACHAT DE PNEUS (2023-2304)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2304)	3 899,03 \$

No paiement: S20121	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 57932	Nom: GRAVITE MEDIA	Montant: 1 046,27 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-16	F23015480	PUBLICITÉ- FÊTE DE SAINT-LAMBERT	Mélissa Mercure		1 046,27 \$

No paiement: S20122	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant: 360,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-30	CW30268046	ACHAT DE MULTIMEDIAS (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	17,24 \$
2023-08-30	CW30266658	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	41,99 \$
2023-08-30	CWQ30267046	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	33,60 \$
2023-08-30	CW30267045	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	241,49 \$
2023-08-29	CW30264222	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	26,24 \$

No paiement: S20123	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 59094	Nom: GROUPE DE MAINTENANCE COUTURE INC. (LE)	Montant: 1 189,27 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
--------------	------------	------------	--------------	-------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20123	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 59094	Nom: GROUPE DE MAINTENANCE COUTURE INC. (LE)	Montant: 1 189,27 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-30	609354	APPEL DE SERVICE ET ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6579)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6579)	1 189,27 \$

No paiement: S20124	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 00555	Nom: GROUPE LABERGE INC.	Montant: 50 808,82 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-16	044361	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER - CENTRE DES LOISIRS (2023-9175)	Vasco Morgado	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9175)	21 603,80 \$
2023-08-16	044363	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER - CENTRE DES LOISIRS (2023-9175)	Eric Painchaud	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9175)	18 742,07 \$
2023-09-01	044432	ENTRETIEN MENAGER DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU 31-35 FORT - SEPTEMBRE 2023 (2023-	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9015)	10 462,95 \$

No paiement: S20125	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 03560	Nom: GROUPE SPORTS INTER PLUS (LE)	Montant: 4 242,35 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-29	F3520187	ACHAT SAC DE SABLE ET PEINTURE POUR MARQUAGE DE PELOUSE (2023-2298)	Vasco Morgado	Jean-François Blanchette (2023-2298)	4 242,35 \$

No paiement: S20126	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 59099	Nom: GUARD-X INC.	Montant: 354,66 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	R0314584	APPEL DE SERVICE - SYSTÈME ALARME INCENDIE (2023-6778)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6778)	354,66 \$

No paiement: S20127	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 95999	Nom: JEFFREY HALL	Montant: 2 670,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-05	20230605-1	ATELIER DE GRAFFITIS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4296)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4296)	1 470,00 \$
2023-06-05	20230605-2	MURALE INTRACTIVE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4175)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4175)	1 200,00 \$

No paiement: S20128	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 95770	Nom: LES CONTRÔLES ROGER HOGUE	Montant: 391,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	201226	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6577)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6577)	391,19 \$

No paiement: S20129	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE	Montant: 335,42 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-28	186815	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	77,00 \$
2023-08-28	186813	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	77,01 \$
2023-08-28	186812	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	58,59 \$
2023-08-28	186816	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	96,55 \$
2023-08-28	186817	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS / LIVRES NUMÉRIQUES / AUDIONUMÉRIQUES (2023-9047	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	14,75 \$
2023-08-28	186814	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS / LIVRES NUMÉRIQUES / AUDIONUMÉRIQUES (2023-9047	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	11,52 \$

No paiement: S20130	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 5 606,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-28	192943	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	42,94 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20130	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 5 606,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-28	192944	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	122,59 \$
2023-08-28	192945	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	105,68 \$
2023-08-28	192941	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	292,26 \$
2023-09-01	193037	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	409,65 \$
2023-08-30	192987	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	968,84 \$
2023-08-28	192942	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	36,65 \$
2023-08-30	192986	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	36,75 \$
2023-09-01	193040	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	85,94 \$
2023-09-01	193039	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	38,80 \$
2023-08-28	192940	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	509,41 \$
2023-08-28	192939	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	731,90 \$
2023-08-28	192938	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	367,87 \$
2023-08-30	192988	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	926,78 \$
2023-08-11	192707	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	41,95 \$
2023-08-22	192831	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	76,43 \$
2023-08-22	192832	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	51,29 \$
2023-08-11	192706	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	94,34 \$
2023-08-22	192833	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	28,30 \$
2023-08-22	192834	RETOUR DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	(62,84 \$)
2023-08-11	192705	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	459,27 \$
2023-08-11	192704	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	69,14 \$
2023-08-11	192708	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	69,20 \$
2023-08-11	192703	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	103,69 \$

No paiement: S20131	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 560,61 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-29	CWQ30264387	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	81,74 \$
2023-08-29	CWQ30264494	LOCATION DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	149,89 \$
2023-08-29	CWQ30264598	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	94,19 \$
2023-08-29	CWQ30264477	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	85,94 \$
2023-08-29	CW30264493	LOCATION DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	84,95 \$
2023-08-31	CW30269624	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	32,50 \$
2023-08-29	CWQ30265792	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	31,40 \$

No paiement: S20132	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04319	Nom: LOCATION SAUVAGEAU	Montant: 2 009,76 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-01	M284418-28	LOCATION VEHICULES - TRAVAUX PUBLICS (2023-2182)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2182)	2 009,76 \$

No paiement: S20133	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 95956	Nom: LYNA COTE	Montant: 1 350,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	-----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20133	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 95956	Nom: LYNA COTE	Montant: 1 350,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-03-31	202308	ENSEIGNEMENT DE COURS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (SAMEDI) (2023-4291)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4291)	450,00 \$
2023-03-31	202307	ENSEIGNEMENT DE COURS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (VENDREDI) (2023-4292)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4292)	450,00 \$
2023-03-31	202309	ENSEIGNEMENT DE COURS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (DIMANCHE) (2023-4293)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4293)	450,00 \$

No paiement: S20134	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 04718	Nom: M. BRIEN ELECTRIQUE INC	Montant: 1 598,17 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-31	40732	APPEL DE SERVICE - TRAVAUX ÉLECTRIQUES (2023-2382)	Yannick Raymond	Yannick Nantel (2023-2382)	241,45 \$
2023-08-31	40735	APPEL DE SERVICE - TRAVAUX ÉLECTRIQUES (2023-2383)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2383)	755,97 \$
2023-08-31	40734	APPEL DE SERVICE - TRAVAUX ÉLECTRIQUES (2023-2383)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2383)	298,94 \$
2023-08-31	40733	APPEL DE SERVICE - TRAVAUX ÉLECTRIQUES (2023-2383)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2383)	301,81 \$

No paiement: S20135	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 96146	Nom: MARIE-ELAINE PROULX	Montant: 2 115,54 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-24	066	SERVICES PROFESSIONNELS - RÉDACTION DU MAGAZINE VIVRE SAINT-LAMBERT (2023-9180)	Mélanie Dallaire	Mélanie Dallaire (2023-9180)	2 115,54 \$

No paiement: S20136	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 195,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-29	1013853	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	130,98 \$
2023-08-29	1013854	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	21,85 \$
2023-08-29	1013852	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	42,22 \$

No paiement: S20137	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 262,14 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-30	347038	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	262,14 \$

No paiement: S20138	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 60396	Nom: MAZOUT G. BELANGER	Montant: 431,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-31	01667284	ACHAT DE DIESEL COLORÉ SAISONNIER (2022-9086)	Sébastien Gravel	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9086)	431,47 \$

No paiement: S20139	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 431,16 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-31	15966	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Marie-Eve Ferland	Vasco Morgado (2023-1002)	431,16 \$

No paiement: S20140	Date: 2023-09-22	Référence Fourn.: 01441	Nom: MEDIAS TRANSCONTINENTAL	Montant: 133,56 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-09-01	2847342	PUBLICATION D'ADDENDA SUR SEO (2023-9052)	Stéphanie Fournier	Cassandra Comin Bergonzi (2023-9052)	133,56 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20141	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01307	Nom:	NATURE EXPERT	Montant:	620,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-28	105247	ACHAT DE NICOIR POUR LES PACS - PROJET ENVIRONNEMENT ET PRIMADA (2023-2314)			Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-2314)		620,74 \$	
No paiement:	S20142	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE	Montant:	574,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	338978	INSPECTION MENSUELLE DU SYSTEME DE REFIGÉRATION À L'AMMONICA ET DE LA TOUI			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-9248)		574,88 \$	
No paiement:	S20143	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	03499	Nom:	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant:	325,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-28	90996814	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-2308)			Eric Carignan	Jasmin Savard (2023-2308)		325,71 \$	
No paiement:	S20144	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05586	Nom:	PRECICOM TECHNOLOGIES INC.	Montant:	13 069,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-29	49239	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2292)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-2292)		13 069,66 \$	
No paiement:	S20145	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	52145	Nom:	PRODUCTION OYEZ OYEZ INC.	Montant:	1 379,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-04	231001-F	JOURNÉE DE LA CULTURE - SPECTACLE DE CONTES (2023-4300)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4300)		1 379,70 \$	
No paiement:	S20146	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	52360	Nom:	PRODUCTIONS CHOSE BINE (LES)	Montant:	4 282,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-21	23158-2	AMUSEURS PUBLICS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-2130)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-2130)		2 730,66 \$	
2023-08-21	23117-2	ATELIER DE CIRQUE - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4290)			Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-4290)		1 552,16 \$	
No paiement:	S20147	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	02911	Nom:	PRODUCTIONS JOSEE ALLARD INC	Montant:	2 586,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-22	8786	SERVICES PROFESSIONNELS - SPECTACLE "UN ÉLÉPHANT DANS LA PIÈCE" (2023-2362)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-2362)		2 586,94 \$	
No paiement:	S20148	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	52248	Nom:	PROMOTIONS ZONE (LES)	Montant:	746,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-17	Z108155	ACTIVITE CAMP DE JOUR - 17 AOÛT 2023 (2023-4047)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4047)		746,62 \$	
No paiement:	S20149	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	2 325,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-31	Q2112373	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2152)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-2152)		1 264,57 \$	
2023-08-31	Q2112335	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES - AOÛT 2023 (2023-9040)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-9040)		1 061,16 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20150	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	04673	Nom:	QUARANTE-ZERO INC	Montant:	16 667,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	2023-60	ANIMATION CAMP DE JOUR - TENNIS (2023-9197)			Martin Latulippe	Jasmin Savard (2023-9197)		16 667,93 \$	
No paiement:	S20151	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01541	Nom:	RABAIS CAMPUS	Montant:	454,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-21	764135250	RENOUVELLEMENT - ABONNEMENT - PERIODIQUE (2023-2391)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2391)		454,15 \$	
No paiement:	S20152	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01606	Nom:	RELIURE O'FODO	Montant:	663,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-31	1115	RELIURE DE VOLUMES (2023-9214)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9214)		663,44 \$	
No paiement:	S20153	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01129	Nom:	REMORQUAGE GROUPE LABERGE	Montant:	776,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-25	627802	SERVICE DE REMORQUAGE (2022-9141)			Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2022-9141)		776,08 \$	
No paiement:	S20154	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05397	Nom:	SANIBERT	Montant:	3 168,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-29	351037757	LOCATION - TOILETTE CHIMIQUE PORTATIVE - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2022-9077)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-9077)		1 652,19 \$	
2023-08-28	351037712	LOCATION - TOILETTE CHIMIQUE PORTATIVE (2022-9077)			Vasco Morgado	Josée Véronneau (2022-9077)		1 071,20 \$	
2023-08-29	351037756	LOCATION - TOILETTE CHIMIQUE PORTATIVE - FÊTE DE SAINT-LAMBERT (2022-9077)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2022-9077)		444,95 \$	
No paiement:	S20155	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	02109	Nom:	SIGNOPLUS	Montant:	1 100,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-29	FC 98780	PANNEAUX D'ALUMINIUM (2023-2356)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2356)		1 100,95 \$	
No paiement:	S20156	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01217	Nom:	SOCIETE DE SAUVETAGE	Montant:	799,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-06	214926	BREVET - REANIMATION (2023-4297)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4297)		12,00 \$	
2023-08-25	216557	BREVET - PREMIERS SOINS (2023-4297)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4297)		38,25 \$	
2023-08-24	216470	BREVET - CROIX DE BRONZE (2023-4297)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4297)		749,00 \$	
No paiement:	S20157	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05977	Nom:	SOLUTIONS BCITI INC.	Montant:	132,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-31	1177	FRAIS TRANSACTIONNEL SPREEDLY - AOÛT 2023 (2023-9148)			Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9148)		132,04 \$	
No paiement:	S20158	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05226	Nom:	SOLUTIONS SUPERIEURES S.E.C. (PRODUITS SANY INC.)	Montant:	92,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20158	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	05226	Nom:	SOLUTIONS SUPERIEURES S.E.C. (PRODUITS SANY INC.)	Montant:	92,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-18	4555868	ACHAT DE PIECE D' AUTORECUREUSE (2023-1922)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1922)		92,44 \$	
No paiement:	S20159	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	01682	Nom:	SPIN	Montant:	3 828,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-28	SP-2350	ANIMATION CAMP DE JOUR - SKATEBOARD (2023-9204)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-9204)		3 828,68 \$	
No paiement:	S20160	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	52048	Nom:	STEPHANIE TETREULT	Montant:	191,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-29	23-098	RÉVISION LINGUISTIQUE -MAGAZINE AUTOMNE (2023-9138)			Mélanie Dallaire	Mélanie Dallaire (2023-9138)		191,61 \$	
No paiement:	S20161	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	03693	Nom:	TENAQUIP	Montant:	1 420,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-29	15540648-00	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-2289)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2289)		1 420,83 \$	
No paiement:	S20162	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	04053	Nom:	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant:	1 047,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-28	2304-81	SERVICES INFORMATIQUES - 13 AOÛT AU 26 AOÛT 2023 (2023-9038)			Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9038)		1 047,81 \$	
No paiement:	S20163	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	57846	Nom:	VOHL INC.	Montant:	35,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-22	00043120	ACHAT D'HUILE POUR VÉHICULE (2023-6719)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6719)		35,99 \$	
No paiement:	S20164	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	00019	Nom:	WURTH CANADA LTEE	Montant:	1 395,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-01	25531745	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6733)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6733)		1 395,63 \$	
No paiement:	S20165	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	03052	Nom:	ZONE TECHNOLOGIE	Montant:	1 924,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-23	142842	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6688)			Sébastien Gravel	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-6688)		1 924,63 \$	
No paiement:	S20166	Date:	2023-09-22	Référence Fourn.:	96147	Nom:	7006098 CANADA INC. (O'SCELLE)	Montant:	108 948,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-07	4722	DÉCOMPTE 1 - TRAVAUX DE SCELLEMENT DE FISSURE SUR DIVERSES RUES (2023-9182)			Mélissa Mercure	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9182)		108 948,38 \$	
No paiement:	S20168	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	02787	Nom:	AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant:	73,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20168	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	02787	Nom:	AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant:	73,58 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-06	76449	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PVM (2023-6775)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6775)		73,58 \$	
No paiement:	S20169	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	95648	Nom:	ASCENSEURS AVANT-GARDE	Montant:	150,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-07	6135	SERVICE D'ENTRETIEN PREVENTIF - CENTRE DE LOISIRS (2023-9230)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-9230)		150,05 \$	
No paiement:	S20170	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	03360	Nom:	AUDIO CINE FILMS INC	Montant:	954,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-08	185541	LICENCE DE PRESENTATION PUBLIQUE (2023-2399)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2399)		954,29 \$	
No paiement:	S20171	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	03232	Nom:	BRANDT (NORTRAX)	Montant:	48,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-06	8205871	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6730)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6730)		48,52 \$	
No paiement:	S20172	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	03572	Nom:	CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTEE	Montant:	653,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-06	2023-82753	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE ET RÉPARATION (2023-6725)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6725)		653,07 \$	
No paiement:	S20173	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	51809	Nom:	CONSEIL QUEBECOIS DU LOISIR	Montant:	321,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-06	1102	FORMATION DAFA - ETE 2023 (2023-4301)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4301)		321,93 \$	
No paiement:	S20174	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	03119	Nom:	DESCHENES ET FILS LTÉE	Montant:	1 052,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-12	90085691	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2406)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2406)		560,36 \$	
2023-09-12	90086567	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2406)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2406)		492,57 \$	
No paiement:	S20175	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	04906	Nom:	DEVELOTECH INC.	Montant:	2 368,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-06	12552	BALISE CYCLO-ZONE POUR PISTE CYCLABLE (2023-2310)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2310)		2 368,49 \$	
No paiement:	S20176	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	59278	Nom:	DIREKTION 360 (INDUKTION)	Montant:	6 323,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-05	MTL-5744	SERVICES PROFESSIONNELS - SURVEILLANCE DE TRAVAUX - 'ÉCLAIRAGE DE DIVERS TE			Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1449)		862,31 \$	
2023-09-08	MTL-5784	SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA GÉNÉRATRICE TEMPORAIRE AU CENTRE DE LOISIR			Eric Painchaud	Francis Blondeau (2023-1836)		2 529,45 \$	
2023-09-08	MTL-5783	SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA GÉNÉRATRICE AU CENTRE DE LOISIR (2022-9171)			Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9171)		2 931,86 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20177		2023-09-26	04349	ELECTRIMAT LTEE	1 232,49 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-06	FC00524454	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6764)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6764)	1 232,49 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20178		2023-09-26	05484	Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	25 710,69 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-06	4422	TRAVAUX - ABATTAGE ET ESSOUCHAGE (2023-9171)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9171)	17 695,92 \$
2023-09-04	4421	TRAVAUX D'ELAGAGE (2023-9170)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9170)	8 014,77 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20179		2023-09-26	05840	EQUIPEMENTS ROBERT INC.	8 044,80 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-06	40482	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6717)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6717)	1 280,34 \$
2023-09-06	40481	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2299)		Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-2299)	6 764,46 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20180		2023-09-26	59082	GFL ENVIRONMENTAL INC.	129 645,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-07-31	N60001707429	COLLECTES DECHETS /ORGANIQUE /RECYCLAGE POUR AOÛT 2023 (2023-9155)		Mélissa Mercure	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9155)	129 645,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20181		2023-09-26	54681	GLOBALIA	922,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-31	2308-166	OPTIMISATION DU SITE WEB DE SAINT-LAMBERT (2023-4072)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-4072)	301,81 \$
2023-09-01	2309-023	SERVICE D'HEBERGEMENT DU SITE WEB CULTURE.SAINT-LAMBERT.CA DU 1ER SEPTEMBRE		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-4283)	620,87 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20182		2023-09-26	03255	GROUPE ARCHAMBAULT INC	581,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-02	CWQ30274398	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	24,15 \$
2023-09-08	CW30287591	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	306,43 \$
2023-09-07	CW30283893	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	43,05 \$
2023-09-02	CW30274397	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)		Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	207,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20183		2023-09-26	95845	JIMEXS INC.	1 411,78 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-07	272291	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2360)		Sébastien Gravel	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-2360)	1 411,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
S20184		2023-09-26	04101	LIBRAIRIE ALIRE	53,56 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-05	186934	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	49,37 \$
2023-09-05	186935	FRAIS D'ACCES ET DE VERROUS / LIVRES NUMÉRIQUES / AUDIONUMÉRIQUES (2023-9047)		Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	4,19 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20185		2023-09-26	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	1 246,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-05	193077	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	934,93 \$
2023-09-05	193078	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	311,12 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20186		2023-09-26	01258	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	16,75 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-02	CW30275202	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	16,75 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20187		2023-09-26	04702	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	437,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-05	27354878-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6753)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6753)	437,32 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20188		2023-09-26	05690	MANUTEL PRODUITS INDUSTRIELS	358,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-04	100069	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRTIEN RÉSEAUX DISTRIBUTION - EAUX (2023-2344)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-2344)	358,72 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20189		2023-09-26	96034	MARTIN INC	195,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-05	1014435	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	130,98 \$
2023-09-05	1014436	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	21,85 \$
2023-09-05	1014434	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Jasmin Savard (2023-9008)	42,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20190		2023-09-26	03074	MAXIGAZ INC	131,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-06	347309	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20191		2023-09-26	51879	MELISSA ROCH	312,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-05	20230905	ENSEIGNEMENT DE COURS - MULTICARTES (2023-4299)	Eric Carignan	Martin Latulippe (2023-4299)	25,29 \$
2023-09-06	20230906	ENSEIGNEMENT DE COURS - ZUMBA PLEIN AIR (2023-4299)	Eric Carignan	Martin Latulippe (2023-4299)	287,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20192		2023-09-26	58079	MORENCY, SOCIETE D'AVOCATS	3 732,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-06	0000220435	SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER TRIGONE/CN DE MAI À AOÛT 2023 (2023-1409)	Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2023-1409)	3 732,85 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S20193		2023-09-26	04199	NAVADA LTÉE	1 614,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement:	S20193	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE	Montant:	1 614,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-30	339805	ACHAT DE MATÉRIEL - ARÉNA (2023-2419)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2419)		216,22 \$	
2023-08-30	339806	FOURNITURE ET REMPLACEMENT DU COMPTEUR D'EAU SUR LE RÉSEAU CHIMIQUE DE I			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2419)		1 398,68 \$	
No paiement:	S20194	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	04460	Nom:	NOUVELLE TABLEE 1996 INC (LA)	Montant:	1 798,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-31	122577	LOCATION DE MATÉRIEL - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4289)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4289)		1 798,14 \$	
No paiement:	S20195	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	03499	Nom:	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant:	55,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-08-02	90918075	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-2214)			Cassandra Comin Bergor	Stéphanie Fournier (2023-2214)		55,90 \$	
No paiement:	S20196	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	00168	Nom:	OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant:	599,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-07	559140	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6770)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6770)		172,43 \$	
2023-09-06	558906	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2023-6771)			Yannick Raymond	Yannick Nantel (2023-6771)		220,39 \$	
2023-09-06	558964	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6755)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6755)		206,92 \$	
No paiement:	S20197	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	59631	Nom:	PIECES D'AUTO SUPER	Montant:	362,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-07	831159/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6739)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6739)		174,01 \$	
2023-09-06	829156/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6735)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6735)		188,70 \$	
No paiement:	S20198	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	50007	Nom:	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)	Montant:	1 947,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-18	9882429863	DISTRIBUTION DU MAGAZINE MUNICIPAL - AUTOMNE 2023 (2023-9159)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9159)		1 947,24 \$	
No paiement:	S20199	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	05586	Nom:	PRECICOM TECHNOLOGIES INC.	Montant:	3 026,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-09-05	49337	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - MODULE RECEPTEUR (2023-2325)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-2325)		3 026,14 \$	
No paiement:	S20200	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	1 369,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-07-14	Q2108667	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-2152)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-2152)		1 369,47 \$	
No paiement:	S20201	Date:	2023-09-26	Référence Fourn.:	95622	Nom:	RESTO BILLARD SNOOKER	Montant:	814,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20201	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 95622	Nom: RESTO BILLARD SNOOKER	Montant: 814,89 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-05	20230829-1	REPAS EMPLOYÉS - FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-4298)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4298)	752,04 \$
2023-09-05	20230829-2	REPAS ÉTUDIANTS FÊTES DE SAINT-LAMBERT	Marie-Eve Ferland		62,85 \$

No paiement: S20202	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 05967	Nom: SECURMAX	Montant: 2 806,53 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	30543	APPEL DE SERVICE - PARC À CHIEN (2023-9129)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9129)	196,61 \$
2023-04-30	30730	APPEL DE SERVICE - SERVEUR (2023-9129)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9129)	919,80 \$
2023-03-31	30544	APPEL DE SERVICE - BIBLIOTHÈQUE (2023-9129)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9129)	294,92 \$
2023-04-28	30807	APPEL DE SERVICE - CDL (2023-9129)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9129)	196,61 \$
2023-04-28	30693	APPEL DE SERVICE - BIBLIOTHÈQUE (2023-9129)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9129)	1 198,59 \$

No paiement: S20203	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 1 232,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-05	287240	APPEL DE SERVICE - CENTRE DES LOISIRS (2023-2403)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2403)	1 102,61 \$
2023-09-07	287352	APPEL DE SERVICE (2023-4306)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4306)	130,38 \$

No paiement: S20204	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 04747	Nom: SERVICES DE PORTES COMEAU 1998 INC	Montant: 1 521,12 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-06	20487	RÉPARATION DE PORTE - GOLF (2023-2365)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2365)	1 239,43 \$
2023-09-06	19826	RÉPARATION DE PORTE (2023-2365)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2365)	281,69 \$

No paiement: S20205	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 04292	Nom: SIMO MANAGEMENT INC	Montant: 546,13 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-08-21	054121	ÉCHANTILLONNAGE D'EAUX PLUVIALES AU 106 AV. DE DULWICH (2023-9266)	Simon Bédard-Goulet	Mélissa Mercure en remplacement de Conseil municipal (2023-9266)	546,13 \$

No paiement: S20206	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 96103	Nom: SOLUTIONS IT2GO INC	Montant: 158 081,43 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-07-25	68896	ACQUISITION D'UNE SOLUTION HYPERCONVERGÉE - VERSEMENT 2 (2023-9169)	Mélissa Mercure	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9169)	158 081,43 \$

No paiement: S20207	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 03918	Nom: TRAFIC INNOVATION INC	Montant: 15 729,73 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-09-08	00419636	TRAVERSE PIETON DEL (2023-2095)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-2095)	15 729,73 \$

No paiement: S20208	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 96194	Nom: TRIKTRUK - CONCEPTS IMMERSIFS INC	Montant: 1 121,01 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-07-19	2433	ANIMATION CAMP DE JOUR - SHERLOCK HOLMES (2023-2220)	Dominique-Anne Soucie	Josée Véronneau (2023-2220)	1 121,01 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-09-01 AU 2023-09-30

No paiement: S20209	Date: 2023-09-26	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant: 1 565,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-08-14	2303-57	SERVICES INFORMATIQUES - 30 JUILLET AU 12 AOÛT 2023 (2023-9038)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9038)	1 565,93 \$
Grand total :					4 117 105,05 \$



Transactions bancaires
Du : 2023-09-01 au : 2023-09-30
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - Finance	108.26
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	114.96
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	36.41
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	143.32
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	140.22
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	332.34
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	895.55
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	6 272.17
2023-09-01	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	289.51
2023-09-01	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	232.65
2023-09-05	Achat carte de crédit	1 814.47
2023-09-06	Déductions à la sources - fédéral - période 18	14 555.78
2023-09-06	Déductions à la sources - fédéral - période 18	40 536.76
2023-09-06	Déductions à la sources - provincial - période 18	136 168.79
2023-09-11	Frais perception comptes de taxes	1 160.31
2023-09-12	Salaires nets période 19	305 895.21
2023-09-15	Frais bancaire pour B-CITI	27.50
2023-09-19	Déductions à la sources - fédéral - période 19	13 010.74
2023-09-19	Déductions à la sources - fédéral - période 19	38 748.76
2023-09-19	Déductions à la sources - provincial - période 19	129 813.85
2023-09-25	Remboursement - culture et loisirs	941.00
2023-09-25	Remboursement - culture et loisirs	159.00
2023-09-26	Salaires nets période 20	314 123.09
2023-09-28	Remise - Régime de retraite des élus - période 20	3 132.68
2023-09-29	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	998.80
	Total	1 009 652.13

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-juillet à mi-août 2023

Date effective de paiement : 2023-09-05

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Comin Bergonzi, Cassandra	Registre Foncier	Consultations du registre foncier	18.00 \$
Fournier, Stéphanie	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires (sports + bibliothèque + camps de jour)	260.42 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	40.79 \$
Latulippe, Martin	Maxi	Achat de nourriture - Camps de jour	116.53 \$
	Costco	Achat de nourriture - Camps de jour et Aquafête	769.71 \$
	Technologia	Formation - Bibliothèque	217.30 \$
	Protégez-Vous	Achat de matériel - Bibliothèque	21.40 \$
Marquis, Maxime	S/O	Aucune transaction	- \$
Mercure, Mélissa	Asana	Logiciel - Communications	63.82 \$
	Sendinblue	Infolettre - Communications	69.00 \$
	Heyzine	Abonnement - Communications	64.00 \$
	Microsoft	Nuage Microsoft - TI	1.00 \$
Painchaud, Éric	S/O	Aucune transaction	- \$
Savard, Jasmin	Régie des alcools, des courses et des jeux	Permis d'alcool - Fêtes de Saint-Lambert	172.50 \$
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			1 814.47 \$

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET PARTENARIATS
Poste comptable : 02-111-00-971

	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Disponible 2023	No. résolution	Date du paiement
Festival Classica	55 725.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Corporation développement économique (CDE)	(14 866.64) \$	- \$	- \$	- \$		
RTL - Transport des aînés (1)	41 190.00 \$	51 000.00 \$	47 100.00 \$	3 900.00 \$		
Sous-total	82 048.36 \$	51 000.00 \$	47 100.00 \$	3 900.00 \$		
<u>Autres organismes</u>		54 000.00 \$				
Asphalte diffusion	(7 696.51) \$	- \$	- \$	- \$		
Association de hockey mineur de Saint-Lambert	- \$	- \$	1 000.00 \$	(1 000.00) \$	2023-01-015	27 janvier 2023
Association de soccer de Saint-Lambert	- \$	- \$	4 500.00 \$	(4 500.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Chloé Derome	- \$	- \$	150.00 \$	(150.00) \$	2023-03-074	31 mars 2023
Club de bowling de Saint-Lambert	4 000.00 \$	- \$	7 000.00 \$	(7 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Club de patinage artistique de Saint-Lambert	- \$	- \$	1 000.00 \$	(1 000.00) \$	2023-01-016	27 janvier 2023
Club de water-polo de Saint-Lambert	- \$	- \$	300.00 \$	(300.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Conseil des aînés de Saint-Lambert	25 000.00 \$	- \$	25 000.00 \$	(25 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Conservatoire de musique de la Montérégie	5 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
L'Entreclefs	- \$	- \$	5 000.00 \$	(5 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Léa-Jeanne Tremblay	- \$	- \$	950.00 \$	(950.00) \$	2023-01-012	27 janvier 2023
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	3 000.00 \$	- \$	3 000.00 \$	(3 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Société chorale de Saint-Lambert	7 000.00 \$	- \$	7 000.00 \$	(7 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Société d'histoire Mouillepiep	3 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Société d'horticulture de Saint-Lambert	1 500.00 \$	- \$	3 000.00 \$	(3 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
	40 803.49 \$	54 000.00 \$	57 900.00 \$	(3 900.00) \$		
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$		
Total	122 851.85 \$	105 000.00 \$	105 000.00 \$	- \$		

(1)

Janvier à juin 2022	25 625.00 \$
Juillet à décembre 2022	37 274.50 \$
Crédit 2022 (à recevoir)	(21 709.50) \$
	<u>41 190.00 \$</u>

 Projection 2023 du RTL 51 000.00 \$



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2)

Budget additionnel - besoins opérationnels des Travaux Publics

D'AUTORISER le budget additionnel d'un montant de 242 750 \$ dans les postes budgétaires ci-dessous financé à même les revenus excédentaires provenant des droits de mutation.

Transport de neige (02-331-00-325) = 78 500 \$

Location, machinerie, équipement, outillage (02-331-00-516) = 60 250 \$

Pièces & accessoires - Matériel roulant (02-891-00-647) = 104 000 \$



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1^{er} septembre au 2 octobre 2023.



Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 1er septembre au 2 octobre 2023

Date	Embauche ou nomination	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2023-09-01	Embauche	Annabelle Sabourin	Surveillante - Sauveteuse	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col Blanc	Temporaire
2023-09-02	Embauche	François Pépin	Directeur général	Mairie et direction générale	Cadre	À l'essai
2023-09-02	Ré-embauche	Nicolas Dussault	Surveillant - Sauveteur	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col Blanc	Temporaire
2023-09-02	Embauche	Alexandre Noël	Surveillant - Sauveteur	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col Blanc	Temporaire
2023-09-02	Embauche	Chloé Veilleux	Surveillante - Sauveteuse	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col Blanc	Temporaire
2023-09-05	Embauche	Sandra Nkankeu	Inspectrice municipale	Direction générale / Service de l'urbanisme, permis, inspection	Col Blanc	Temporaire
2023-09-05	Embauche	Alexia Pépin	Surveillante - Sauveteuse	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col Blanc	Temporaire
2023-09-05	Embauche	Nasir Mohammad Nadir	Étudiant en génie civil	Direction du génie, environnement et travaux publics / Division du génie	Col Blanc	Temporaire
2023-09-18	Embauche	Madorelle Hounkanrin	Inspectrice permis et urbanisme	Direction générale / Service de l'urbanisme, permis, inspection	Col Blanc	Probation
2023-09-24	Nomination	Vincent Hébert	Homme de cour	Direction du génie, environnement et travaux publics / Service des travaux publics	Col Bleu	Permanent

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.2) **Remplacement du représentant de la Ville au comité de retraite.**

CONSIDÉRANT l'arrivée en poste du nouveau directeur général, M. François Pépin le 2 octobre 2023.

DE DESIGNER François Pépin comme représentant de la Ville au comité de retraite.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1) **Adjudication du contrat 23DAPP36 - Transport de neige (saison 2023-2024)**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), la Ville n'est pas tenue de lancer un appel d'offres pour un contrat dont l'objet est la fourniture de services de camionnage en vrac et qui est conclu par l'intermédiaire du titulaire d'un permis de courtage délivré en vertu de la *Loi sur les transports* (RLRQ, chapitre T-12);

CONSIDÉRANT QUE *le Poste de camionnage en vrac région 06 inc.* est le courtier autorisé par la Commission des transports du Québec à desservir la zone de courtage de la ville, soit la région 06 (zone Taillon);

CONSIDÉRANT QUE les tarifs convenus sont ceux décrétés par le Ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le *Recueil des tarifs de transport de neige et de glace* en vigueur le 1^{er} mai 2023;

DE CONCLURE le contrat n° 23DAPP36 ayant pour objet les services de transport de neige avec l'entreprise *Poste de camionnage en vrac région 06 inc.*, sur la base des tarifs et autres modalités apparaissant à l'entente dont la période s'étend du 1^{er} novembre 2023 au 30 avril 2024; la valeur du contrat étant estimée à 415 000,00 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-331-00-325.

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer ce contrat ainsi que tout autre document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.2) **Adjudication du contrat 23GN13 - Installation de la génératrice du centre de loisirs**

D'ADJUGER le contrat n° 23GN13 ayant pour objet l'installation de la génératrice du centre de loisirs à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Construction Melma Inc.* sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant de 169 300,69 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la dépense de 177 765,72 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 169 300,69 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 5 % (8 465,03 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-61-760.

D'AUTORISER l'augmentation du financement de 177 765,72\$, toutes taxes comprises, provenant du programme de paiement comptant progressif (PCP).

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.3)

Adjudication du contrat 23ENV09 - Collecte et transport de matières résiduelles

D'ADJUGER le contrat n° 23ENV09 ayant pour objet la collecte et le transport des matières résiduelles, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *GFL Environmental Inc*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant de 1 185 118,51 \$, toutes taxes comprises pour un contrat d'une durée de 8 mois soit, du 1^{er} mai au 31 décembre 2024.

D'IMPUTER la dépense aux postes budgétaires 02-451-10-446 (déchets), 02-452-20-446 (recyclage), 02-452-35-446 (matières organiques) et 02-454-00-446 (résidus verts).

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.4) **Adjudication du contrat 23ENV08 - Installation de compteurs d'eau**

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau sur le territoire est une exigence du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT QUE le respect de nos engagements nous permet d'avoir accès au financement des projets d'infrastructure avec écoconditionnalité comme le programme PRIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas les ressources ni l'expertise à l'interne reconnue pour l'installation de compteurs d'eau tels que requis dans le Code de plomberie;

D'ADJUGER le contrat n° 23ENV08 ayant pour objet l'installation de compteurs d'eau à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Plomberie Lecomte Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant de 516 603,37 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la dépense de 568 263,71 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 516 603,37 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 10% (51 660,34 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-60-720.

D'AUTORISER l'augmentation du financement de 579 989 \$, toutes taxes comprises, provenant du programme de paiement comptant progressif (PCP).

D'AUTORISER la chef de la division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer, au nom de la ville, tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.5) **Adjudication du contrat 23ÉQUI08 - Acquisition d'un chasse-neige avec oreille hydraulique**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déjà autorisé le financement pour ce projet par la résolution 2023-06-201;

D'ADJUGER le contrat n° 23ÉQUI08 ayant pour objet l'acquisition d'un chasse-neige avec oreille hydraulique, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *W. CÔTÉ & FILS LTÉE*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant de 43 684,74 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-61-760.

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer, au nom de la Ville, tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.6) **Renouvellement du contrat 22GREF01 - Webdiffusion des séances du conseil**

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance régulière du 5 décembre 2022, le conseil a, par l'adoption de la résolution n° 2022-12-394, adjugé le contrat n° 22GREF01 à l'entreprise *Studio Viau Inc.*, pour la webdiffusion des séances du conseil pour une période initiale d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 avec deux options de renouvellement d'un an chacune;

CONSIDÉRANT QUE la *Direction générale* et la *Direction du greffe et du contentieux* souhaitent se prévaloir de la 1^{ème} option de renouvellement du contrat;

DE RENOUVELER le contrat de services n° 22GREF01 ayant pour objet la webdiffusion des séances du conseil pour une période d'un an soit, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, avec l'entreprise *Studio Viau Inc.*; la valeur du contrat pour cette période étant estimée à 24 984,64 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-111-00-312;

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer, au nom de la Ville, tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1)

Renouvellement et nomination aux Comités et Commissions de la Ville

CONSIDÉRANT les nominations aux comités et commissions suite aux élections du 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour la composition de plusieurs de ces comités et commissions;

DE RENOUELER le mandat des membres de tous les comités et commissions, conformément à leur composition originale avec les modifications et ajouts suivants:

Comité gestion des déplacements:

DE MODIFIER la composition du comité de gestion des déplacements afin d'ajouter deux membres du conseil supplémentaires.

DE NOMMER les conseillères Liette Michaud et Stéphanie Verreault à titre de membres du Comité gestion des déplacements.

DE RECEVOIR le retrait de Lissa Morotti à titre de membre du Comité gestion des déplacements.

Comité de l'environnement et du développement durable:

DE MODIFIER la composition du Comité de l'environnement et du développement durable afin d'ajouter un membre du conseil supplémentaire.

DE NOMMER la conseillère Virginie Dostie-Toupin à titre de membres du Comité environnement.

Sous-comité famille ainés:

DE RECEVOIR la démission de la conseillère Virginie Dostie-Toupin à titre de membre du Sous-comité famille ainés.

Comité culture, loisirs et vie communautaire:

DE RECEVOIR la démission de Julie Branchaud et de Dominique Lesage à titre de membre du Comité culture, loisirs et vie communautaire.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.2)

Demande d'aide financière dans cadre du programme PAFIRSPA (programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air)

D'AUTORISER la présentation du projet de reconstruction de la piscine et du chalet Alexandra au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

DE S'ENGAGER à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue; à assumer tout dépassement des coûts générés par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre.

DE DÉSIGNER monsieur Éric Painchaud directeur du génie, des travaux publics et de l'environnement comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.3)

Entente de développement culturel 2024

CONSIDÉRANT QUE l'entente de développement culturel actuelle se terminera en décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme d'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la Ville doit s'engager à investir un montant au moins équivalent à celui versé par le MCC et que les montants prévus doivent être transmis au MCC au plus tard le 2 novembre 2023;

DE MANDATER les chefs de division des arts et de la culture et de la bibliothèque, Mesdames Josée Véronneau et Elizabeth Jacques, afin de déposer au nom de la Ville auprès du MCC un projet d'entente de développement culturel pour l'année 2024 et de les autoriser à produire et signer tout autre document donnant plein effet à la présente résolution.

DE S'ENGAGER à investir un montant d'au moins 32 000\$ dans le cadre de cette entente.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.4)

Ajout de panneaux d'arrêt sur la rue du Prince-Arthur à l'intersection de l'avenue Edison

AUTORISER l'implantation d'un panneau d'arrêt sur la rue du Prince-Arthur à l'intersection de l'avenue Edison.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.5) **Protocole d'entente entre la Ville de Saint-Lambert et le Centre de services scolaire Marie-Victorin - utilisation de la bibliothèque de Préville**

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSS Marie-Victorin) a une entente avec la Ville de Saint-Lambert, qui s'inscrit dans le cadre du Protocole d'entente d'utilisation des immeubles et l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives pour l'utilisation exclusive de la succursale Préville de la bibliothèque.

CONSIDÉRANT QUE l'entente est présentement en vigueur depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE l'école Préville pourra ainsi investir dans le local;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert ne projette pas utiliser ce local pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE cette location rapportera en revenus 4 810,11\$ à la Ville de Saint-Lambert pour l'année 2023-2024 et un montant indexé pour les 4 années suivantes;

DE PROLONGER le protocole d'entente et d'autoriser Martin Latulippe, directeur Culture et Loisirs, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.6)

Déclaration de soutien à la résistance des femmes iraniennes

D'APPUYER la Déclaration de soutien à la résistance des femmes iraniennes, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Déclaration de soutien à la résistance des femmes iraniennes

À l'approche du premier anniversaire du soulèvement du peuple iranien pour la liberté, nous soussignés exprimons notre solidarité et notre soutien au soulèvement du peuple iranien, en particulier des femmes.

Le 16 septembre 2022, un soulèvement national a éclaté, avec les femmes et les filles en tête de ce soulèvement. Parmi les 750 personnes tragiquement tuées par les forces répressives du régime, un nombre significatif étaient des jeunes femmes et des filles. En raison de la répression brutale du régime, au moins 70 enfants ont perdu la vie.

La demande du peuple iranien, femmes et hommes confondus, cristallisés dans leurs slogans, est de mettre fin à la dictature religieuse et d'établir une République démocratique basée sur la séparation de la religion et de l'État ainsi que sur l'égalité totale entre les sexes.

Face à la brutalité et à la sauvagerie du régime clérical, le monde a observé le courage et l'audace des femmes et des filles iraniennes lors du soulèvement. Elles ont défié les forces oppressives du régime, en particulier les Gardiens de la Révolution et les Bassidjis, risquant leur vie à mains nues et scandant : "Voilées ou dévoilées, nous nous dirigeons vers la révolution."

Le courage et la place prépondérante des femmes dans cette lutte ne se sont pas matérialisés spontanément. Ils sont plutôt fermement enracinés dans un siècle de résistance des femmes iraniennes contre deux formes distinctes de tyrannie : les dictatures monarchiques et religieuses. La misogynie est une caractéristique distincte et l'un des piliers du système de la velayat-e faqih (règle cléricale absolue). Le peuple, en particulier les jeunes et les femmes d'Iran, est déterminé à mettre fin à cette dictature médiévale.

Maintenant, alors que les mollahs au pouvoir en Iran ont une fois de plus lancé des patrouilles de guidance oppressives dans les rues pour réprimer les femmes et empêcher la réignition du soulèvement, et que la tyrannie religieuse a intensifié les exécutions pour maintenir son règne.

Nous soussignés exprimons notre solidarité avec les 3600 parlementaires du monde entier et les 123 anciens présidents et premiers ministres, qui ont exprimé leur soutien à Mme Maryam Rajavi, la présidente élue du Conseil national de la Résistance de l'Iran, ainsi qu'à son plan en dix points pour une république libre et démocratique et une égalité totale entre les sexes dans tous les domaines, en particulier le droit des femmes de choisir librement leur tenue.

Nous demandons à la communauté internationale de se tenir aux côtés des femmes courageuses et du peuple iranien, de placer les Gardiens de la Révolution oppressifs et criminels sur la liste des organisations terroristes et de prendre des mesures décisives pour tenir les dirigeants du régime responsables de leurs crimes.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.7)

Dépôt du procès-verbal de correction - Règlement 2023-214

Conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de correction déposé par la greffière, quant au Règlement 2023-214 Plan d'urbanisme.

Le procès-verbal est joint à la présente pour en faire partie intégrante.



PROCÈS-VERBAL de correction du règlement 2023-214 adoptée lors de la séance ordinaire du 18 septembre 2023

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), je soussignée, greffière de la Ville de Saint-Lambert, confirme avoir apporté une correction au Règlement 2023-214 plan d'urbanisme (secteur Saint-Charles) adoptée par le Conseil lors de la séance ordinaire du 18 septembre 2023, afin de corriger une erreur évidente par la simple lecture des documents fournis à l'appui de la décision.

La correction consiste à corriger un numéro de lot inexacte au point 5.1 Plan d'action paragraphe 6 des interventions dans le programme particulier d'urbanisme Secteur Saint-Charles comme suit :

*Prolonger la coulée verte à même le parc Saint-Charles et négocier avec le propriétaire du lot **2 355 615** et l'ARTM un droit de passage permettant de prolonger la coulée verte jusqu'au centre-ville*

Et j'ai signé à Saint-Lambert le 16 octobre 2023.

Cassandra Comin Bergonzi

Greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1)

Dépôt du procès-verbal de la séance du 23 août 2023 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 23 août 2023 du comité consultatif d'urbanisme.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 23 AOÛT 2023
À 19 H, AU 2035, VICTORIA.

MEMBRES PRÉSENTS

M^{me} Stéphanie Verreault, conseillère
M^{me} Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère
M. Pierre-François Chapleau (visioconférence)
M. Luc Côté
M^{me} Ariane Mercier

MEMBRE ABSENT

M^{me} Tiam Sharifi
M. Paul Guenther

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M^{me} Anik Fortin, cheffe du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection
M Samuel Tremblay, conseiller en urbanisme
M^{me} Pascale Mongrain, Mairesse

1. Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 13, sous la présidence de Mme Stéphanie Verreault.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Luc Côté et appuyé par M^{me} Alexandrine Lamoureux-Salvas et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour modifié. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2023
4. Résultat du sondage web
 - 4.1 PIIA - 123, avenue de Charente – Transformation de la façade
 - 4.2 PIIA - 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade
 - 4.3 PIIA - 216, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade
 - 4.4 PIIA – 214, rue Saint-Georges – Transformation de la façade
 - 4.6 PIIA – 446, rue Le Royer – Transformation de la façade
 - 4.7 PIIA - 760, avenue Oak – Transformation de la façade
 - 4.8 PIIA - 113, avenue du Béarn – Transformation de la façade



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

- 4.9 PIIA - 665, avenue Logan –
Transformation de la façade
- 4.10 PIIA - 281, avenue Notre-Dame – Transformation de la façade
- 5. Dérogation mineure – 543, avenue Birch
- 6. PIIA – 861, avenue Victoria – Agrandissement et Transformation de la façade
- 7. PIIA – 595, avenue de Brixton – Agrandissement et Transformation de la façade
- 8. PIIA – 730, avenue Logan – Transformation de la façade
- 9. PIIA – 246, avenue Rivermere – Transformation de la façade
- 10. PIIA – 390, avenue Green – Transformation de la façade
- 11. PIIA – 877, place de l'Île-de-France – Transformation de la façade
- 12. PIIA – 946, avenue Victoria – Transformation de la façade
- 13. PIIA – 477, avenue de Rothesay – Transformation de la façade
- 14. PIIA — 21, avenue Saint-Denis – Transformation de façade
- 15. Divers
- 16. Levée de la séance



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2023

Il est proposé par M^{me} Ariane Mercier et appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2023.



4. Résultat du sondage web

- 4.1 PIIA - 123, avenue de Charente – Transformation de la façade

Requérant

M. Martin Chalifour, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise à moderniser l'apparence de la résidence en remplaçant la porte d'entrée principale ainsi que les deux impostes latérales par un modèle de porte au style contemporain. La future porte d'entrée sera pleine, tandis que les impostes seront vitrées sur toute leur hauteur. Le requérant souhaite aussi remplacer la porte de garage pleine noire, pour une porte noire avec deux ouvertures dans la partie supérieure.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Étant donné que les dimensions des nouvelles portes demeurent identiques aux existantes, que des impostes latérales existantes déjà pour la porte d'entrée et que des voisins ont des modèles de porte de garage similaire, le service est d'avis que cette modification s'harmonise avec le style de la résidence.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 1 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 123, avenue de Charente, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (1)
- b) Défavorable au projet (1)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (4)

Suite aux discussions, les membres sont d'avis que la proposition contemporaine du modèle de porte d'entrée et de porte de garage est en désaccord avec le caractère plutôt classique du bâtiment existant. En effet, les fenêtres à carreaux actuelles de la maison donnent un style traditionnel et champêtre à l'immeuble. Par conséquent, ils considèrent que la proposition amène une trop grande variété de modèles d'ouvertures. Ainsi, la proposition dénature la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment.

Les membres du CCU appuient leur réflexion avec l'article 3.8 b) v) du règlement 2234 sur les PIIA, qui stipule que **la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment;**

Bien que des modèles de portes similaires soient présents dans le secteur, les membres sont d'avis que le style des ouvertures d'une résidence devrait refléter l'architecture caractéristique de la demeure et ne devraient pas être tenus de suivre les orientations des CCU précédents.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

REFUSÉ À LA MAJORITÉ



• **4.2 PIIA - 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade**

Requérant

Mme Lorraine Deslandes, propriétaire

Mise en contexte

Le projet a pour objectif le remplacement complet du revêtement des façades de la résidence.

La requérante propose de remplacer le revêtement extérieur en bois pour du fibrociment de couleur *Étain vieilli*. De plus, elle souhaite remplacer la brique peinte pour de la pierre *Oxford Blanc Rinox*.

La couleur des soffites et des gouttières serait aussi remplacée pour du noir.

Finalement, le requérant propose une nouvelle maçonnerie de style *Normandie, Blanc argent* pour les côtés et l'arrière du bâtiment.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Le service est favorable aux modifications suggérées par la requérante, puisqu'il juge que l'appareillage proposé est en cohérence avec le style de l'époque de la résidence. Par ailleurs, puisque la palette de couleur proposée respecte le contraste actuel, le service estime que la proposition est respectueuse du bâtiment existant.

Toutefois, le service recommande à la requérante de retirer un des luminaires proposés situés à l'extrémité gauche de la porte de garage.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 2 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 214, avenue des Pyrénées, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (1)
- b) Favorable au projet selon les recommandations du service de l'urbanisme (0)
- c) Défavorable au projet (2)
- d) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)
- e)

Suite aux discussions tenues, les membres sont d'avis que la maçonnerie existante devrait être conservée. En effet, ils soulignent que la nouvelle maçonnerie proposée ne cadre pas avec l'environnement bâti du secteur de Prévile.

3.8 b) iv) iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;

Toutefois, ils sont ouverts à la possibilité de modifier la teinte de la maçonnerie afin qu'elle s'aligne mieux avec les autres éléments de la requête.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

Les membres sont favorables au remplacement du revêtement léger par un ton de gris plus sombre et ils estiment que la modification des fenêtres s'inscrit de manière cohérente dans la proposition et l'existant.

De plus, les membres sont favorables à l'agrandissement de la porte d'entrée. Néanmoins, ils estiment que le modèle de porte suggéré ne cadre pas harmonieusement avec le style de la résidence. Ils jugent qu'une porte à caisson sans ouverture cadrerait davantage avec la proposition.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec les modifications suivantes :

- Garder la brique existante;
- Changer le modèle de la porte d'entrée pour avoir un modèle à caissons verticaux.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



- **4.3 PIIA - 216, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade**

Requérant

M. Gabriel Ccopa, ancien propriétaire et représentant du propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la mise aux normes de travaux qui ont été réalisés en 2021 par l'entreprise *Spray Net*.

Le demandeur souhaite la modification de la couleur de la maçonnerie de la résidence pour la couleur *Charbon*, en plus de la modification de la couleur des fascias en aluminium pour la couleur *Sable*.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Puisque la maçonnerie d'origine ne présente aucune valeur architecturale particulière, le service est d'avis que la demande est recevable et cohérente.

Par ailleurs, le service tient à préciser que le propriétaire actuel de la résidence n'est pas le même que celui ayant effectué les travaux initiaux. Les membres du service rappellent qu'à une certaine époque, les projets soumis à l'autorisation du conseil étaient identifiés à la discrétion des inspecteurs. Il est toutefois dommage qu'une maçonnerie ait été peinte qui est une intervention difficilement réversible.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 3 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 216, avenue des Pyrénées, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (3)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

Suite aux discussions tenues, les membres estiment que les modifications apportées au bâtiment sont faites en respect de l'environnement bâti et de l'essence architectural du bâtiment visé. De plus, il serait regrettable que le nouveau propriétaire de la maison soit contraint de rétablir l'état original de la maçonnerie.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



• **4.4 PIIA – 214, rue Saint-Georges – Transformation de la façade**

Requérant

M. Jean Ste-Marie, requérant

Mise en contexte

La demande vise la mise aux normes de travaux non conformes au PIIA et de la résolution r2023-01-019.

Après discussion en séance tenante, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec la modification suivante :

- *Le style de la fenêtre de la cage d'escalier devra être tel que l'existant*
- *La porte devra être noire*

Le projet vise l'approbation de la fenêtre de la cage d'escalier telle qu'installée. Cette demande est motivée par une lettre du fournisseur, qui indique qu'il ne pourrait honorer la garantie en raison du poids excessif du modèle de fenêtre exigé à la résolution r2023-01-019. Le remplacement des fenêtres a été réalisé dans le cadre d'un permis toujours en vigueur.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Le service est d'avis que malgré les recommandations du fournisseur de fenêtre, le requérant aurait la possibilité d'utiliser un autre matériau que le PVC pour cette fenêtre, ce qui permettrait l'installation d'un modèle recommandé par le CCU.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 4 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 214, rue Saint-Georges, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (2)
- b) Défavorable au projet (1)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

Suite aux discussions tenues, les membres concluent que les arguments fournis par le requérant sont suffisants pour accepter la modification du PIIA initiale. Toutefois, les membres réitèrent que la porte devrait être peinte en noir. Finalement, les membres expriment leur déception concernant l'absence d'arbres dans la cour avant, ils recommandent au demandeur de planter un arbre.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec la modification suivante :

- Peindre la porte d'entrée en noire.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

• **4.5 PIIA – 115, avenue Dulwich – Transformation de la façade**

Requérant

M. Silvino Mezzari Junior, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des soffites, fascias et gouttières de la résidence. Ils sont présentement de couleur blanche et le requérant propose de les remplacer par du noir.

Cette demande fait suite à l'approbation du conseil municipal lors de la résolution r2022-09-333 pour le remplacement des bardeaux d'asphalte.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 5 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 115, avenue Dulwich, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (4)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (2)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



• **4.6 PIIA – 446, rue Le Royer – Transformation de la façade**

Requérant

M. Patrick Li-Cheong-Man, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la modification de la façade avant d'un bungalow existant.

Le requérant souhaite installer des fenêtres à battants de couleur noire. Il souhaite aussi ajouter trois nouvelles ouvertures en façade avant au sous-sol.

De plus, le demandeur propose le remplacement de la porte d'entrée principale et de son imposte latérale. Il suggère une nouvelle porte d'entrée vitrée en noir, accompagnée d'une imposte latérale entièrement vitrée positionnée à droite de la porte, ainsi qu'une nouvelle porte de garage de couleur noire.

Enfin, le requérant planifie le remplacement du revêtement léger en bois de couleur bourgogne par un revêtement léger en aluminium *MAC* de couleur *Noir Titane*. Ce revêtement sera posé horizontalement, et il est également prévu de remplacer les fascias, les soffites et les gouttières, tous dans une teinte noire.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 6 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 446, rue Le Royer, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (3)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

À la suite des discussions, les membres expriment leur regret de voir le revêtement en bois disparaître. Ils considèrent que l'installation oblique du revêtement en bois constitue une caractéristique distinctive du bâtiment. De plus, ils sont d'avis que le remplacement du bois par de l'aluminium n'est pas une option favorable, car l'aluminium réfléchit considérablement plus la lumière que le bois, altérant ainsi l'aspect visuel de la rue.

Certains membres estiment que la couleur noire du revêtement en aluminium proposé crée un contraste trop prononcé avec la maçonnerie pâle, et ils sont d'avis qu'il serait préférable que la nouvelle couleur s'harmonise avec celle de la toiture. Certains proposent que la teinte rougeâtre soit reprise.

3.8 b) i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec la modification suivante :



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

- Conserver et repeindre le bois existant du pignon.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



• **4.7 PIIA - 760, avenue Oak – Transformation de la façade**

Requérant

M. Mourad Bouhaddi, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement de la porte d'entrée en façade avant de la résidence pour une porte noire avec 4 vitrages. De plus, le requérant souhaite le remplacement des deux fenêtres en façade avant pour des fenêtres à battants noirs.

Finalement, le requérant souhaite le remplacement du revêtement léger dans le pignon de la résidence pour du revêtement léger de couleur noire. Il est également prévu de remplacer les fascias, les soffites et les gouttières, tous dans une teinte noire. Les travaux ont déjà été entamés sans l'autorisation du conseil et permis délivré par le du service de l'urbanisme.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 7 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 760, avenue Oak, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (2)
- b) Défavorable au projet (1)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

Suite aux discussions tenues, les membres trouvent regrettable de voir les fenêtres à guillotine disparaître puisque ces éléments sont distinctifs de la résidence.

Par ailleurs, les membres trouvent aussi désolant de voir le revêtement de bois disparaître. Ils considèrent que le revêtement de bois installé en biais est une caractéristique propre au bâtiment, tout comme les fenêtres à guillotine. De plus, ils sont d'avis que substituer le bois par de l'aluminium n'est pas souhaitable, car l'aluminium réfléchit bien plus la lumière que le bois, ce qui modifie le paysage de la rue. Par ailleurs, les membres jugent que la couleur du revêtement devrait s'harmoniser avec la couleur de la toiture. C'est pourquoi ils estiment que la couleur rougeâtre devrait être reprise, d'autant plus qu'elle créait un lien avec la maçonnerie.

3.8 b) i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le PIIA avec les modifications suivantes :

- Conserver un revêtement léger de bois de teint rougeâtre, avec une installation en biais comme à l'existant sur le pignon de toiture;
- Modifier la porte d'entrée pour un modèle correspondant davantage au style de la résidence.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

• **4.8 PIIA - 113, avenue du Béarn – Transformation de la façade**

Requérant

M. Matthieu Vallée, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement du revêtement d'aluminium existant par du revêtement de fibrociment lisse de marque *James Hardie*, et de couleur *Pierre des Champs*.

Par ailleurs, le requérant souhaite le remplacement des soffites, fascias et gouttières pour de l'aluminium blanc.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 5 répondants

Question 8 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 113, avenue du Béarn, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (4)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

- **4.9 PIIA - 665, avenue Logan – Transformation de la façade**

Requérant

Mme Andrée-Ann Lavoie, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la modification de trois fenêtres en façade de l'avenue Logan. La demande est préalable à un réaménagement du sous-sol de la résidence.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 9 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 665, avenue Logan, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (5)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

• **4.10 PIIA - 281, avenue Notre-Dame – Transformation de la façade**

Requérant

Mme Claudia Reeves, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement de l'affichage du bureau de design. Les dimensions de l'affichage restent les mêmes que l'existant.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 6 répondants

Question 10 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 281, avenue Notre-Dame, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (6)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (0)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



5. Dérogation mineure – 543, avenue Birch

Requérants

M. James Scrivens, propriétaire

Mise en contexte

Le requérant souhaite agrandir et ajouter un étage supplémentaire à l'annexe dérogatoire existante.

Conséquemment, la demande vise l'autorisation de construire dans les marges minimales latérales permises par la grille de *zonage RB-1* du *règlement de zonage 2008-43*, qui est de 2,5 mètres. La largeur totale du lotissement est de 6,7 mètres, ce qui signifie qu'il ne reste que 1,7 mètre au centre du terrain disponible pour tout agrandissement. De plus l'agrandissement proposé se trouverait sur la marge latérale gauche alors que la propriété voisine ne serait pas construite dans cette projection, ce qui contrevient à l'article 3.4 f) *règlement de zonage 2008-43*.

3.4 f) Agrandissement ou ajout à un bâtiment jumelé ou contigu

Tout agrandissement ou tout ajout du côté mitoyen d'un bâtiment jumelé ou contigu doit respecter la marge latérale minimale indiquée au tableau des dispositions spécifiques (la plus petite lorsqu'il y en a deux), à moins que le mur mitoyen ne soit prolongé et que le même agrandissement ou ajout soit fait en même temps pour le ou les bâtiment(s) adjacent(s) à l'ajout.

Le requérant présente, pour appuyer sa demande, deux lettres d'avis favorable de ses voisins immédiats.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

La recevabilité d'une demande de dérogation mineure est étudiée par le service en regard des critères d'évaluation suivants :

- 1° La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;
- 2° L'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui demande une dérogation ;
- 3° La dérogation, si elle est accordée, ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ;
- 4° La dérogation, si elle est accordée, n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique ;
- 5° La dérogation, si elle est accordée, n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de santé publique ;
- 6° La dérogation, si elle est accordée, ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement ;
- 7° La dérogation, si elle est accordée, ne porte pas atteinte au bien-être général ;
- 8° Si les travaux sont en cours ou déjà exécutés, ces travaux ont été effectués de bonne foi ;
- 9° La dérogation a un caractère mineur.

Le service d'urbanisme reconnaît que la superficie autorisée par la zone de construction ne permet pas l'ajout d'un volume significatif. De plus, étant donné que la résidence se situe entre deux autres



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

propriétés et que la résidence possède déjà une annexe dérogatoire dans la marge latérale gauche, le service reconnaît que l'agrandissement vers la marge latérale gauche est une option appropriée. Toutefois, le service rappelle que la disposition de l'article 3.4 f) a été discutée en profondeur avec les membres du CCU dans le cadre de la refonte réglementaire. La conclusion de ces discussions étant que la disposition du règlement 2008 devrait être reconduite au futur règlement de zonage tel quelle afin d'éviter la création de murs aveugles et d'emmurer les cours arrière des voisins immédiats. L'agrandissement proposé étant sur deux étages la proposition semble porter un préjudice sérieux au voisin de gauche et la dérogation ne semble pas avoir un caractère mineur.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres expriment des doutes concernant l'ajout d'un étage à la proposition. La construction dérogatoire existante étant actuellement sur un seul niveau, les membres estiment que l'ajout d'un deuxième étage entraînerait une volumétrie excessive, susceptible d'avoir un impact sur la qualité de vie des voisins immédiats.

Malgré que les voisins aient préalablement donné leur approbation au projet, les membres se demandent si ceux-ci sont véritablement conscients des implications que le nouveau volume pourrait avoir sur l'ensoleillement et sur leur cour arrière. À cet égard, ils recommandent au demandeur de fournir une étude d'ensoleillement afin d'évaluer concrètement les répercussions du nouveau volume sur la luminosité environnante.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure avec les modifications suivantes :

- Une étude d'ensoleillement doit être produite;
- L'agrandissement doit se faire sur un seul étage;
- L'agrandissement ne doit pas dépasser en profondeur les agrandissements des voisins immédiats.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



6. PIIA – 861, avenue Victoria – Agrandissement et transformation de la façade

Requérants

Mme Véronique Tremblay, designer

Mise en contexte

Le projet vise l'agrandissement de la résidence de deux étages situés au 861, avenue Victoria. Cette demeure d'inspiration victorienne se situe à l'intersection des avenues Victoria et Stanley.

Le projet consiste à un agrandissement de deux étages qui s'étend en projection latérale gauche, en direction de l'avenue Victoria, et à l'arrière du bâtiment. De plus, le requérant souhaite ajouter un volume d'un étage du côté droit, afin de créer une entrée séparée vers le sous-sol de la résidence.

L'agrandissement de gauche propose une toiture à deux versants sur la section à deux étages respectant la même pente que la toiture existante. De plus, le requérant propose aussi l'ajout d'un œil de bœuf au deuxième étage de l'agrandissement pour rappeler l'élément près de la porte d'entrée de la résidence. Le projet comprend également des rappels de plusieurs éléments décoratifs de la résidence d'origine, comme l'utilisation de la même maçonnerie que l'existante, la moulure blanche entre les niveaux, des fenêtres de même style que l'existant, ainsi que des linteaux de maçonnerie courbés au-dessus des nouvelles ouvertures.

Le demandeur souhaite également ajouter un volume à un seul niveau avec un toit plat, afin de créer une terrasse en prolongement du deuxième étage de l'agrandissement. Il propose de vitrer le garde-corps du nouveau balcon afin d'offrir un maximum de luminosité dans la chambre des maîtres.

L'objectif de cette intervention plus contemporaine est d'éviter l'imitation outrance du style original. Enfin, le demandeur propose aussi un rappel du langage de tourelle et des bay-windows qui sont présents sur la façade latérale gauche.

En ce qui concerne le volume de droite, le requérant propose un volume d'un étage à toit plat. Un œil de bœuf est ajouté afin d'évoquer un rappel avec la fenêtre adjacente à la porte d'entrée principale. L'accès au sous-sol se fera par la façade latérale.

La porte existante n'étant pas d'origine, le demandeur propose de remplacer pour un modèle typique des maisons victorienne de Saint-Lambert. Il propose une porte en chêne massif, avec un cadrage et une imposte arrondie.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Toutefois, le service considère que la proposition serait bonifiée si la toiture du volume de droite reprend la pente de la toiture d'origine.

Commentaires et recommandations du CCU

Le projet engendre beaucoup de discussion. Dans un premier temps, les membres estiment que l'emplacement du projet, situé à une intersection d'importance pour la ville nécessite un traitement particulièrement soigné et délicat.



Ils jugent que la forme proposée par le demandeur est complexe et que les volumes doivent être simplifiés afin de mieux s'harmoniser avec le style victorien de la résidence. Aussi, les membres observent des désaccords entre certains éléments de la proposition et le style d'origine. Ils jugent que la porte-patio en façade avant secondaire, ainsi que les garde-corps de verres donnant sur l'avenue Victoria ne cadrent pas avec son milieu et son contexte.

En outre, ils recommandent au demandeur de conserver et reproduire certaines caractéristiques distinctives de la résidence. En particulier, ils pensent que l'utilisation de maçonnerie devrait se limiter au rez-de-chaussée et que les pentes de toits devraient s'harmoniser avec le bâtiment existant.

La proposition contrevient ainsi à plusieurs objectifs et critères applicables du règlement sur les PIIA :

3.1 h) *les projets d'insertion et d'agrandissement des bâtiments se fassent en harmonie avec le milieu et tiennent compte du caractère et des lignes de force de l'environnement immédiat et s'en inspirent en vue d'une intégration;*

3.3 a) *Toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement.*

3.5 a) *Créer une architecture de qualité supérieure dont les caractéristiques s'harmonisent avec le milieu bâti;*

i) *tous projets affectant un élément architectural doivent rechercher l'intégration des volumes et des formes architecturales ainsi que des couleurs et des types de matériaux de revêtement d'un nouveau bâtiment par rapport à son environnement bâti;*

iii) *la façade principale d'un bâtiment par son traitement extérieur et ses composantes architecturales, devrait être mise en évidence et s'harmoniser avec les autres façades afin de créer un volume équilibré;*

3.8 a) *Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du cadre bâti du milieu d'insertion;*

v) *les façades latérales des bâtiments donnant sur une voie publique doivent avoir un traitement architectural particulier;*

3.8 b) *Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du bâtiment;*

vii) *le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment et des bâtiments situés à proximité.*

Enfin, compte tenu de la grande sensibilité de la résidence et de son environnement, ils suggèrent vivement au demandeur de consulter un architecte pour le projet.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet PIIA tel que déposé.

REFUSÉ À L'UNANIMITÉ



7. PIIA – 595, avenue de Brixton – Agrandissement et transformation de la façade

Requérants

M. Luc Gélinas, architecte

Mise en contexte

Le projet a initialement été présenté lors de la rencontre du CCU du mois de juin dernier. Les membres désiraient revoir le projet avec certaines modifications. Le requérant propose donc une nouvelle proposition en lien avec les commentaires précédents des membres du CCU.

Le projet consiste à l'agrandissement en façade avant sur un niveau pour l'ajout d'un mudroom au rez-de-chaussée avec une toiture plate.

De plus, le demandeur souhaite l'ajout d'une nouvelle fenêtre triple à l'étage en façade avant et la modification des fenêtres existantes pour de l'aluminium noir.

L'agrandissement vise aussi à faciliter les circulations intérieures et l'imiter les impacts des différents niveaux de plancher.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Le service est d'avis que le nouveau vestibule pourrait être moins profond afin que la toiture de l'agrandissement proposé puisse être en pente avec le même angle que la toiture existante.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres reconnaissent l'argumentaire proposé par le requérant. Toutefois, ils sont d'avis que ces arguments ne sont pas suffisants pour justifier une telle modification.

Tout d'abord, les membres réitèrent que l'escalier d'entrée constitue un élément fondamental de l'architecture de la façade, et ils considèrent qu'il est important de le préserver. Ils sont aussi toujours d'avis que le vestibule proposé ne s'intègre pas de manière harmonieuse et qu'il perturbe le traitement de la toiture. La proposition contrevient à plusieurs objectifs et critères applicables du règlement sur les PIIA :

3.3 a) Toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement; en règle générale, une construction à toit plat n'est pas considérée comme s'intégrant harmonieusement à un environnement dominé par des constructions avec toit en pente.

3.8 a) ii) les constructions doivent refléter l'architecture dominante du cadre bâti en termes de forme du bâtiment, de pente de la toiture et de proportion des ouvertures, de type et de localisation de l'entrée principale, de type et couleur de matériaux de revêtement ou de détails architectoniques pertinents;

Dans un autre ordre d'idée, les membres jugent toujours que l'ajout de fenêtres au dernier étage est



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

une proposition recevable.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet PIIA tel que déposé.

REFUSÉ À L'UNANIMITÉ



8. PIIA – 730, avenue Logan – Transformation de la façade

Requérants

M. Guillaume Dyotte-Cournoyer, propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste en la réfection complète des façades avant et avant secondaire de la résidence. Le demandeur propose de substituer les matériaux actuels tels que la brique d'argile rouge, la pierre, et le revêtement léger blanc, par de la pierre de style *Forteresse Silverado* de la compagnie *Arriscraft*.

Par ailleurs, le requérant souhaite aussi remplacer les ouvertures existantes de la résidence pour des fenêtres noires. La porte d'entrée principale sera aussi remplacée par une porte en acier noire avec quatre panneaux vitrés, occupant le 2/3 de la porte.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Le service est toutefois d'avis que la demande devrait inclure la préservation du bandeau de revêtement léger blanc localisé autour des fenêtres du deuxième étage. Par ailleurs, le service est d'avis que les allèges de béton projetées sous les fenêtres de cet étage devraient s'étendre sur toute la longueur au lieu de se limiter aux dessous des ouvertures.

Finalement, le service est d'avis que l'adresse devrait se situer sur le même plan que la porte d'entrée principale et réduite en proportion.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent le point de vue du service en ce qui concerne les suggestions formulées. Ils ajoutent que les linteaux en béton au-dessus des ouvertures devraient être conservés et que les matériaux de toitures devraient s'harmoniser.

Toutefois, ils estiment que la nouvelle proposition de maçonnerie alourdit la volumétrie. En effet, ils considèrent que les trois (3) matériaux existants contribuent à alléger la façade, et qu'il serait préférable de reconstruire à l'identique.

De plus, les membres sont d'avis que le remplacement des matériaux entraîne la perte des éléments distinctifs du bâtiment.

3.8 b) i) les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet PIIA tel que déposé.

REFUSÉ À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

1. PIIA – 246, avenue Rivermere –Transformation de la façade

Requérants

M. Vincent Lorion, propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste à la réfection et à l'agrandissement de l'escalier du perron extérieur de la résidence. Le requérant récupérera le garde-corps en fer forgé existant.

Aucune autre modification ne sera faite au bâtiment.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2. PIIA – 390, avenue Green – Transformation de la façade

Requérants

M. Luc Lavigueur, propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement du garde-corps en bois existant pour de nouvelles rampes et colonnes en aluminium.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Le service est défavorable au projet puisqu'il considère que les éléments de bois ne devraient pas être remplacés par des éléments d'aluminium qui aurait pour effet de diminuer la qualité architecturale du bâtiment.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent le même avis que le service quant à la modification des éléments de bois pour de l'aluminium.

3.1 i) les matériaux de revêtement soient associés, de par leur nature et leur couleur, à ceux qui caractérisent la municipalité;

3.8 b) iv) seuls sont autorisés les matériaux de revêtement extérieur compatibles avec les matériaux existants; les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;

vi) les saillies, chambranles et ornements doivent être conservés et entretenus en autant que possible dans leur état d'origine, tel que connu;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet PIIA tel que déposé.

REFUSÉ À L'UNANIMITÉ



3. PIIA – 877, place de l'Île-de-France – Transformation de la façade

Requérants

M. Pierre Marx, propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste au changement du revêtement léger de bois posé à la verticale sur l'ensemble de la résidence, pour du fibrociment de la compagnie *James Hardie*, de couleur *beige* posée à l'horizontale et à la verticale.

De plus, le requérant souhaite le remplacement de la porte de garage pleine existante pour une porte avec deux ouvertures dans la partie haute.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Le service est d'avis que le profil du fibrociment sélectionné pourrait ressembler davantage au profil du bois existant. De ce fait, le service est favorable à la proposition à condition que le requérant opte pour le modèle *Square Channel*.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres expriment leur déception face à la disparition de la porte de garage en bois, car à l'origine, l'intention derrière cette conception était de faire disparaître la porte de garage. Ils sont d'avis que cette idée devrait être reprise, et que la porte de garage soit du même matériau que la résidence.

De plus, les membres considèrent que le revêtement en bois est une caractéristique distinctive de la résidence. Par conséquent, ils s'opposent à l'idée de remplacer ce revêtement en bois par du fibrociment, car cela altérerait le caractère unique du bâtiment.

Enfin, les membres sont d'avis que le revêtement devrait être installé de manière uniforme en position verticale sur l'ensemble de la façade, ainsi que pour la porte de garage.

Les membres considèrent que des objectifs et critères du règlement sur les PIIA ne sont pas respectés :

- 3.8 b) i) *les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;*
- ii) *les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction*

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet PIIA tel que déposé.

REFUSÉ À L'UNANIMITÉ



4. PIIA – 946, avenue Victoria – Transformation de la façade

Requérants

Mme Claire Chamberland, propriétaire

Mise en contexte

Le projet consiste à la rénovation de certains éléments de la façade avant du bâtiment situé au 946, avenue Victoria.

Dans un premier temps, le demandeur a l'intention de modifier la toiture de la résidence. Étant actuellement en très mauvais état, la toiture en bardeaux métalliques sera réparée et le demandeur souhaite harmoniser sa couleur. Pour ce faire, il propose l'installation d'un revêtement élastomère de teinte gris aluminium.

Par la suite, le requérant envisage de remplacer la porte d'entrée double existante. Il propose quelques options de remplacement. L'option privilégiée par le requérant est l'installation d'une nouvelle porte double agrémentée de deux impostes latérales et d'une imposte en demi-ronde au-dessus de la nouvelle paire de portes.

De plus, le demandeur prévoit une modification des garde-corps du balcon avant de la résidence. Actuellement non conformes, les barrotins en croisillon existants seront remplacés par de nouveaux barrotins standard. De plus, la rampe d'escalier en fer forgé sera réinstallée conformément à ce qui est visible sur Google Maps datant de 2009.

Enfin, le demandeur désire agrémenter et changer la couleur des caissons situés sous les ouvertures en bay-windows de la façade avant.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Le service considère qu'il serait préférable que les portes, les caissons sous les bay-windows et le garde-corps de la résidence aient une couleur uniforme. Le raisonnement est que les éléments décoratifs de la maison gagneraient en cohérence visuelle grâce à une teinte commune. À cet égard, le service recommande d'opter pour la couleur *Brun Fauve #569*.

De plus, le service est d'avis que le modèle de porte à envisager ne devrait pas inclure le demi-cercle au-dessus des portes. Il serait plus approprié d'utiliser une imposte droite fractionnée en sections telle que présentée sur l'option 3 fournie par le requérant, sans toutefois y ajouter les impostes latérales. Enfin, il semble que le nombre d'interventions devrait être limité et en ce sens, les dimensions de l'ouverture de la porte ne devraient pas être agrandies.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent le même avis que le service quant à la couleur des éléments décoratifs de la résidence. De plus, ils appuient la recommandation du service de l'urbanisme quant au modèle de porte sélectionné.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure avec les modifications suivantes :

- Le modèle de porte #3 être retenu;
- L'ouverture de la porte d'entrée n'est pas agrandie;
- Les éléments architecturaux sont tous de couleur Brun Fauve #569.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



5. PIIA – 477, avenue de Rothesay – Transformation de la façade

Requérants

M. Louis-Étienne Hébert, propriétaire

Mise en contexte

Le demandeur souhaite la modification de la maçonnerie autorisée précédemment par le conseil municipal sur la résolution r2023-03-081 pour le projet d'agrandissement de la résidence.

Cette modification au PIIA autorisé est faite, car la maçonnerie existante n'est plus disponible auprès des fournisseurs. Le requérant propose donc une brique d'argile rouge uniforme, modèle *Varsity Matt*, de la série *Burlington Architectural*, afin de s'harmoniser avec le voisin.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Le service a proposé au requérant de récupérer la maçonnerie des façades latérales et arrière, afin de compléter minimalement la façade avant de la résidence. Toutefois, le requérant prétend que la maçonnerie existante est en trop mauvais état pour être suffisamment récupérable.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres sont d'avis que la maçonnerie proposée est plutôt fade comparativement à la maçonnerie existante. Ils sont d'avis que la nouvelle maçonnerie devrait comporter plusieurs tons, tels que la maçonnerie existante.

Par ailleurs, afin d'accélérer le processus d'acceptation, les membres sont d'accord avec l'idée d'approuver par courriel la nouvelle maçonnerie qui sera proposée.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



6. AVIS PRÉLIMINAIRE PIIA — 21, avenue Saint-Denis – Transformation de façade

Requérants

Mme Sylvie Larouche, propriétaire

Mise en contexte

La requérante a pour projet de rénover les balcons arrière de la résidence et souhaite utiliser l'entièreté de l'alcôve actuelle du bâtiment. De plus, elle propose d'ajouter une extension en porte-à-faux au balcon de l'étage de deux pieds vers la marge latérale, cette extension sera visible de la rue.

Elle prévoit cloisonner certaines parties des balcons avec du revêtement métallique *MAC Métal*, de couleur *Cuivre Métablé*, disposé horizontalement. Les garde-corps existants seront récupérés et remis en place. De plus, la requérante souhaite installer des portes de garage vitrées pour rendre les balcons utilisables pendant trois saisons.

Finalement, elle a l'intention de rénover la toiture du balcon en utilisant un revêtement métallique noir.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le service procède à la présentation du projet à titre d'avis préliminaire seulement, car certains documents nécessaires à l'analyse de la conformité du projet sont manquants.

Le service est ouvert à la transformation des balcons pour les rendre utilisables pendant trois saisons. Toutefois, il exprime l'opinion que l'ajout de portes de garage est discordant avec le style et la période de construction de la résidence. Dans ce contexte, le service encourage la requérante à proposer une alternative qui serait davantage en harmonie avec l'esthétique de l'époque de construction du bâtiment.

En ce qui concerne le porte-à-faux visible de la rue, le service considère que la volumétrie devrait être cohérente d'un étage à l'autre et se poursuivre au rez-de-chaussée. Cependant, il est ouvert à l'idée d'accepter un dépassement du volume de l'implantation du bâtiment, à condition que les marges et les servitudes le permettent.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent le point de vue exprimé par le service concernant les modifications envisagées pour les balcons.

Ils suggèrent que les balcons soient maintenus dans leur état actuel, ou que toute proposition de modification devrait davantage correspondre à l'âge du bâtiment.

Le projet ne semble pas respecter les objectifs et critères applicables suivants :

3.5 a) Créer une architecture de qualité supérieure dont les caractéristiques s'harmonisent avec le milieu bâti;

i) tous projets affectant un élément architectural doivent rechercher l'intégration des volumes et des formes architecturales ainsi que des couleurs et des types de matériaux de revêtement d'un nouveau bâtiment par rapport à son environnement bâti;



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

ii) l'architecture d'un bâtiment devrait en général rappeler les traits dominants de son milieu d'appartenance et s'y assimiler (similitude dans le rythme et les proportions d'ouverture et harmonisation des détails architecturaux);

iv) lorsqu'un projet de construction est prévu en accompagnement ou en remplacement d'un bâtiment comportant un intérêt architectural, la récupération ou l'intégration de certaines composantes du bâtiment existant dans la nouvelle construction devrait être recherchée.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

7. Divers

a. Sondage Web

Certains membres soulignent que plusieurs dossiers sont de nature trop délicate pour être soumis à un sondage en ligne. Ils recommandent au service de l'urbanisme d'effectuer une sélection plus rigoureuse des dossiers destinés à être présentés dans le cadre de ces sondages. À titre d'exemple, les dossiers relatifs à des travaux sans permis ne devraient pas être inclus dans les sondages en ligne.

D'autres membres soulignent que cela est sans grande conséquence considérant l'option de vote « Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance »

b. Dossier coup de cœur

Les membres suggèrent une initiative visant à promouvoir certains projets de Plan d'Implantation et d'Intégration architecturale (PIIA) qu'ils considèrent comme réussies, lors des fêtes de Saint-Lambert. Cette démarche vise à mettre en avant les réalisations exemplaires.

Dorénavant, à chaque séance de CCU, les membres seront invités à identifier un projet « coup de cœur » qui sera inscrit au point *Divers* du procès-verbal.

Au mois de juillet de chaque année, le service de l'urbanisme identifiera les projets retenus par le CCU dont la réalisation est complétée. De cette liste, des lauréats pourront être nommés par le conseil.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 23 AOÛT 2023**

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Stéphanie Verreault que la séance soit levée à 22h07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Stéphanie Verreault
Présidente

Anik Fortin
Secrétaire



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.1)

Dérogation mineure – 543, avenue Birch

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LE/LA CONSEILLER/ÈRE _____, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 2 octobre 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition.

CONSIDÉRANT QUE le refus d'une telle dérogation crée un préjudice sérieux aux requérants et que ces derniers font preuve de bonne foi et de transparence;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation d'une telle dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété, ces derniers ayant pris position en faveur du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les autres critères d'analyse prévus au règlement sur les dérogations mineures 2023-213;

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 543 avenue Birch, à savoir:

- Autoriser l'agrandissement du bâtiment en projection arrière sur deux étages le long de la ligne de lot mitoyenne au lot 2 116 579, soit à l'intérieur de la marge latérale minimale autorisée sur une profondeur de 2,4 mètres.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1)

PIIA - 389, rue Saint-Thomas – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 septembre 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 389 rue Saint-Thomas, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2)

PIIA - 355, avenue Edison – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 septembre 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 355 avenue Edison, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3)

PIIA - 817, rue Boissy – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 septembre 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 817 rue Boissy, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4)

PIIA - 171, avenue Irvine – Construction neuve

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 septembre 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la construction neuve d'un bâtiment situé au 171 avenue Irvine, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5)

PIIA - 14, avenue Lorne – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 septembre 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 14 avenue Lorne, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6)

PIIA - 38, avenue Green – Affichage

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 20 septembre 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 38 avenue Green, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.4) **Transmission à l'agglomération de Longueuil - Inventaire des immeubles constituant la base de données patrimoniale de la Ville**

CONSIDÉRANT QUE l'agglomération de Longueuil doit adopter et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur son territoire et qui présentent une valeur patrimoniale.

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Lambert a mandaté la firme Patri-Arch, firme de consultants en patrimoine et architecture, afin de réaliser l'inventaire des immeubles d'intérêt patrimonial sur son territoire en 2018-2019 ;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire comprend les immeubles qui présentent une valeur patrimoniale construite avant 1940 et vise également des immeubles dont la construction est plus récente;

DE TRANSMETTRE à l'agglomération de Longueuil l'inventaire des immeubles constituant la base de données patrimoniale de la Ville de Saint-Lambert;



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 16 octobre 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à _____.